

AUJOURD'HUI

Éditorial

Le coup de grâce asséné aux accords de Meech par M. Clyde Wells soulève des questions que ne résoudrait pas un éventuel et invraisemblable référendum pan-canadien, écrit Paul-André Comeau. **Page 12**

Courrier

Le Québec après Meech, le sort des assistés sociaux, l'assurance-chômage, « l'industrie de l'agonie » : nos lecteurs commentent l'actualité. **Page 13**

Hongrie: gain du Forum Démocratique

Les centristes du Forum Démocratique hongrois (MDF) remportent une nette victoire au second tour des élections générales. Par ailleurs, les conservateurs mènent sur le PASOK, le mouvement socialiste panhellénique, en Grèce. **Pages 4 et 5**



George Bush

Bush et Mulroney sur fond de Meech

L'entente du lac Meech devrait normalement être discutée demain à Toronto par George Bush et Brian Mulroney lors de leur sixième rencontre. **Page 2**

Les ethnies à l'école

La CEQ réclame de Québec une véritable politique d'éducation interculturelle. **Page 2**

La guerre des taxes

Les députés libéraux s'efforcent de calmer les maires après la rupture du pacte fiscal de 1979 entre Québec et les municipalités. **Page 2**

Faldo gagne le Masters

Nick Faldo devient le deuxième golfeur de l'histoire à remporter une deuxième année consécutive le Tournoi des Maîtres. **Page 11**

Bauer termine 2e au Paris-Roubaix

D'une fraction de seconde, le Canadien Steve Bauer termine deuxième à l'épreuve cycliste du Paris-Roubaix, comptant pour la Coupe du monde. **Page 11**

L'héritage d'un gourou

Peter Lynch, le gestionnaire du plus grand fonds aux États-Unis, a dévoilé quelques unes de ses recettes préférées de placement. **Page 9**

Les arbustes d'Hydro-Québec

Les chercheurs du Jardin botanique de Montréal sont venus à la rescousse d'Hydro-Québec aux prises avec un problème majeur. **Page 9**

Québec face à une grève générale de la construction

Sylvain Blanchard

L'ÉVENTUALITÉ d'une grève générale dans l'industrie de la construction semble de plus en plus certaine.

« C'est irréversible », vont même jusqu'à dire Maurice Pouliot, directeur général du Conseil provincial des métiers de la construction, et Michel Gauthier, secrétaire général de la CSN, qui représentent 63,000 des 110,000 travailleurs de cette industrie au Québec.

Les résultats des votes pris jusqu'ici par les syndiqués affiliés à la CSN (18,000), la FTQ (55,000) et au Conseil provincial des métiers de la construction (45,000), indiquent en effet une volonté très ferme des travailleurs d'aller dans cette direction.

Hier, la CSN a fait savoir que 85 % de ses membres se sont prononcés en faveur de la grève ou de tout autre moyen susceptible de faire débouler les négociations avec l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), négociations qui pètiennent depuis juillet 1989. Du côté du Conseil provincial des

métiers de la construction, 60 % des assemblées générales prévues ont eu lieu et, là aussi, c'est par une très large majorité que les syndiqués favorisent le recours à la grève, ou à tout autre moyen de pression, au moment jugé opportun.

Il a été impossible de rejoindre le porte-parole de la FTQ, M. Yves Paré, mais selon Maurice Pouliot, du Conseil provincial, « les votes pris jusqu'ici à la FTQ vont dans le même sens que chez nous, c'est-à-dire vers le déclenchement d'une série de débrayages, ou d'une grève générale, après le 1er mai ».

Selon Michel Gauthier, de la CSN, il ne fait aucun doute qu'une grève générale illimitée sera déclenchée au Québec dès la première semaine de mai, si les négociations avec l'AECQ ne permettent pas d'envisager un règlement à court terme. Vendredi dernier, les premiers signes d'impatience se sont manifestés, alors que les travailleurs de l'industrie déclenchaient un débrayage à la grandeur de la province en guise de protestations contre la lenteur des négociations.

« Actuellement, nous sommes très

Voir page 14: Québec

L'effet Prozac

Paul Cauchon

UN nouveau médicament antidépresseur, Prozac, fait rage aux États-Unis. Considéré comme le tournant pharmacologique des années 90, le Prozac, presque non toxique, sans effets secondaires, efficace et facilement tolérable, bénéficie d'un effet de mode. Le dernier cri de la pharmacopée pour le jet set stressé.

Voir page 14: L'effet

Victoire de la droite au Pérou

Llosa veut éviter le deuxième tour

d'après l'Agence France-Presse

LIMA — Le candidat de la droite libérale, l'écrivain Mario Vargas Llosa, est arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle au Pérou, hier, avec autour de 34 % des voix devant l'ingénieur agronome Alberto Fujimori qui obtient environ 25 %, selon les premières estimations non officielles sur le scrutin qui s'est achevé à 17h00, heure locale.

Selon ces projections de l'institut privé Apoyo effectuées au niveau national, M. Vargas Llosa, candidat de la coalition de droite Front Démocratique (Fredemo), obtient 34,7 % des suffrages, M. Fujimori, candidat du Cambio 90 (Changement 90) 25,7 %, M. Luis Alva Castro, candidat du parti APRA actuellement au pouvoir 14,8 %, M. Henry Pease de la Gauche Unie 7,6 %, M. Alfonso Barrantes de la Gauche Socialiste 4,9 %, les candidats des petites formations

Voir page 14: Victoire



Mario Vargas Llosa paraissait très confiant en arrivant à son bureau de scrutin, hier, à Lima.

LaSalle pourra accueillir d'autres sols contaminés

Louis-Gilles Francoeur

Le ministère québécois de l'Environnement vient d'autoriser la firme Cintec Environnement Inc à entreposer commercialement dans la municipalité de LaSalle quelque 170 000 mètres cubes de sols contaminés en provenance des quatre coins du Québec dans une cellule « à sécurité maximale » d'une capacité totale de 280 000 mètres cubes.

Le certificat d'autorisation à cette

fin a été signé le 5 mars par la directrice régionale du ministère, Mme Kathleen Carrière, sur la foi des plans et devis préparés par la firme Lavalin Environnement. Le certificat ne précise pas la date limite d'entreposage de ces sols contaminés. L'examen de ce dossier, présenté au ministère le 22 décembre dernier, aura donc duré neuf semaines. Il n'a donné lieu à aucune consultation publique, ce que n'exige pas la loi présentement. LaSalle a donné son accord au projet.

Invité à dire pourquoi la dimension commerciale du projet n'a fait

l'objet d'aucune consultation, l'ingénieur responsable, M. Alexandre Zanesco, de Lavalin Environnement, explique : « Ce qu'il faut offrir, ce sont des solutions, pas des débats. Et surtout à l'heure du NIMBY (Pas dans ma cour) qui balaie tout le Canada et qui amène les gens à refuser chez eux leurs propres déchets. »

Selon un haut fonctionnaire qui tient à garder l'anonymat pour des raisons évidentes, le ministère avait d'autant plus hâte d'autoriser l'ouverture d'un nouveau lieu d'entreposage commercial qu'il n'y a plus au Québec le moindre endroit autorisé à

accepter des sols contaminés. Et aussi parce qu'on craignait les nouvelles règles de localisation et de consultation sur l'implantation de ces lieux qui pourrait suggérer la commission Charbonneau l'été prochain.

L'emplacement pour sols contaminés d'Enfouibec, à Bécancour, a été fermé l'an dernier après avoir été rempli entièrement. La compagnie voulait l'agrandir mais s'est heurtée aux refus de la municipalité et du ministère, décisions qu'elle conteste maintenant devant la commission des Affaires municipales.

Les entrepreneurs qui veulent recycler des sols industriels en terrains résidentiels doivent maintenant acheminer les sols décappés à Sarnia (Ont) au prix de \$700 la tonne.

Il n'existe ici aucun règlement sur les sols contaminés qui ne sont pas considérés comme des « déchets dangereux » même s'ils contiennent parfois autant de toxiques. Ils échappent en effet à la définition de « déchets » parce qu'ils ne sont pas le résultat d'une activité de production... mais de simples négligences. Leurs concentrations en toxiques sont en

Voir page 14: LaSalle



La réunification de Berlin est déjà réalité avec la multiplication des points de passage. Une simple vérification des pièces d'identité a remplacé la menace des miradors et du mur d'hier.

Berlin capitale de l'Allemagne réunie ?

Paul-André Comeau
rédacteur en chef

À PEINE descendu du métro dans une station de Berlin-est, mon interprète se précipite vers un kiosque à journaux. Étonnement de ma part : on n'y vendait hier, c'est-à-dire avant

l'ouverture du mur, que les journaux et revues du régime. Quelques secondes et le visage de ce jeune étudiant s'épanouit : il vient d'acheter sa première carte de Berlin-est. Auparavant, la réponse à pareille requête était immuable : tout était toujours épuisé, euphémisme à peine discret pour ne pas livrer de « secrets » d'État.



Allemand

Cette découverte de l'autre moitié de l'ancienne capitale, les Berlinois la pratiquent au jour le jour. Au même moment, l'Allemagne fédérale s'interroge ouvertement sur le sort de Berlin au lendemain de l'unification. Berlin, de nouveau capitale d'une grande Allemagne de près de 80 millions d'habitants ?

À Bonn, architectes et ouvriers achèvent les « grands travaux » lancés par le chancelier Kohl : musée des Beaux Arts, buildings pour loger certains ministères, etc. Le paradoxe de l'entreprise est à l'image de l'incroyable transformation de la scène politique. En engageant ces chantiers, le gouvernement ouest-allemand avalisait en quelque sorte la permanence du « statut provisoire » de Bonn comme capitale. Après quatre décennies, un consensus au sein de la classe politique s'était peu à peu forgé. La ville de Beethoven et de l'ancien chancelier Adenauer allait enfin se donner des airs de véritable capitale, toujours officiellement provisoire ! Et puis subitement, l'automne dernier, cette quasi-fiction s'est cassée de façon brutale,

dramatique.

« Le 9 novembre, avoue Ingo Kolboom dans son bureau de Bonn, je me suis senti obligé d'aller à Berlin. J'avais le pressentiment que quelque chose d'important allait se dérouler. » Cet historien, spécialisé dans les relations franco-allemandes, n'a rien d'un sentimental. Il a vécu onze ans à Berlin où il y a enseigné à l'Université. Et Ingo Kolboom de laisser tomber la petite phrase qui dresse la scène de l'actuel débat : « Les étrangers ne voient pas que les Allemands ont vécu sans capitale depuis 40 ans... »

À Bonn, on agit maintenant les arguments pour ou contre le retour à Berlin. Certains ne veulent pas entendre parler d'un quelconque déménagement. D'autres envisagent un partage des institutions entre l'une et l'autre ville. La Présidence de l'État pourrait être installée à Berlin, de même que certains ministères.

Andreas von Bulow, titulaire du ministère de la Technologie du temps du Chancelier Schmidt, me-

Voir page 14: Berlin

MARIE-CHRISTINE ABEL • ANDRÉ GIGUÈRE • LUC PERREAU

LE CINÉMA

QUÉBÉCOIS À L'HEURE INTERNATIONALE

Avant-photos de Jean-Claude Germain • PHOTOGRAPHIES de Daniel Kieffer

Au Québec, il existe déjà des dictionnaires, des ouvrages d'histoire, des essais sur des cinéastes. Mais dans la bibliothèque de l'amateur de cinéma, il restait un vide à combler : la conjugaison du LIRE et du REGARDER.

Photographies dans le même décor de lumière, cinquante-six artisans du film se racontent en racontant le cinéma québécois à l'heure internationale.

Stanké

340 pages - 29,95\$

LORS DE LEUR RENCONTRE DE DEMAIN

Bush et Mulroney discuteront du lac Meech

Maurice Girard
de la Presse canadienne

WASHINGTON — Même si la question n'est pas inscrite officiellement à l'ordre du jour, l'entente constitutionnelle du lac Meech devrait normalement être discutée en privé demain quand le président des États-Unis et le premier ministre du Canada se rencontreront à Toronto pour la 6e fois en 14 mois.

C'est ce qu'a indiqué à la Presse Canadienne une source américaine proche des préparatifs de ce sommet canado-américain entre le président George Bush et le premier ministre Brian Mulroney.

« Je suppose que le sujet sera abordé. Surtout quand on sait que le président Bush s'intéresse au Canada et aux événements politiques qui peuvent influencer le pays en tant que nation », a indiqué un fonctionnaire du *State Department*, qui a requis l'anonymat.

Officiellement cependant, les porte-parole des deux gouvernements se refusent même à aborder le sujet qui suscite un intérêt certain aux États-Unis tant dans la grande presse que dans les milieux d'affaires, qui n'en finissent plus de jauger les répercussions économiques d'un Québec souverain.

Washington et Ottawa rappelaient en fin de semaine que l'accord du lac Meech n'est pas à l'ordre du jour de la réunion de quelques heures et qu'il est improbable qu'il fasse partie des pourparlers officiels entre les deux hommes, au demeurant réputés pour entretenir de bons rapports amicaux.

Même si rien n'est à exclure, ajoute-t-on à Washington.

« C'est une question trop hypothétique. On ne peut pas répondre à ça », a indiqué un porte-parole du bureau du premier ministre Brian Mulroney à Ottawa.

MM. Bush et Mulroney « discuteront tout le spectre des relations bilatérales, les questions internationales, la visite du président Mikhail Gorbatchev à Washington fin mai, la tenue du sommet économique (des sept pays industrialisés à Houston en juillet), le traité de libre-échange et les pluies acides », a précisé M. Christopher Davis, du bureau de M. Mulroney.

Dans une brève interview téléphonique d'Ottawa, le porte-parole du gouvernement canadien a même refusé d'indiquer la réponse que ferait M. Mulroney si M. Bush lui demandait : « Comment va la fédération canadienne ? »

« C'est une question encore plus hypothétique que la première. On ne

peut pas spéculer sur le sujet », a-t-il conclu en refusant de discuter plus avant de la question.

Même son de cloche à l'ambassade des États-Unis dans la capitale canadienne. « C'est une question très hypothétique et, vous savez, nous ne répondons pas aux questions hypothétiques », a d'abord indiqué le porte-parole, M. Steve Seche, avant d'entrevoir la possibilité que le sujet soit de fait abordé privément à l'initiative de l'un ou l'autre des participants.

Considérée comme une question « strictement nationale », qui ne regarde d'aucune façon un gouvernement étranger, l'entente du lac Meech, a-t-il indiqué, « n'est pas officiellement à l'ordre du jour. En ce qui me regarde, si vous me demandez si la question peut être discutée entre le premier ministre et le président, je vous répondrai que c'est à eux de décider. Ils sont certainement

libres de choisir les sujets qu'ils veulent aborder et qui ne sont pas contenus à l'ordre du jour qui leur est présenté ».

Que ces deux bêtes politiques que sont le président Bush et le premier ministre Mulroney discutent politique et constitution n'a rien d'étonnant, affirme le directeur du Centre d'études canadiennes à l'université John-Hopkins, de Washington, M. Charles Doran.

Il en va de l'intérêt des États-Unis, en particulier du Nord-Est américain, qui n'a jamais été aussi indépendant économiquement du Québec, en particulier en terme d'énergie, dit-il.

« Évidemment que la question constitutionnelle va être abordée en privé, a souligné en interview M. Doran. Comme d'ailleurs il ne fait pas de doute qu'un premier ministre du Canada serait très intéressé par les prédictions qu'un président améri-

cain pourrait faire des résultats d'élections au Congrès parce que le Congrès a le pouvoir d'adopter des lois qui toucheront le Canada. Je pense que le président se montrera très intéressé par la conjoncture générale au Canada et par l'opinion que le premier ministre Mulroney exprimera sur l'issue de la crise actuelle ».

Cet intérêt ne signifie pas toutefois que le président Bush, réputé pour sa grande prudence en politique étrangère, se prononcera publiquement sur la question. Non plus que la Maison-Blanche modifiera sa politique, sorte de version américaine de l'attitude de « non-indifférence, mais non-ingérence » des socialistes français de François Mitterrand.

« Il existe une prémisse très claire : les États-Unis pensent que le Canada doit demeurer indépendant, fort et uni. Cela ne changera pas », soutient M. Doran.

Un des experts américains les plus souvent cités dans les relations bilatérales Canada-États-Unis, l'universitaire de John-Hopkins affirme que les milieux informés de la capitale américaine n'accordent pas beaucoup d'importance aux études publiées récemment par les institutions financières sur les perspectives d'un Québec indépendant et les commentateurs de la grande presse. « Tout cela, dit-il, manque de profondeur et reste plutôt superficiel ».

Il convient qu'un Québec indépendant pourra survivre économiquement. Mais à quel prix ? demande-t-il. Wall Street réagira négativement à un acte de sécession plus ou moins accentué, qui contredit le mouvement de globalisation tangible partout dans le monde, et les chefs d'entreprise américains refuseront d'investir dans un nouveau pays qui va à contresens de la tendance.

RUPTURE DU PACTE FISCAL DE 1979

Les libéraux tentent de calmer les maires

Norman Delisle
de la Presse canadienne

QUÉBEC — Les députés libéraux de Robert Bourassa ont une grosse commande sur les bras : calmer les maires des municipalités de leur comté.

Ces derniers ont été aigris par la récente décision du gouvernement de leur transmettre une partie de ses problèmes financiers, trahissant ainsi le pacte fiscal de 1979 entre le gouvernement provincial et le monde municipal.

Cela veut dire beaucoup de millions de plus à payer pour les contribuables municipaux : 191 millions \$, selon les chiffres du gouvernement, jusqu'à 800 millions \$ selon certains calculs de l'Union des municipalités du Québec.

Sans compter que le gouvernement s'aliène l'appui de quelque 10 000 maires et conseillers municipaux du Québec, traditionnellement acquis à la cause libérale.

« Moi je suis un ancien conseiller municipal. Je connais bien tous les maires de mon comté et je suis capable de m'asseoir avec eux pour leur expliquer la situation », a réagi le député de Chauveau, Rémy Poulin, un ancien conseiller municipal de Loretteville, la principale ville de son comté.

Le député Poulin admet que les décisions gouvernementales ont semé l'inquiétude dans les milieux municipaux. « Les maires sont inquiets mais c'est à nous de leur expliquer la position du gouvernement », a dit le député dont la circonscription électorale compte 14 municipalités.

Le député de Chauveau est un des adjoints du ministre Marc-Yvan Côté pour l'organisation électorale libérale de la région de Québec.

Si jamais un nouveau ministre des Affaires municipales venait à devoir porter le flambeau à la place de M. Yvon Picotte, M. Poulin croit que « Marc-Yvan » serait le plus apte à le faire.

Un autre ancien maire, le député de Montmagny-L'Islet, Réal Gauvin, trouve lui aussi que « la situation n'est pas dramatique ».

M. Gauvin, ex-maire de Saint-Adalbert, affirme qu'il « connaît bien les maires ». « Ils ont besoin d'être rassurés et c'est ce qu'on va faire en les informant ».

L'information semble la solution adoptée par les députés ministériels pour faire face à la marée des protestations municipales. Chacun d'eux a reçu mercredi dernier une pochette leur expliquant comment présenter à leurs maires les nouvelles décisions gouvernementales.

M. Gauvin admet cependant que le gouvernement est intervenu brus-

quement et sans concertation avec sa décision. « On admet que le gouvernement aurait dû prendre un peu plus son temps et consulter », a-t-il dit.

Le député de Beauce-Nord, Jean Audet, revenait justement de son comté où il avait entendu une émission de radio portant sur ce sujet.

« À la radio, des locataires ont téléphoné pour manifester leur crainte que la taxe scolaire va doubler et se répercuter sur le prix de leur loyer », a raconté M. Audet.

Lui aussi croit que les craintes des citoyens vont se calmer lorsqu'ils seront mieux informés. « On va attendre que la poussière retombe », a dit le député dont la circonscription compte une trentaine de municipalités.

Avec 37 municipalités dans son comté de Kamouraska-Témiscouata, la députée France Dionne avoue avoir reçu des demandes de pré-

sions de la part de certains maires.

Mme Dionne entretient un espoir cependant : à deux reprises la semaine dernière, le premier ministre Robert Bourassa a laissé entendre que des mesures spéciales pourraient être annoncées dans le budget pour faire face à la nouvelle situation.

« Je me dis que si M. Bourassa en a parlé, il y a des choses qui sont regardées très sérieusement dans le budget », a-t-elle dit.

On ne peut que spéculer cependant sur les possibilités ouvertes au gouvernement. On parle des façons détournées d'aider financièrement les municipalités comme par exemple une augmentation des montants que le gouvernement verse comme compensations de taxes pour les édifices qu'il possède dans les municipalités. Peut-être sera-t-il question de mesures qui permettent aux contribuables de réduire leur compte de taxes.

QUÉBEC

La CSN manifeste contre l'ouverture le dimanche

QUÉBEC (PC) — Une centaine de délégués de la Fédération du commerce ont manifesté, hier midi, dans des rues de Québec, pour montrer leur opposition à l'ouverture des commerces le dimanche.

Ces travailleurs de l'alimentation, affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, soutiennent que l'ouverture des commerces le dimanche se traduira par une détérioration de la qualité de vie des employés et, notamment, par une prolongation de la semaine de travail.

La secrétaire-générale de la fédération, Mme Jacqueline Sanscartier, pense également que cette mesure, qui vise en fait les magasins à grande surface, ne créera pas d'emplois, mais apportera plutôt un réaménagement des horaires de travail.

La fédération propose plutôt d'allonger les heures de travail du mercredi.

Garavou vous dit :

ATTENTION!

CSST

CEPSUM

RENCONTRES AU ... SOMMET

Inscription session Printemps-Été

Les inscriptions aux activités sportives auront lieu :
les 17 et 18 avril
de 19:00 à 20:00

Retardataires:
lundi 30 avril de 19:00 à 20:00

S'il reste des places il sera possible de s'inscrire du lundi au vendredi entre 12:00 et 19:00 au secrétariat (5e étage du CEPSUM).

*** CEPSUM**
(Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal)
2100, boul. Édouard Montpetit

Metro Édouard Montpetit
Information: 343-6150

Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des sports



Ryan White

SIDA

Décès du jeune Ryan White

INDIANAPOLIS (AFP) — Ryan White, le jeune Américain atteint du sida et dont l'état de santé était suivi avec émotion dans toute l'Amérique, est mort hier, a indiqué un porte-parole de l'hôpital Riley d'Indianapolis (Indiana).

Ryan White avait 18 ans. Les médecins avaient découvert qu'il était atteint du sida quand il avait 13 ans. Il avait été infecté lors de l'administration de produits destinés à soigner son hémophilie.

Ryan était tombé dans le coma au début de la semaine, victime d'une hémorragie interne, et les médecins avaient renoncé à l'opérer en raison de son hémophilie.

Lorsque sa maladie avait été découverte, l'adolescent s'était vu interdire de continuer à fréquenter son école, les parents des autres élèves redoutant une contagion. Une action en justice lui avait apporté le droit d'y retourner, et la célébrité.

Un film relatant l'histoire de Ryan White a été diffusé à la télévision et le jeune homme, devenu ami de stars telles Elton John ou Michael Jackson, était devenu le porte-parole des enfants atteints du sida.

Son décès a suscité hier des réactions à travers les États-Unis.

De la Maison Blanche, le président George Bush a publié un communiqué exprimant « sa profonde tristesse » ainsi que celle de son épouse Barbara. « Tous les Américains sont impressionnés par son courage, sa force et sa capacité à poursuivre la lutte », a déclaré M. Bush.

Pour l'ancien responsable des services de la santé de l'État de l'Indiana, le Dr Woodrow Meyers, « la nation a perdu l'un de ses principaux dirigeants » dans la bataille contre le sida et « un porte-parole d'importance sur la maladie ».

En 1988, alors qu'il se trouvait devant l'Association nationale de l'éducation pour discuter de son combat, Ryan White avait demandé à l'assemblée de faire en sorte que « le sida puisse être une maladie et pas un mot sale, grâce à une éducation appropriée ».

Sa dernière apparition publique avait eu lieu le 26 mars dernier à Los Angeles aux côtés de l'ancien président Ronald Reagan et de son épouse Nancy.

Ces derniers temps, Ryan se rendait de plus en plus rarement à l'école en raison de son état de santé. Il avait été soigné à l'AZT pour retarder l'issue fatale mais souffrait en permanence d'infections.

Ses funérailles sont prévues pour mercredi prochain et le drapeau du parlement de l'Indiana sera en berne ce jour-là.

Plus de la moitié des hémophiles américains, comme Ryan, sont atteints du virus du sida.

La plupart ont été infectés au début des années 80, avant qu'on ne se rende compte que les hémophiles étaient une population à risque. Le virus du sida s'était infiltré dans le facteur VIII, une substance qui est injectée aux hémophiles pour les protéger d'une hémorragie mortelle.

Cette protéine coagulante est extraite du sang des donneurs. Ce n'est qu'en 1984 que des mesures ont été adoptées en vue de purifier le facteur VIII.

Entre 1978 et 1984, environ 55 % des quelque 20 000 hémophiles que compte le pays ont été contaminés, selon la Fondation nationale des hémophiles.

La maladie s'est déclarée chez 1200 d'entre eux. Les autres restent en sursis.

La purification du facteur VIII est très coûteuse, et le prix d'un traitement de base pour un cas grave d'hémophilie se situe désormais entre 50 000 \$ et 100 000 \$ par an.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondé en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Tél.: 05-268656
Fax: (514) 845-7874
Tél.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

DISONS NON À LA TPS DÈS AUJOURD'HUI

Si le gouvernement fait à sa tête, presque tout ce que vous achèterez après le 1er janvier 1991, que ce soit un hot-dog ou l'huile à chauffage pour votre maison, sera assujéti à une taxe supplémentaire de 7 %.

Aujourd'hui, vous pouvez dire votre mot.

Composez ce numéro de téléphone spécial jusqu'à 23h00 pour dire votre opposition à la taxe. Les appels seront automatiquement comptabilisés par Bell Canada. Les résultats de la campagne seront annoncés demain.

C'est votre chance de dire à Ottawa qu'il nous faut un régime fiscal selon lequel tous et toutes payent une part équitable, y compris la grosse entreprise et les riches.



Composez
1-900-750-6151

Des frais de 50 cents seront ajoutés à votre compte de téléphone.



Mouvement pour la justice fiscale
2841, promenade Riverside
Ottawa (Ontario) K1V 8X7

Un banc pour les caissières Prudence chez Provigo

Paul Cauchon

PROVIGO proposera au syndicat concerné de collaborer avec l'entreprise dans l'élaboration d'un projet d'un banc (ou d'un module banc/table) pour permettre aux caissières de s'asseoir si elles le désirent.

Mais l'entreprise entend tout de même en appeler de la décision prise il y a dix jours par le Bureau de révision de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) qui avait accepté la plainte d'une caissière d'un supermarché Provigo de Port-Cartier. Cette caissière exigeait un banc pour s'asseoir, contre la volonté de l'employeur.

La réaction de l'entreprise, telle qu'expliquée par Kenneth Gobeil, directeur des relations industrielles chez Provigo, se veut donc à la fois ouverte et à la fois prudente : on propose au syndicat de collaborer, mais on porte la décision de la CSST devant la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles.

« Il est clair que nous voulons privilégier la concertation, ajoute-t-il, mais si les parties n'arrivent pas à s'entendre nous verrons. Pour le moment, la Commission d'appel peut mettre le dossier sur la glace ».

La décision obligeait l'entreprise à soumettre à la CSST un plan dans les 60 jours, incluant les détails physiques et techniques d'un banc ou d'un ensemble.

M. Gobeil déclare que l'entreprise consultera les employées concernées sur la Côte-Nord, ainsi que le syndicat de la Fédération du Commerce de la CSN, pour trouver une solution technique, mais il ne peut indiquer pour le moment combien il en coûterait pour implanter un tel système dans l'ensemble des supermarchés.

« La décision de la CSST ne s'applique que dans les supermarchés qui étaient en cause, sur la Côte-Nord », précise-t-il.

Règlement chez Catelli

de la Presse canadienne

LES EMPLOYÉS de la compagnie Catelli ont accepté, en fin de semaine, dans une proportion de 53,4 %, les offres de leur nouvel employeur, la multinationale américaine Borden.

Ils ont donc opté pour la conservation de leur emploi en acceptant des offres qui les pénalisent au chapitre salarial et normatif.

Dans l'Est de Montréal, Catelli emploie environ 250 personnes, dont la moyenne d'âge est de 50 ans et dont la plupart cumule plus de 30 ans de service.

Du côté patronal, la compagnie Borden a exprimé sa satisfaction à la suite de ce vote des employés ratifiant une nouvelle convention de travail de trois ans.

AU COMPLEXE GUY-FAVREAU Disparition d'une toile

LE SALON de l'aquarelle qui se tient au Complexe Guy-Favreau de Montréal a été le théâtre en fin de semaine d'un vol de tableau.

Une aquarelle en couleurs, dont le titre est *Contact*, est ainsi disparue dans la nuit de vendredi à samedi. Le tableau figuratif mesure 56 par 76 cm et représente sept personnages.

L'auteur, Mme Yolaine Lefebvre, invite toute personne détenant des informations pouvant conduire à la récupération du tableau à communiquer avec la Société canadienne d'aquarelle (tél.: 388-6147).

Un rêve-o-thon tourne au cauchemar

VICTORIAVILLE (PC) — Le Rêve-o-thon de samedi devant permettre à la Fondation Rêves d'enfants, section Bois-Francs, d'amasser 24 000 \$ a tourné à la catastrophe et les responsables de la journée se retrouvent avec un déficit sur les bras, faute de participation populaire.

Les huit enfants qui attendaient la réalisation de leur rêve ne seront pas pénalisés. Leurs rêves seront financés par l'organisme de Montréal, mais la section locale devra le rembourser.

POUR LES ÉCOLES QUÉBÉCOISES

La CEQ veut une politique interculturelle

Paul Cauchon

LE MINISTÈRE de l'Éducation devrait développer une véritable politique interculturelle à l'école, estime la Centrale d'enseignement du Québec (CEQ). Mais comme il semble se traîner les pieds, la centrale syndicale entreprend elle-même en juin une grande consultation auprès de ses membres afin de promouvoir « le caractère français du Québec dans une réalité pluri-ethnique ».

BAIE JAMES II

Les Cris rejettent l'offre de Québec

Louis-Gilles Francoeur

LES CRIS de la Baie James ont répliqué en fin de semaine au projet de Québec de faire évaluer les impacts de la 2e Baie James par deux comités paritaires en déclarant une « guerre à finir » avec le harnachement des complexes Grande Baleine et NBR.

La réaction officielle de la communauté cri est venue en fin de semaine du chef Billy Diamond, de la bande cri de Waskaganish qui a affirmé à l'université Carleton, à Ottawa, que Québec était en train de ridiculiser les Canadiens sur la scène internationale en se donnant simultanément dans ce projet le rôle de « promoteur, d'évaluateur, de juge et de jury ».

Qualifiant de « farce » la stratégie

La présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, réagissait ainsi hier au projet de politique linguistique annoncé mercredi dernier par la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM), projet qui veut rendre obligatoire l'utilisation du français partout à l'école.

La CEQ partage les objectifs de la CÉCM : il est impérieux, explique-t-on, que la langue française soit la langue utilisée à l'intérieur de la salle de classe et devienne aussi la langue commune durant les autres activités pédagogiques et récréatives.

d'évaluation environnementale de Québec même si elle prétend associer les Cris à l'exercice, le chef Diamond a déclaré que son « peuple avait pris une décision ».

Hydro-Québec, Québec et Ottawa, dit-il, ont brisé un pacte solennel en proposant d'autres projets hydro-électriques dans les terres indiennes.

« Ils ne le feront pas. Nous ne les laisserons pas faire. Ma bande a porté l'affaire devant les tribunaux et nous utiliserons tous les moyens à notre disposition pour mettre en échec (« to block ») le projet NBR et aider nos frères à stopper celui de Grande Baleine. Nous réclamons et déclarons notre souveraineté sur nos terres et nos ressources parce que nous sommes les seuls à pouvoir en prendre vraiment soin » de façon à pouvoir les remettre intactes aux générations futures.

Malgré le taux de mortalité des cerfs

Pas de chasse aux loups à La Macaza

Louis-Gilles Francoeur

LE MINISTÈRE du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) n'or-

ganisera aucun contrôle de la population de loups autour de l'important « ravage » de chevreuils de La Macaza, suivant en cela les recommandations d'une étude des mortalités de cervidés réalisée cet hiver par le biologiste Éloi Mathieu.

C'est ce qu'a confirmé un porte-parole de la direction des biologistes, M. Robert Parent, selon qui les mortalités de chevreuil recensées cet hiver ne dépassent pas les barèmes conventionnels.

Les associations de chasseurs et de trappeurs de la région de La Macaza réclament avec insistance un contrôle des loups dans leur région, soutenant que ces prédateurs sont en train de compromettre le sort du cheptel de cerfs de Virginie qui « ravagent », c'est-à-dire qui se rassemblent pour passer l'hiver autour du village.

Le « ravage » est l'un des plus importants de la province avec plus de 5000 bêtes. Chasseurs et trappeurs voient dans les loups des concurrents

capables de compromettre leur propre récolte et celle des chasseurs de l'extérieur dont la venue automnale génère d'importantes retombées économiques.

La population de chevreuils de cette région est passée de 490 têtes en 1970, à plus de 2900 en 1980, pour atteindre le niveau record actuel de plus de 5000 en raison des hivers plus doux de la dernière décennie.

Même si l'hiver 89 a été particulièrement rigoureux, le taux de mortalité n'a été que de 27 %, soit 590 bêtes. De ce nombre, les loups en ont attrapé 40 % alors que la faim et le froid ont fait le reste.

Une part des captures des prédateurs s'explique aussi par la santé précaire de plusieurs bêtes, devenues ainsi plus vulnérables.

Les biologistes ont aussi noté que le plus grand nombre de mortalités a été constaté à proximité du village, où les bêtes dépendent de la nourriture fournie par les humains.

Le ministre Claude Ryan devrait prendre le leadership qui lui revient dans ce dossier afin qu'il y ait une politique linguistique cohérente dans les commissions scolaires, au lieu de se préoccuper de panneaux routiers bilingues.

Mme Pagé ajoute qu'il faut établir une distinction entre la langue maternelle et l'anglais. « Je ne vois pas pourquoi il faudrait s'émouvoir ce que des Haïtiens, par exemple, parlent créole entre eux. Mais pour que les différentes communautés culturelles communiquent entre elles et avec la communauté francophone ça prend une langue commune, le français. »

Un véritable programme de promotion du français à l'école pourrait comprendre plusieurs aspects : comités de francisation, semaines promotionnelles du français, représentations auprès des radios étudiantes pour la diffusion de musique francophone, etc. Et dans les cours d'histoire, ajoute Lorraine Pagé, « il faudrait mettre en lumière l'importance du français et de la collectivité fran-

cophone au Québec, tout en expliquant mieux l'apport des communautés culturelles à notre développement ».

On confie actuellement à l'école une mission d'intégration sans lui en donner les moyens, ajoute-t-elle. « L'école à elle seule ne peut pas suppléer à l'absence d'une volonté politique réelle visant à faire du français la langue de communication interculturelle, la langue d'échange. »

La CEQ croit d'ailleurs qu'il est temps de prendre elle-même le leadership, et en juin prochain le congrès de la centrale adoptera une déclaration de principe en matière de relations interculturelles, qui donnera le coup d'envoi à une large campagne de sensibilisation auprès de ses membres.

Pendant les mois qui suivront, tous les syndicats de la centrale se pencheront sur un document d'analyse qui aura été proposé en juin, et un an plus tard, on espère pouvoir adopter, en consultation avec les leaders des communautés culturelles, un plan d'action ferme en la matière.



Comme il y a 2000 ans

PHOTO JACQUES NADEAU

Les chrétiens ont célébré hier le dimanche des Rameaux qui marque l'ouverture de la Semaine Sainte. Toutes les églises se sont rassemblées à l'entrée de Jésus à Jérusalem, monté sur une ânesse, quelques jours avant la Pâque.

« Dans la foule, rapporte l'évangéliste Matthieu, la plupart étendait leur manteau sur le chemin; d'autres coupaient des branches aux arbres et en jonchaient la route ». D'où ce nom de Dimanche des Rameaux. Cette célébration a donné lieu à l'éclosion d'un artisanat religieux, le tissage des palmes, comme celle que tenait hier Johanne Gariépy, huit ans, à l'église Notre-Dame de Montréal.

Jours Saints

INVITATION SPÉCIALE À TOUS LES FIDÈLES À LA CATHÉDRALE MARIE-REINE-DU-MONDE

le MERCREDI SAINT, 11 avril 1990, à 20h00, la MESSE CHRISMALE sera célébrée par plus de 300 prêtres sous la présidence de l'archevêque de Montréal Monseigneur Jean-Claude Turcotte	le JEUDI SAINT, 12 avril 1990, à 20h00, la Cène du Seigneur sera présidée par Monseigneur André-Marie Clichella, curé de la cathédrale	le VENDREDI SAINT, 13 avril 1990, à 15h00, la méditation du Chemin de la Croix sera présidée par Monseigneur Jean-Claude Turcotte et animée par Monseigneur Clichella à 17h00, Monseigneur Jean-Claude Turcotte présidera également l'Office du Vendredi Saint
---	--	--

le SAMEDI SAINT,
14 avril 1990, à 20h00,
Monseigneur Clichella
présidera la Vigile Pascale
en présence de
Monseigneur
Jean-Claude Turcotte

le DIMANCHE DE PÂQUES,
15 avril 1990, à 11h00,
la messe de la Résurrection
sera présidée par
l'archevêque de Montréal
Monseigneur
Jean-Claude Turcotte

Pour informations, appelez au 866-1661.

camp de vacances

garçons et filles
de 6 à 16 ans

base de plein air des laurentides inc.

Auberge du Mont St-Jovite Auberge du Lac Sauvage

Programme d'immersion anglaise

- Équitation
- Ski nautique
- Planche à voile
- Voile
- Natation
- Escalade
- Canot camping
- Tir à l'arc

- Hébergement en chambre et dortoir
- 110 acres de terrain
- Écuries
- Piscine chauffée
- Transport aller retour de Mtl
- Activités adaptées selon le groupe d'âge

Information et dépliant sur demande
Secrétariat:
C.P. 1770,
St-Jovite
J0T 2H0
Francine
Gérmino —
Grondim
(819) 425-3556

PLONGEZ DANS L'AVENTURE!

membre accrédité par
l'Association des
Camps du Québec

appel sans frais: 1 (800) 567-6780

CAMPS D'ÉTÉ

DES VACANCES SUR MESURE

Quatre programmes la semaine
Séjour polyvalent - séjour "Voie Optimiste" - séjour équestre - séjour planche à voile et dériveur léger.

Trois programmes la fin de semaine
Séjour "Jeunes Explorateurs" - séjour "Vélo-Camping" - séjour Équestre.

Demandez notre dépliant:
A 80 km de
Montréal
J0J 1G0

161, 514-246-3554
246-2909

Le Domaine Fraser

CAMPS D'ÉTÉ POUR JEUNES

Activités: Équitation, canot, voile, rabaska, hébertisme, feux, camp, tir à l'arc, expédition, camping, grands jeux, etc...

Durée: 5 ou 12 jours. **Cible:** 6 à 17 ans. **Chambres et dortoirs.** Classe nature, groupes, familles, ouvert à l'année.
684, Rte 265, St-Ferdinand d'Halifax - G0N 1N0 **(418) 428-9551**

CAMP DE JOUR DES CHAMPIONS

GARÇONS ET FILLES 4-14

ANIMATION EN ANGLAIS, ANIMATEURS BILINGUES

SPORTS, BEAUX-ARTS, HOCKEY, GYMNASTIQUE, NATATION
TERRAIN SPACIEUX DU COLLÈGE NOTRE-DAME, PRÈS DU MONT-ROYAL, OUTREMONT

9H À 16H LUN. AU VEN. - JUILLET ET AOÛT

739-3721 ACCUEIL ET SURVEILLANCE DE 8H À 18H. 739-3423

MATCHPOINT: GRAY ROCKS

du tennis junior super

1-800-567-6767

Un Camp de Tennis Junior prince

DÉCOUVERTES-SOLEIL

au service des sports de l'UQAM

SPORTS-SCIENCES-ARTS

Camps de jour pour les jeunes de 6 à 14 ans, du 3 juillet au 24 août

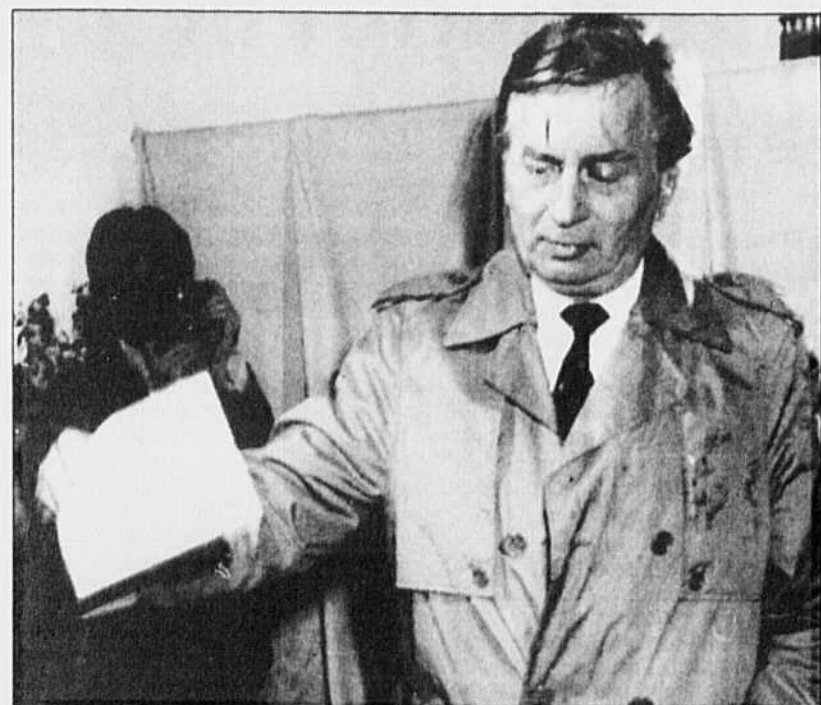
Séance d'information
Le mercredi 2 mai, de 18 h à 19 h

Inscription
avant le vendredi 11 mai

Renseignements : 987-3105

Université du Québec à Montréal

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE



Le président du Forum démocratique hongrois, József Antall a voté hier à Budapest.

Le Forum Démocratique remporte le deuxième tour électoral en Hongrie

BUDAPEST (AFP) - Les centristes du Forum démocratique hongrois (MDF) remportent une nette victoire au second tour des élections générales, selon la télévision.

Sur 380 sièges de députés attribués sur un total de 386, le MDF a obtenu 159 sièges, les libéraux 92, les petits propriétaires 44, le parti socialiste 32, les chrétiens-démocrates 21, les jeunes libéraux 21, dix sièges vont à des candidats indépendants et un à l'union agraire, un petit parti proche des communistes.

Ce total additionne les mandats obtenus au premier tour il y a deux semaines et les mandats attribués dans les circonscriptions à l'issue du second tour.

Moins d'un Hongrois sur deux s'est rendu aux urnes pour la mise en place d'un parlement et d'un gouvernement démocratique après 43 ans de pouvoir communiste en Hongrie. La commission électorale a précisé que la composition exacte du nouveau gouvernement ne sera pas connue avant ce soir.

Les résultats décisifs de ce second tour seront toutefois valides puisqu'il s'agit d'une participation de 25 %, selon la législation en vigueur.

Le 25 mars dernier, la participation électorale aux premières élections libres en Hongrie depuis 1947 s'était élevée à 63,15 %.

Le mauvais temps et une certaine

désaffection des 7,8 millions d'électeurs expliquent, selon les experts politiques, cette faible participation.

« Le régime communiste a été balayé dès le premier tour. Les électeurs n'avaient plus qu'à choisir entre deux blocs de centre-droit, le Forum Démocratique et ses alliés d'un côté, l'Alliance des Démocrates libéraux de l'autre, dont les programmes politiques et économiques sont presque identiques », explique un expert.

Pour les observateurs, cette faible participation électorale ne devait pas avantager l'un ou l'autre des deux partis sortis vainqueurs du premier tour, le Forum Démocratique et l'Alliance libérale.

À Budapest, les libéraux ont mieux réussi à mobiliser leurs électeurs que leurs adversaires du Forum alors qu'en province ce dernier devrait tirer avantage de la faible participation électorale.

Les partisans de l'ancien régime, qui ont totalisé environ 10 % des voix au premier tour, sont restés chez eux, estime-t-on, de même qu'un certain nombre de partisans du Parti socialiste hongrois, très déçus par le mauvais résultat du premier tour.

Déjà au premier tour, 125 députés sur 386 ont été élus. Les 261 restants doivent être désignés dans 171 circonscriptions individuelles et 90 sur des listes nationales suivant le principe des meilleurs restes.

Une commission d'enquête se perd en conjectures sur la cause du drame à bord du *Scandinavian Star*

GOETEBORG (AFP) — Plus de trente-six heures après l'incendie du traversier danois *Scandinavian Star*, dans le détroit du Skagerrak, au large des côtes norvégiennes, ayant fait probablement 135 morts, les enquêteurs étudient toutes les hypothèses sur les origines du sinistre.

Présence à bord d'un pyromane, négligence de la part du capitaine, incompétence de l'équipage et incompréhension linguistique entre ce dernier — à très grande majorité d'origine portugaise — et les passagers — Norvégiens, Danois et Suédois —, panique totale ayant conduit à une mauvaise utilisation des canots de sauvetage, mauvais fonctionnement du système d'alarme, vétusté du navire sont autant de points qui sont soulevés par la commission d'enquête tripartite (Norvège, Suède, Danemark).

Selon le dernier bilan, le ferry avait à son bord, au départ d'Oslo dans la nuit de vendredi à samedi, 395 passagers et 98 membres d'équipage. Les décomptes des rescapés s'élèvent dimanche à 358 et celui des corps retrouvés à 75 — dont beaucoup d'enfants — ce qui laisse toujours 60 disparus.

Le feu dévorait toujours, dimanche vers 10h (HAE), le *Scandinavian Star*, amarré dans le port de Lysekil (sud de la Suède). La thèse de l'incendie criminel a été évoquée par de nombreux témoins. Ainsi le capitaine du bateau, Hugo Larsen, estimait, dès samedi, être « sûr à 99 % » que l'incendie était volontaire.

Certains témoins, dont un maçon d'Aalborg (Danemark), affirmaient avoir « éteint des chiffons et vêtements qui brûlaient dans un couloir de cabines ». Ces derniers mois, plusieurs navires assurant cette liaison

ont été victimes d'incendies répétés, fort heureusement sans gravité, le dernier en date remontant en septembre 1989, à bord du ferry *Tor Scandinavia*. En 1988, le Holger Denski, commandé à l'époque par le même capitaine Larsen, avait déjà été l'objet d'un tel incendie.

Les passagers et les membres de l'équipage sont, par ailleurs, tous formels : « la panique a été totale à bord ».

Un marin portugais de 22 ans déclare que « le système d'alarme s'est mis à fonctionner environ quinze minutes après le début du feu ». « Mais les gens couraient et criaient partout ». Selon lui, « il a été difficile de faire fonctionner les canots de sauvetage et de distribuer les gilets ».

Interrogés, les passagers, Scandinaves en majorité, ont affirmé que « les marins étaient complètement affolés » et « ne comprenaient rien quand on leur parlait ».

L'ancienneté du ferry, construit en France en 1971, réaménagé aux États-Unis en 1984 pour servir de navire de croisière dans la mer des Caraïbes — où déjà plusieurs incidents avaient été signalés — a été également soulevée. Certains prétendent que la dernière révision, effectuée par les chantiers Mobile aux États-Unis, a été « bâclée ».

Des affirmations contestées par l'armateur du bateau, Ole Hansen, qui affirme que l'équipage du ferry était « bien entraîné », et que le bateau, « assuré et homologué par la Lloyd's », était « conforme aux règles internationales ».

Grâce à une mer calme, un temps dégagé et la présence de nombreux navires dans ces eaux, une catastrophe encore plus grande a pu être évitée.

Pour l'heure, les pompiers suédois tentent toujours d'éteindre l'incendie et espèrent pouvoir monter à bord dimanche soir ou lundi matin pour dénombrer les corps qui y restent.

Comme de nombreux traversiers qui assurent quotidiennement la liaison entre les grands ports des pays nordiques, le *Scandinavian Star* est un « bateau pour la liberté », où tout — ou presque — ce qui est interdit à terre, est permis.

Par centaines, les passagers embarquent, généralement le soir, sur ces impressionnants bâtiments où beaucoup de plaisirs sont offerts toute la nuit, et dès l'ancre levée, à des prix dérisoires.

Ainsi dans les nombreux bars qui jalonnent les ponts, l'alcool — qui est généralement hors de prix à terre — est servi hors taxes. Il arrive, souvent, qu'avec de tels tarifs — moins 40 % par rapport aux prix normaux — de très nombreux passagers finissent la soirée quasiment ivres.

Autres plaisirs offerts aux autres Scandinaves : les boîtes de nuit et discothèques, avec spectacles style *Broadway*, chanteurs et chanteuses, qui fonctionnent presque tout le temps de la traversée. On peut y danser et rencontrer d'autres gens jusqu'au petit matin.

Certains bateaux sont dotés de casinos avec machines à sous, roulette...

200 morts dans le naufrage d'un traversier en Birmanie

RANGOON (AFP) — Plus de deux cents personnes sont mortes ou portées disparues après le naufrage d'un traversier pris dans une trombe de vent, vendredi sur la rivière Gyaing, à 30 km à l'est de la ville de Moulmein, dans le sud de la Birmanie, a-t-on annoncé dimanche de source officielle.

Un nombre de 25 personnes ont pu être secourues après que le ferry Sein-Pan-Pya, appartenant à l'État, eut été pris dans un tourbillon — fréquents dans cette région à l'approche de la saison des

pluies de mousson — et eut coulé en quelques minutes avec 241 personnes à bord.

Quelque 48 heures après le drame, 67 corps étaient retrouvés et 149 personnes toujours portées disparues. Les autorités hésitaient cependant à se prononcer sur le nombre définitif des victimes du naufrage, estimant qu'une partie des disparus ont pu gagner la rive par leurs propres moyens et retourner chez eux, sans se faire connaître des équipes de secours.

Gorbatchev veut un sommet axé sur le désarmement

MOSCOU (AFP) — Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a indiqué qu'il espérait du sommet américano-soviétique avec le président George Bush qu'il soit principalement axé sur le désarmement, l'unification allemande et les relations économiques.

« Nous nous comprenons bien, avec le président George Bush. J'espère une discussion franche et complète, avec une plus grande confiance dans les relations entre l'Union soviétique et les États-Unis »,

a indiqué le numéro un soviétique cité dimanche par la Pravda, organe du parti communiste.

Le sommet américano-soviétique doit avoir lieu aux États-Unis du 30 mai au 3 juin.

« Le président et moi examinerons les résultats du travail fait après le sommet de Malte et nous conclurons certains accords. D'abord dans le contrôle des armements et le désarmement. C'est de cela que dépend d'abord le succès du sommet », a-t-il déclaré.

Les entretiens seront axés également sur l'unification allemande, qui doit se faire « de façon constructive, sans heurts et dans l'intérêt de tous en Europe et dans le monde », a-t-il ajouté.

Le sommet fournira également une bonne occasion de discuter de ce que « les deux camps peuvent faire pour transformer les paroles en actes dans les relations économiques », a affirmé M. Gorbatchev, en indiquant qu'il y avait eu quelque progrès en la matière.

ALCOOL... TROP, TROP SOUVENT, C'EST RISQUÉ!

Santé et Services sociaux Québec

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mt, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC, grand cottage dét., 5 c.c., 2 1/2 s/bains, s/sol fini, paysager prof., piscine chauffée, clôture, 265 000 \$ 389-9061.

BORD DE L'EAU Résidence moderne, constr. 1987, au bord de la rivière Richelieu. 195 000 \$ 463-1533.

BOUCHERVILLE: Maison 3 c.c., beau terrain, près fleuve. Prix révisé. Mme T. Vézina, 455-3555 Imvitec Ctr.

MAGOG, bord du lac Memphrémagog, résidence prestigieuse, site unique, toutes les commodités, pour acheteur qualifié seulement. Info: 514-668-1118 jour, 514-449-1469 soir.

MERCIER Duplex, semi-détaché, 1957, au 827 Fortin Jansin, 3-4, revenu: 15 000 \$/an. Taxes: 2 430 \$. Bachelor et fer chauffés à l'huile, eau chaude, 2e élect. locataires. 139 000 \$ 354-6988.

OUTREMONT, triplex 8 pces. idéal pour propriétaire occupant. 380 000 \$. Pas d'agent, 934-0205.

ST-HIPPOLYTE Au lac Achigan Belle canadienne, pièce sur pièce, 3 c.c., 1 1/2 salle de bains, foyer, poêle à bois, planchers et armoires en chêne, 2 patios, sur beau terrain paysager de 40 000 p.c., avec accès privé au lac, 15 min. de St-Jérôme, St-Sauveur, 45 min. de Montréal, aussi à vendre beau terrain boisé de 31 000 p.c., avec droit de passage au lac. 1-563-2607

ST-LAURENT Quartier résidentiel, luxueux cottage, 4 chambres, 2 1/2 s/bains, foyer, sous-sol aménagé, 345 000 \$. Agents s'abstenir, sur rendez-vous: 335-9301.

ST-PAUL D'ABOTSFORD 20 mins de Bromont, 55 de Mt. Zone verte. Grande maison + que centenaire. Rénovée. Pièce sur pièce. 26 acres, mi-boisé, ruisseau. 1-378-0648.

TERREBONNE: Modèle exclusif 89, 3 c.c., 3 s/bains acc. marbre, robinet, terne 24K. Intérieur luxueux, rampe d'escalier en verre avec mezzanine, plafond cathédrale, grandes fenêtres, cuisine design, verrière dans la s. à m., foyers, s/sol fini, piscine blanche ext., éclairage halogène, à voir! Après 18h, 492-0423, 492-1807.

VIEUX-LONGUEUIL, maison uni-familiale, partiellement rénovée, terrain magnifique. 551-7901, soir.

105 Propriétés à louer

MAISON D'ÉTÉ à louer, à Coin-avenant, percé, Gaspé 4 c.c., style et ameublement d'époque. Sem. ou mois. (418)385-2639 ou soir: 782-5119.

113 Propriétés à revenus à vendre

À BLAINVILLE, triplex neuf pour propriétaire occupant, 1 X 6 1/2 avec garage double et 2 X 4 1/2, hyp. 10% à an, 437-1119, 433-7930

121 Condos à louer

AHUNTSIC 4 1/2 neu, chauffage élec. Libre avril, 335-9665.

ILE-DES-SŒURS VAL DE L'ANSE Magnifique app. traversant, vue ville, fleuve. Situé au 7e, 2 c.c. + alcôve, 2 s/bains, comptoir cuisine granit, ascenseur semi-privé, piscine int./ext., salle d'entraînement. Libre 1er juillet. 1 500 \$ Mme Fillon: 288-1890.

LUXUEUX CONDO, verrière, terrasse, 2 c.c., 2 s/b, 2 garages, a.c., 15ème étage. Le Presqu'île à Laval, libre 1575 \$, 967-9029.

ST-LAMBERT Jardin du Golf, condo neuf, luxueux. 1215 pi.c., 2 c.c., piscine int., garage int., a.c., 6e étage, option d'achat poss. 850\$/mois, 466-7791.

VILLE ST-LAURENT, condo de coin, 3 c.c., 2 s/bains, 730 Montpelier, 895 \$ Juin ou juillet, 276-6068.

122 Condos à vendre

AHUNTSIC, joli condo 84, 4 1/2, mezzanine, tout-terrasse et garage privés, après 11hres. 384-6354.

BORD DE L'EAU-DUVERNEY Splendide 4 1/2, 9e étage, design moderne, foyer, garage, piscine int., etc. Faut voir! Pas d'agent. 561-1801.

CENTRE Près Radio-Canada, UQAM, métro, chaleureux avec jardin, 800 pi.c., idéal pied-à-terre ou premier achat. 75 000 \$. Jacqueline Pilon, 739-1598. Immobiliaire Outremont ctr.

ILE-DES-SŒURS Rue Terry-Fox. Magnifique condo ensoleillé, 2 niveaux, 2 c.c., foyer, garage. Vue sur Montréal. 144 000 \$ Jour: 284-9478.

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

122 Condos à vendre

CHARME DE LA CAMPAGNE Dans un cadre exceptionnel près stade olympique, à l'arrière des Tours Méritas, confortable, reposant, condo 4 1/2, climatisé, 2 s/bains, piscine int./ext., tourbillon, sauna, jardin terrasse, salles exercices, réception, alarme, garage, remise. Proximité métro. 255-8195.

ST-DENIS/JARRY Condo, 1 125 pi.c., 2 chambres, rénovation complète. 109 000 \$ Jr: 389-1429, sr: 747-4443.

ST-SAUVEUR Directement sur les pentes. R.d.c., coin, 2 c.c., meublé, tout équipé. 135 000 \$ 342-0822.

VIEUX-MONTRÉAL STUDIO 130 000 \$ IMKA INC. CRTR, Rémi Roy: 843-3131.

129 Chalets à vendre

ASBESTOS Trois lacs, chalet 24 X 31, 4 saisons, face au lac, 5 pièces, meublé, sous-sol 8 pi. (819)478-1978.

BORD DE L'EAU, 12 min. de Ste-Agathe, Montagne Noire, 159 000 \$ ou location, 1-438-7913.

PIERREVILLE Chalet Suisse, 20 X 30, 3 chambres, terrain 170 X 200. 658-4274.

141 Maisons de campagne à vendre

LAC MASSAWIPPI Cott. anglais sur le lac. 4 c.c., foyer, 195 000 \$. Sem. 276-1210, w-end: 819-838-5356.

145 Terres, fermes à vendre

TERRE DE SABLE pour béton avec permis, 375 acres + 50 acres à environ, 50 miles de Montréal. Téléphone soir: 1-889-4817.

TERRE DE SABLE pour compactation de routes en banlieue de Montréal. Téléphone soir: 1-889-4817.

149 Terrains à vendre

BORD DE L'EAU RIVIERE OUTAOUAIS 50 min. de Montréal, 112 330 pi.c., services, permis de construire. Idéal développeurs, hôtel, condos. avec bâtisse 7000 pi.c. Prix vente rapide, 819-242-1578.

160 App. et log. à louer

OUTREMONT Hartland, Bas duplex, chauffé, cuisine rénovée, s./lavege, 3 c.c., 2 s/b., solarium. Libre juillet. Références. 1260 \$/mois. 731-6303.

OUTREMONT: 2e. Grand 7 1/2, 3 c.c. + 1, rénov. frais peints, chauffé. Juin. 90 à août 91. 1 050 \$ après 18h. 272-5760

QUEEN MARY 3 1/2 garage inclus. Libre 1er juillet. 675 \$/mois. Guy St-Onge: 343-2307.

SHERBROOKE: près Davidson. 3 1/2 chauffé, ménage fait. 385 \$ après 18h. 272-5768

ST-HUBERT/DULUTH Grand app. lumineux & calme. 2 c.c., 815 \$/m., non-chauff. Libre 1er juil. Tél. jour: 524-1236.

164 App. et log. à partager

6 PIÈCES à partager avec prof. responsable et autonome, homme ou femme. A 5 min. métro Baubien. Libre dès maintenant. 276-6132.

167 À louer hors frontières

CALIFORNIE, PALM SPRINGS Villa du désert, 2 chambres, 2 s/bains, tout meublé, climatisation, 146, piscine, Jacuzzi, court de tennis. 1 heure de la frontière mexicaine et de Los Angeles, de toutes les plages et de Disneyland. Près de tous les magasins et de nombreuses activités paradisiaques. Libre de juin 90 à janvier 91. Réservez dès maintenant pour des vacances de rêve. 450\$/US/semaine, 355-7898, 494-4243.

MAISON 3 c.c., à louer, 800 \$/U.S./semaine. COTTAGE 3 c.c., Old Orchard Beach, Maine. 700 \$/U.S./semaine 207-934-1352.

251 Bureaux à louer

A SOUS-LOUER Bureau rue Jean-Talot, meublé et tapis complet. 721-3652.

ANJOU, Parc Industriel, édifice moderne, facile d'accès, br. neuvs clim., jusqu'à 6000 pi.c., aire commune, grand stat. Prix très compétitifs. Tous services. P. Paquette, 355-7893.

BUREAU à louer, grande surface disponible, clé en main, 200 pi. du métro, prix intéressant. Stationnement entièrement rénové. 849-8409.

251 Bureaux à louer

BUREAUX IDEALS PROFESSIONNELS Près métro Jean-Talot, 2 ou 4 pièces. 271-4767 (jour).

CENTRE PROFESSIONNEL Tous services compris. Angle Laurier/Avenue du Parc. Renseignements: 271-4700.

ST-JOSEPH Idéal professionnels. 350 et 600 pi.c.a., rénovés, air climatisé. Près métro Laurier. 271-4635.

259 Espaces commerciaux à louer

BELANGER, 2228, beau local, 845 pi.c., 550 \$, appeler le jour, sur rendez-vous. 225-0254.

MONTRÉAL-NORD, magasin à louer, 4400 pi.c. approx., plus s-sol, vaste stationnement, 8865-9875 Boul. St-Michel près Sauvé. Libre imm. 324-4829.

PRÈS HENRI-BOURASSA Entrepôt et bureaux 6 500 pi.c. et plus. 648-0360, 328-0052.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRE VARIABLES

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec M. André Leblanc au 844-7531 entre 9h30 et 12h00

J.N.O.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

CENTRE DE PHOTOCOPIE CHERCHE PHOTOCOPISTE D'EXPÉRIENCE SUR GROS APPAREILS

La compétence s'impose De 11h à 20h., du mardi au vendredi De 10h30 à 16h le samedi Appeler Luc Boutin: 385-9400

10-04-90

268 Espaces industriels à louer

CONDOS INDUSTRIELS neufs à louer, option d'achat, vente. Dans le Parc Industriel de Terrebonne, près de l'autoroute 404. 477-2111, 629-1899.

275 Locaux à louer

1889 BEAUBIEN EST 1 300 pi.c.a., commerce ou bureau 329-2666.

BEAUBIEN EST, 6903 Local, 1430 pi.c.a. Demandez M. Paquette, jour: 322-4800, soir: 257-1970.

LOCAL IDEAL pour professionnels, très propre, Ontario/Delassalle, 1200 p.c. Jour: 527-3497, soir: 629-5269.

283 Commerces à vendre

ÉCOLE DE CONDUITE À VENDRE Téléphonez à Heidi ou Maria: 272-1298

BOULANGERIE/PÂTISSERIE Un à Rawdon et un à St-Félix. 1(800)363-1759 ou 882-3661 demandez Michel.

TAPIS 1ER CHOIX Disponible en franchise Léger comptant 597-2226.

287 Commerces à louer

CENTRE-VILLE: Adj. Hold Renfrew, 900 pi.c.a., excellent foyer, bail jusqu'à 1er mai 93. Simon, jr: 848-8311. Sr: 842-1785

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Observateurs aux élections roumaines

BUCAREST (AFP) — M. Ion Iliescu, président intérimaire roumain, a confirmé hier que la Roumanie était disposée à accueillir des observateurs étrangers à l'occasion des prochaines élections. Lors d'une conférence de presse donnée avec le premier ministre, M. Petre Roman, M. Iliescu, qui le parti au pouvoir vient de désigner comme son candidat à la présidence, a affirmé que « toutes les organisations qui ont l'intention de venir en Roumanie se rendre compte du déroulement des élections, sont les bienvenues ». Les élections du 20 mai prochain, les premières libres en Roumanie depuis 44 ans, visent à désigner le président du pays ainsi que les deux chambres du Parlement. Interrogé sur un éventuel retour de la Roumanie à un régime monarchique, M. Iliescu a répondu que « la prochaine visite de l'ex-monarque n'avait rien à voir avec le retour de la monarchie ». Le roi Michel est attendu jeudi prochain pour un séjour d'une semaine à dix jours en Roumanie, le premier depuis son départ en exil il y a 44 ans.

La violence reprend au Natal

PRETORIA (AFP) — Trois noirs ont été tués au cours de la nuit de samedi à dimanche dans la province du Natal, alors que les affrontements semblaient s'être calmés, a indiqué la police dimanche. Selon la police, le bilan des affrontements des 12 derniers jours s'élève à plus de 65 morts, tandis que, selon des observateurs du Parti démocrate (DP - opposition parlementaire de gauche), il serait proche de 125. Les observateurs du DP ont par ailleurs indiqué à l'AFP que la quasi-totalité des habitants de Table Mountain avaient fui la région. Enfin, le Congrès national africain (ANC) et l'Organisation du peuple d'Azanie (AZAPO), organisation rivale rattachée au Congrès panafricainiste (PAC), ont publié un communiqué commun dans lequel ils annoncent la création d'une commission conjointe chargée d'examiner les possibilités de mettre sur pied une conférence consultative sur la violence.

Hubble sur la rampe de lancement

CAP CANAVERAL (AFP) — Le compte à rebours en vue du lancement prévu pour demain de la navette spatiale Discovery, chargée de larguer dans l'espace Hubble, le premier télescope spatial de l'Histoire, a commencé hier à Cap Canaveral, en Floride, a-t-on annoncé de source officielle. Hubble, d'un coût de près de 2 milliards \$ US et fruit de 20 ans de travaux, va permettre une révolution similaire à l'invention du premier télescope par Galilée en 1609. Le lancement de Discovery, initialement prévu le 12 avril, a été avancé de deux jours en raison, avait dit la NASA, du très bon déroulement des opérations de préparation au vol. Si tout se passe bien, le télescope spatial sera capable, en orbite, à plus de 600 km d'altitude au-dessus de la Terre, d'agrandir d'un millier de fois le volume d'espace observable par l'Homme. Dans le vide spatial, il pourra déceler des objets célestes jusqu'à 50 fois moins lumineux que les plus faibles observables du sol.

Prisons britanniques perturbées

LONDRES (AFP) — La situation demeurait inchangée à minuit (heure de Londres), la nuit dernière, dans les prisons britanniques de Dartmoor, dans le sud-ouest de l'Angleterre, et Strangeways, de Manchester, dans le nord, où des mutins se sont barricadés dans une des ailes de ces deux établissements pénitentiaires. Une centaine de détenus de la prison de haute sécurité de Dartmoor se sont joints, hier après-midi, à la révolte des prisonniers de Strangeways qui dénoncent depuis une semaine les conditions de détention dans les prisons britanniques souvent vétustes et surpeuplées. Il ne reste plus à Manchester, où les négociations avec les mutins se poursuivent, qu'une vingtaine d'irréductibles. À Dartmoor, le gouverneur de la prison, M. John May, a indiqué, hier soir, qu'il allait essayer d'entrer en contact avec les mutins dont, a-t-il dit, il « ignore les motifs de la révolte ». Selon lui, les conditions de détention dans sa prison n'ont rien de comparables avec celles de Strangeways, l'établissement de Dartmoor comptant environ 600 prisonniers pour 250 gardiens. Il y a trois jours, certains détenus de Dartmoor avaient déjà été transférés dans d'autres établissements par crainte d'incidents. Des couteaux avaient été découverts lors d'une fouille approfondie des cellules.

Maxwell investit 20 millions \$ en Bulgarie

SOFIA (AFP) — Le magnat de la presse britannique Robert Maxwell, propriétaire de *Maxwell Communication Foundation*, a signé des accords d'investissements en Bulgarie portant à 20 millions \$ US la somme totale de ses investissements dans ce pays. M. Maxwell, qui a annoncé ces investissements lors d'une conférence de presse à Sofia, hier, fournira à la Bulgarie 1000 tonnes de papier pour les besoins de la campagne précédant les élections parlementaires de juin prochain. M. Maxwell investira un million de dollars de plus dans une école de managers, portant son nom, qui a commencé à fonctionner depuis le début du mois dans la banlieue de Sofia. M. Maxwell a souligné que « des possibilités énormes d'investissement » existent en Bulgarie où, a-t-il dit, toutes les forces politiques sont d'accord sur la nécessité d'un passage vers une économie du marché. Il a estimé que les entreprises occidentales avaient la possibilité de pénétrer le marché soviétique par l'intermédiaire de sociétés mixtes formées avec des entreprises bulgares.

Reconnu coupable, Poindexter connaîtra son sort le 11 juin

WASHINGTON (AFP) — L'ancien conseiller du président Ronald Reagan pour les affaires de sécurité nationale, John Poindexter, a été reconnu coupable samedi, au terme d'un procès de cinq semaines à Washington, des cinq chefs d'accusations portés contre lui dans le scandale de l'irangate.

M. Poindexter, 52 ans, vice-amiral à la retraite, risque 25 ans de prison et 1,25 million \$ d'amende.

Le juge Harold Greene, chargé de l'affaire, qui avait amené M. Reagan à témoigner, doit annoncer la sentence le 11 juin.

Les jurés, qui ont délibéré durant six jours, ont reconnu l'ancien con-

seiller présidentiel coupable de deux chefs d'accusation pour avoir fait obstruction à l'enquête du Congrès, de deux autres pour avoir menti au Congrès et d'un pour conspiration.

M. Poindexter, dont le visage s'est davantage assombri à l'annonce du verdict, est le membre le plus haut placé de l'administration Reagan à avoir été jugé dans le scandale de la vente secrète d'armes à l'Iran et du détournement illégal d'une partie des bénéfices de cette vente pour soutenir les contras nicaraguayens.

Deux autres membres de l'administration avaient également été inculpés dans ce qui est considéré comme le plus gros scandale de l'ad-

ministration Reagan: le prédécesseur de M. Poindexter auprès du président, M. Robert McFarlane, qui a plaidé coupable avant la tenue du procès, et leur subordonné Oliver North, lieutenant-colonel des Marines aujourd'hui à la retraite, condamné à trois ans de prison avec sursis, 150 000 \$ d'amende et 1200 heures de travail communautaire. Il a fait appel.

« Il n'est pas question de faire preuve de charité à l'égard de l'amiral Poindexter, a déclaré le procureur Dan Webb à la sortie du tribunal. Il l'a fait parce qu'il voulait protéger la viabilité politique de Ronald Reagan. Et je considère que c'est une motivation égoïste », a-t-il ajouté.

Interrogé sur le témoignage de M. Reagan, pour lequel aucun crime n'avait été commis dans cette affaire, M. Webb a répondu que l'ancien président à « tort ».

M. Reagan avait témoigné à huis clos et ses déclarations avaient été enregistrées pour éviter la révélation d'informations pouvant toucher à la sécurité nationale.

À la Maison-Blanche, on indiquait que le président George Bush, à l'époque des faits vice-président, n'avait pas de commentaire sur le verdict.

M. Poindexter a été reconnu coupable d'avoir caché aux commissions du renseignement du Sénat et de la Chambre des représentants le rôle des États-Unis dans la fourniture à l'Iran de missiles Hawk en novembre 1985. Washington avait pourtant décrété un embargo sur les ventes d'armes à ce pays accusé de soutenir le terrorisme.

Il est également reconnu coupable d'avoir caché à la Chambre des représentants le soutien militaire apporté par son subordonné North aux contras rebelles en lutte contre le régime sandiniste de Managua.

À cette époque, le Congrès avait interdit une telle aide aux contras.

Le Fatah confirme la libération d'otages

PARIS (AFP) — Le Fatah-Conseil Révolutionnaire d'Abou Nidal s'est voulu rassurant dimanche en confirmant sa volonté de relâcher certains des otages, dont la Française Jacqueline Valente, et en affirmant qu'il n'y avait pas lieu de mettre en doute sa sincérité.

Après avoir déclaré samedi que le dénouement était « très proche », le porte-parole de du Fatah-CR dans l'affaire des otages du Silco, M. Walid Khaled, a affirmé dans un communiqué à Beyrouth que les « préparatifs pour la libération de Mme Jacqueline Valente, de son compagnon Fernand Houtekins et de leur fille Sophie se déroulaient comme prévu ».

À Paris, on apprenait dimanche de source sûre que le contre-espionnage français, la Direction de la surveillance du Territoire (DST) était au cœur du processus en cours.

C'est le directeur de la DST, M. Bernard Gérard, qui a été chargé de

cette opération. Comme lors de la libération en décembre 1988 en Libye de deux filles de Mme Valente, Marie-Laure et Virginie Bétille, il est assisté du colonel Philippe Rondot, un ancien de la DGSE (services de renseignement), grand spécialiste des problèmes du Proche-Orient et de l'Islam.

« Il n'y a pas lieu de s'inquiéter », a souligné le porte-parole du Fatah-CR en disant que sa formation annoncerait la « date et le lieu de la libération au moment opportun ».

L'incertitude régnait toutefois sur le sort du second enfant de Mme Valente, un garçon né en captivité comme la petite Sophie. Le porte-parole ne l'a pas mentionné dimanche, alors qu'il avait déclaré à l'AFP samedi à son propos qu'il « se pourrait que les discussions en cours conduisent à des résultats positifs et permettent la libération de toute la famille ».

Le président de la Yougoslavie promet des élections libres d'ici à six mois

BELGRADE (AFP) — Des élections libres au suffrage universel entre plusieurs partis auront lieu « au plus tard dans six mois », en Yougoslavie, pour désigner les députés au parlement fédéral, a indiqué dimanche à Ljubljana, capitale de la Slovénie (nord-ouest) le chef de l'état yougoslave, M. Jancz Drnovsek, cité par l'agence Tanjug.

M. Drnovsek, originaire de Slovénie, s'était rendu dans la matinée à Ljubljana déposer son bulletin de vote aux élections du président et du parlement de Slovénie, les premières dans l'histoire de la Yougoslavie socialiste à offrir le choix entre les communistes réformateurs et les candidats de l'opposition.

Les premiers résultats partiels de

l'élection placent le candidat communiste réformateur Milan Kucan en tête devant celui de la coalition de l'opposition Demos, a-t-on appris de source officielle à Ljubljana.

Les résultats des votes dans cinq communes portant sur 17 113 suffrages exprimés (sur 1,4 million d'électeurs inscrits) donne 37,6 % des voix à M. Kucan devant le candidat de Demos, M. Jozse Pucnik, crédité de 29,1 % des voix.

Le candidat indépendant Ivan Kramberger obtient 21,1 % des voix et le candidat libéral Marko Demšar 12,1 %.

Ces résultats, bien que peu significatifs en raison du faible nombre de votants qu'ils représentent, confirment les sondages pré-électorales donnant l'avantage au candidat com-

muniste qui devrait cependant attendre le verdict du second tour le 22 avril.

Ces élections, a souligné M. Drnovsek, « sont le signe d'une démocratisation qui progresse irrésistiblement ». Des élections pluripartites, a-t-il ajouté, « auront lieu très prochainement dans d'autres républiques et au plus tard dans six mois pour désigner le parlement fédéral ».

Interrogé sur une éventuelle sécession de la Slovénie de la fédération yougoslave, réclamée par de nombreux leaders de l'opposition slovène, M. Drnovsek a souligné qu'elle « ne lui paraissait pas très logique au moment où l'Europe s'intègre et où on parle de confédération européenne ».



Dimitra, l'épouse de l'ex-premier ministre grec Andreas Papandreu l'embrasse à la sortie du bureau de scrutin, à Athènes. Son parti, le PASOK s'est classé au deuxième rang.

La Nouvelle Démocratie mène en Grèce

ATHENES (AFP) — Les conservateurs du parti Nouvelle Démocratie ont obtenu au moins la moitié des 300 sièges au Parlement et pourraient encore améliorer ce score, a indiqué lundi à 02h00 locales (dimanche, 23h00 GMT) le ministre grec de l'Intérieur, M. Theodoros Katsirvanos.

Selon M. Katsirvanos, la Nouvelle Démocratie disposait à ce stade du dépouillement — soit plus de la moitié des bureaux de vote — de 150 sièges, le Pasok (Mouvement socialiste panhellénique) de 124 sièges, la Coalition de la Gauche et du Progrès (dominée par les communistes) de 19 ou 20 sièges. Quatre députés, soutenus à la fois par le Pasok et la Coalition, sont élus dans des circonscriptions à siège unique.

La minorité musulmane de Thrace occidentale (nord-est de la Grèce) dispose d'un député et les écologistes d'un député.

Selon la Constitution, un parti doit disposer de 151 sièges pour former un gouvernement, disposant de la majorité absolue au Parlement.

M. Constantin Mitsotakis, président de la Nouvelle Démocratie, avait précisé avant l'élection qu'il tenterait de former un gouvernement; même s'il n'avait que 150 députés.

Sans attendre le résultat final, des milliers de partisans de la Nouvelle Démocratie se sont rassemblés devant le siège de la Nouvelle Démocratie au centre d'Athènes pour célébrer la victoire.



Défense nationale
National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE FARNHAM (QUÉBEC)

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de Farnham (Québec) jusqu'à nouvel ordre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur du Camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

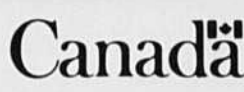
MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77





Défense nationale
National Defence

AVIS AU PUBLIC

ZONE DANGEREUSE LAC SAINT-PIERRE

En 1952, le Gouvernement fédéral désignait comme ZONE DANGEREUSE la partie du lac Saint-Pierre située au sud du chenal de navigation et autorisait le Centre d'essais et d'expérimentation de la Défense nationale à Nicolet d'y procéder au tir d'artillerie. La délimitation exacte de cette ZONE DANGEREUSE figure à la fin du présent avis.

L'expression ZONE DANGEREUSE signifie, dans ce cas, que des tirs d'artillerie peuvent être effectués en tout temps à l'intérieur de cette zone et que toute personne qui en franchit les limites peut être exposée au danger. En dépit du fait que le ministère de la Défense nationale prend toutes les mesures raisonnables en vue d'éviter que des accidents ne se produisent, quiconque pénètre dans la ZONE DANGEREUSE le fait à ses risques et périls.

Le ministère de la Défense nationale est également propriétaire d'un lopin de terre longeant la rive sud du lac Saint-Pierre et qui s'étend de la rivière Nicolet à une pointe de terre connue sous le nom de Longue Pointe située directement au nord du village de Baieville. Ce lopin est clôturé et un nombre suffisant d'affiches portant l'inscription **ENTRÉE INTERDITE** y sont installées. Toute personne qui enfreint ce règlement s'expose au danger. Veuillez prendre note que ce terrain est aussi officiellement reconnu comme réserve d'oiseaux et qu'il y est strictement interdit de chasser.

Toute personne découvrant un objet suspect soit à l'intérieur des limites de la ZONE DANGEREUSE, soit en aval du fleuve ou ailleurs doit éviter de le déplacer, marquer le mieux possible son emplacement et prévenir le détachement local de la Sûreté du Québec. Bien que la majeure partie des projectiles tirés dans la ZONE DANGEREUSE soient inoffensifs, certains peuvent être une source de danger et la distinction entre ces deux catégories ne peut être établie que par des experts en la matière. Il est strictement interdit de collectionner ces objets et tenter de les déplacer ou même y toucher de façon non avertie pourrait être dans certains cas bien spécifiques extrêmement dangereux.

Le présent avis ne comporte aucune modification des conditions en vigueur; il n'est publié qu'à titre de rappel à tous les intéressés.

DÉLIMITATION DE LA ZONE DANGEREUSE

Commence à un point de la digue de l'île Moras, à proximité de l'embouchure de la rivière Nicolet, à 46° 15'00" de latitude nord et à 72° 39'14" de longitude ouest;

de là, en direction ouest, à 46° 15'00" de latitude nord jusqu'à un point situé à environ 455 mètres de la ligne du chenal de navigation à 46° 15'00" de latitude nord et 72° 43'20" de longitude ouest;

de là suivant la ligne sud du chenal de navigation, à une distance de quelque 455 mètres jusqu'à un point situé à 46° 09'20" de latitude nord et à 72° 56'20" de longitude ouest;

de là, vers le sud-est jusqu'à la Pointe à Comtois, située à l'est de l'embouchure de la rivière Saint-François, à 46° 07'21" de latitude nord et à 72° 55'00" de longitude ouest;

de là, vers le nord-est, le long de la rive sud du lac Saint-Pierre jusqu'à un point situé à 46° 12'17" de latitude nord et à 72° 39'24" de longitude ouest;

de là, vers le nord-est, jusqu'à un point situé sur la rive ouest de la rivière Nicolet à 46° 13'58" de latitude nord et à 72° 38'28" de longitude ouest;

de là, vers le nord, le long de la rive ouest de la rivière Nicolet jusqu'au point de départ.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense Nationale

Ottawa (Ontario)
Canada
17630-77





HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES AUTOCHTONES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le Comité permanent des affaires autochtones entamera bientôt deux importantes études.

1) L'ALPHABÉTISATION: Entre avril et juin 1990 (approximativement), le Comité étudiera l'alphabétisation parmi les peuples autochtones, notamment en ce qui concerne l'anglais et le français ainsi que les langues autochtones. Des audiences publiques sur le sujet auront lieu en divers endroits du pays. Le Comité invite les particuliers ou organismes intéressés à lui présenter des mémoires. Les groupes qui voudront comparaître communiqueront sans tarder avec la greffière par lettre ou par téléphone, aux adresses et numéros indiqués ci-dessous. Le programme des audiences sera annoncé ultérieurement.

2) LES REVENDEICATIONS TERRITORIALES: Après cette première étude, le Comité se penchera sur le processus de négociation et de règlement des revendications territoriales "particulières" et "globales" (sans porter atteinte aux négociations en cours, le cas échéant). Cette analyse portera notamment sur l'autonomie gouvernementale dans le contexte des revendications globales. Les audiences publiques sur le processus de négociation des revendications particulières commenceront à l'automne 1990, aux heures et lieux qui seront annoncés. Des recherches de fond seront effectuées en vue des audiences ultérieures sur les revendications globales. Le Comité invite tous les particuliers et organismes intéressés à comparaître aux audiences sur les revendications particulières et/ou globales, à communiquer avec la greffière du Comité par lettre ou par téléphone. Le programme des audiences sur ces deux questions sera annoncé plus tard.

Enfin, le Comité permanent des affaires autochtones est heureux d'annoncer qu'à l'automne 1990, un examen des questions courantes touchant les autochtones. Vous pouvez obtenir le rapport intitulé "Questions en suspens: Programme d'action pour tous les Canadiens dans les années 1990," auprès de la greffière du Comité.

La greffière
Comité permanent des affaires autochtones
Pièce 617, Edifice Wellington
Ottawa, (Ontario)
K1A 0A6

Tél : (613) 996-1532
Télécopieur : (613) 996-1962

Le président
Ken Hughes, député

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 10
ASTRE II: — *First Power* sem. 7 h 30, 9 h 30
ASTRE III: — *Cry Baby* sem. 7 h 9 h
ASTRE IV: — *Opportunity Knocks* sem. 7 h 30, 9 h 35

BERRI I: (288-2115) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — *Le sud* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 9 h 30
BERRI III: — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45
BERRI IV: — *Ultimate vengeance* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI V: — *Ripoux contre Ripoux* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, 11 h, 1 h 30, 5 h 40, 7 h 40

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Bad Influence* sem. 7 h, 9 h 10
BONAVENTURE II: — *Handmaid's Tale* sem. 7 h 15, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — *Ultimate vengeance* sem. 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: — *My Left Foot* sem. 7 h 20, 9 h 25
BROSSARD III: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Cruising Bar* sem. 7 h, 9 h
CARREFOUR LAVAL 2: — *La guerre des Roses* sem. 7 h 10, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 3: — *Pour toujours* sem. 7 h 05, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 4: — *Ripoux contre Ripoux* sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: — *Né un 4 juillet* lun. au jeu. 8 h
CARREFOUR LAVAL 6: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt — *Opportunity Knocks* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — *Born on the 4th of July* 2 h, 5 h, 8 h
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — *Cinéma paradiso* 1 h 30, 4 h 20, 7 h, 9 h 25

CINÉMA JEAN-TALON: Mt — *Pretty Woman* sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA OMÉGA 1: — *Patrouille en folie* lun. au jeu. 8 h

CINÉMA OMÉGA 2: — *Une jolie femme* lun. au jeu. 8 h

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt (843-6001) — *Les lundis du jeune cinéma* 19 h — *Pour un oeil pour un non* 21 h

CINÉMA PARIS: Mt (875-7284) — *The Little Devil* 15 h, 19 h — *Roadkill* 17 h, 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *First Power* sem. 7 h 05, 9 h 05
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — *Lord of the Flies* sem. 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — *Cry Baby* 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — *Opportunity Knocks* sem. 7 h, 9 h 05
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — *Bad Influence* sem. 7 h 20, 9 h 25

CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: (842-9766) — *Cinéma V* 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Driving Miss Daisy* 7 h 15, 9 h 35
CINÉMA V 2: — *Beautiful Dreamers* 7 h, 9 h 15

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Cruising Bar* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX II: — *Cry Baby* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX III: — *La Baule Les Pins* ven. au mer. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX IV: — *Milou en mal* jeu. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX V: — *Mind Field* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX VI: — *Mémoire assassinée* 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25 — *Quand Harry rencontre Sally* 9 h 25
CINÉPLEX VII: — *My Left Foot* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35
CINÉPLEX VIII: — *Jésus de Montréal* (v.f.) 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX IX: — *Chambre à part* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Cinéma Paradiso* lun. au mer. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35 — *Conte de printemps* jeu. 12 h 45, 3 h, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Peuple*

singe 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III: — *My Left Foot* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Milou en mal* ven. au mer. 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 — *Cinéma paradiso* jeu. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — *Les 66-66 journées du cinéma africain* (du 2 au 9 avril)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Indla Song* 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Le grand bleu* sem. 8 h

DAUPHIN I: (721-6060) — *Driving Miss Daisy* sem. 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: — *Né un 4 juillet* lun. au jeu. 8 h

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Nuns on the Run* sem. 7 h 9 h 15
CINÉMA DÉCARIE 2: — *Opportunity Knocks* sem. 7 h 05, 9 h 05
DORVAL I: (631-8586) — *Ernest Goes to Jail* 7 h, 9 h
DORVAL II: — *I Love You to Death* 7 h 20, 9 h 30
DORVAL III: — *Lambda* 7 h, 9 h 15 — *Crazy People* mer. jeu. 7 h 15, 9 h 20
DORVAL IV: — *Joe Vs The Volcano* 7 h 05, 9 h 30

DU PARC 1: (844-9470) — *Pretty Woman* 6 h 15, 9 h
DU PARC 2: — *The Hunt for Red October* sem. 6 h 30, 9 h 15 — *Crazy People* mer. 7 h, 9 h 15
DU PARC 3: — *Music Box* 6 h 45, 9 h 20

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *La société des poètes disparus* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20

DU PLATEAU 2: — *Music Box* sem. 2 h 20, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25

FAIRVIEW I: (697-8095) — *The Hunt for Red October* 6 h 30, 9 h 20
FAIRVIEW II: — *Pretty Woman* 7 h, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Nuns on the Run* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *My Left Foot* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Cry Baby* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *The South* 1 h 45, 4 h 30, 7 h, 9 h 20, mer. 1 h 45, 9 h 20

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — **GREENFIELD 1:** (671-6129) — *Pretty Woman* 7 h, 9 h 30
GREENFIELD 2: — *The Hunt for Red October* 6 h 30, 9 h 15
GREENFIELD 3: — *Ernest Goes to Jail* 7 h 15, 9 h 15

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Grand Canyon et Benthos* (fr.) mar. au ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, ven. sam. dim. 22 h 30 — *Grand Canyon and The Deepest Garden* mar. au dim. 12 h, 20 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — *The Hunt for Red October* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20

LAVAL I: (688-7776) — *Une jolie femme* 7 h 10, 9 h 30
LAVAL II: — *Patrouille en folie* 7 h, 9 h 10
LAVAL III: — *Le party* 7 h 15, 9 h 30
LAVAL IV: — *Passion Andalouse* 7 h 10, — *Blue Steel* 9 h 30
LAVAL V: — *I Love You to Death* 7 h 20, 9 h 40

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Teenage Mutant*

LAVAL 2000 2: — *Ultimate vengeance* sem. 7 h 30, 9 h 35

LOEW'S I: (861-7437) — *Pretty Woman* 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 15
LOEW'S II: — *Driving Miss Daisy* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 25
LOEW'S III: — *I Love You to Death* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 30
LOEW'S IV: — *Beautiful Dreamers* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
LOEW'S V: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S VI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S VII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S VIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S IX: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S X: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XIV: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XV: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XVI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XVII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XVIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XIX: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XX: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXIV: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXV: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXVI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXVII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXVIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXIX: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXX: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXXI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXXII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXXIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXXIV: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXXV: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXXVI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXXVII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXXVIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XXXIX: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XL: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XLI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XLII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XLIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XLIV: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XLV: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XLVI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XLVII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XLVIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S XLIX: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S L: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LIV: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LV: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LVI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LVII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LVIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LVIX: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LX: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXIV: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXV: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXVI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXVII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXVIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXIX: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXX: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXXI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXXII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXXIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXXIV: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXXV: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXXVI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXXVII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXXVIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXXIX: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXXX: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXXXI: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXXXII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXXXIII: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXXXIV: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 20, 9 h

LOEW'S LXXXV: — *Time of the Gypsies* 1 h 0



Liqueurs de chair, avec Angelin Preljocaj.

ANGELIN PRELJOCAJ

Une carrière de météorite

Mathieu Albert

LE CHORÉGRAPHE dirige sa carrière comme s'il était au volant d'un météorite : neuf chorégraphies réalisées en cinq ans, un court-métrage inscrit à son actif, un premier prix de chorégraphie remporté à Bagnolet en 85. Son nom : Angelin Preljocaj. Signe particulier : un artiste qui, comme tous ceux qui sont vrais, ne réussit jamais à créer l'unanimité autour de lui. La critique française, d'ordinaire facile sur l'éloge lorsqu'il s'agit d'un rejeton tricolore — Preljocaj est Français comme son nom ne l'indique pas — n'est jamais parvenue à s'entendre sur une définition de son travail. Le chorégraphe n'est qu'une émanation passagère de la mode branchée selon les uns; un visionnaire « génialoïde » pour le autres. Quant à nous, nous pourrions nous faire notre propre idée sur la question, mercredi prochain, lorsque sa compagnie foulera la scène du Centre national des arts à Ottawa. Pour la première fois au Canada (et malheureusement pas à Montréal), Angelin Preljocaj est précédé par une réputation qui le place au rang des artistes qui forment actuel-

Soirée bénéfice au profit de Tangente

Mathieu Albert

TANGENTE organise ce soir, au Spectrum, une soirée bénéfice dans le but d'amasser des fonds pour lui permettre de continuer à jouer son rôle de diffuseur de la nouvelle danse à Montréal. Animée par l'homme de radio bien connu Winston McQuade, la soirée réunit une cinquantaine de danseurs et chorégraphes dans un carnaval de numéros chorégraphiques qui vont de la lambada jusqu'au ballet, en passant par le tango, la danse contemporaine, le rap, l'acrobatie, le flamenco, etc. Au nombre des artistes qui participent à l'événement, on remarque la présence de Michael Montanaro, Howard Richard, Dulcinée Langfelder, Julie West, Hélène Blackburn, ainsi que les compagnies Montréal danse et Zone animée. Le groupe de samba-rock, Paulo

LA TÉLÉ CE SOIR

- ★ **Chaleur.** Le légendaire Bob Hope anime un spectacle de variétés, *Bob Hope in Acapulco*, mettant en vedette Ann Jillian, Kirk Cameron, Phyllis Diller et le chanteur country Clint Black. CTV, 20 h.
- ★ **Révolution.** Dans la deuxième partie du film *The French Revolution*, le roi Louis XVI et la famille royale se voient obligés de quitter Versailles et ils s'installent au palais des Tuileries. Avec Jean-François Balmer, Peter Ustinov et Jane Seymour. CTV, 21 h.
- ★ **007.** Le super agent secret James Bond aide un fonctionnaire russe à s'enfuir à l'Ouest avec une invention stratégique dans *Bon baisers de Russie*. Avec Sean Connery, Daniela Bianchi et Pedro Armendariz. TQS, 21 h.
- ★ **Scoop.** Au magazine mensuel *Chocs*, Stéphane Paoli propose des explications sur la façon dont les journalistes obtiennent des scoops. Il s'intéresse aussi aux amoureux qui perdent la tête. TV5, 22 h.

Millette le « fabuleux »

Les Feluettes ou la répétition d'un drame romantique

Une pièce de Michel Marc Bouchard, mise en scène de André Brassard, décor de Richard Lacroix, costumes de Marc-André Coulombe, musique de Christian Thomas, avec Jacques Brouillet, Henri Chassé, André-Jean Grenier, François Godin, Michel Laperrière, Jean Lessard, Jean-Louis Millette, Cédric Noël et Denys Paris. Au Théâtre de la Ville jusqu'au 14 avril.

Alain Pontaut

ON CONNAÎT la richesse thématique et la profusion théâtrale de la pièce de Michel-Marc Bouchard, *Les Feluettes ou la répétition d'un drame romantique*. La pièce fut créée en 1987 par le Théâtre Petit à Petit à la salle Fred-Barry, puis reprise au Théâtre du Nouveau Monde (TNM) la saison suivante. Là, toujours (superbement) mise en scène par André Brassard, elle est à Longueuil, dans la salle du centre de création et de diffusion qui s'appelle désormais, comme à Paris, le Théâtre de la Ville. C'est d'ailleurs de Paris qu'elle nous revient, de Paris où elle a satisfait, dans la ravissante salle en bois sculpté de l'ancien cinéma Ranelagh, le public et les critiques les plus exigeants. Cérémonie des amours romantiques, fougueuses, nues et interdites (au moins dans le Roberval de 1912) parce que conjuguées au masculin



Cédric Noël et Jean-Louis Millette dans *Les Feluettes*.

dans un trouble climat de juvénat, rituel, un peu sado-maso, de la violence, du sacrilège et de la profanation (le procès de l'évêque, hypocrite et délateur, le martyre de Saint-Sébastien, le fouet, les couteaux de la fin, Vallier qui caresse le torse de Simon, attaché sur la croix, avant de l'embrasser, etc.), cérémonie du travestissement et de l'inversion des sexes et des rôles, de la fête tragique du puritanisme et de la pureté, du règlement de compte et de la vengeance, rituel puissamment efficace du théâtre dans le théâtre. On retrouve tout cela à Longueuil

1785 ! Ce n'est là qu'un exemple de la façon dont la pièce de Michel-Marc Bouchard multiplie les perspectives et les audaces, les trompe-l'œil autant que les brûlures, composant de bout en bout un spectacle intérieur et visuel d'une extrême richesse. Je parlais des critiques parisiens. « La lenteur d'un cérémonial sous haute surveillance », observait *Le Monde*. « Un spectacle envoutant » pour *Le Quotidien*, de Paris. Et pour *L'Humanité* : « un spectacle foisonnant et totalement maîtrisé, réalisé avec brio ». Pour d'autres, « une représentation palpitante et fiévreuse », « une pièce insolite, dérangeante qui surprend encore plus par son lyrisme et la force poétique des scènes ». On pourrait multiplier les citations. Concluons avec celle de *L'Express* qui, louant comme les autres l'excellence de l'interprétation, parle d'un « fabuleux » Jean-Louis Millette. C'est le mot qui convient. Dans la peau du vieux Simon, sorti de prison pour régler ses comptes avec le Bileau d'hier et d'aujourd'hui, Jean-Louis Millette a l'air, crâne nu et oeil fixe, d'un bagnard âpre et cruel, haineux, implacable. L'instant d'après, rien n'a changé de l'apparence, du vêtement, mais le voici immédiatement aussi crédible en comtesse de Tilly digne et fragile, jouant de l'éventail, engourdie dans ses songes et dans sa nostalgie, folle lyrique et douce susurrant coquettement au mari absent : « Faites-moi danser, Philippe-Antoine, c'est un plaisir que vous pourriez accorder à votre épouse... » Fabuleux, en effet ! Pour Millette, et cent autres raisons, il faut aller voir ces robustes *Feluettes*, qui fêteront ces jours-ci leur 200^e représentation.

Une joute amicale

I Musici de Montréal

Dir. Yuli Turovsky : Mozart, *Cassation* no.1 K.63, *Symphonie* no.15 K.124, *Concerto pour cor* no.4 K.495, avec le corniste James Sommerville; Kenins, *Partita for strings* (1983); Wagenseil, *Concerto pour trombone alto*, avec le tromboniste Alain Trudel; Michael Haydn, *Concerto pour cor et trombone*. Vendredi 6 avril, salle Claude-Champagne.

Carol Bergeron

À L'AVANT-DERNIER CONCERT de sa saison d'abonnement, l'ensemble I Musici de Montréal recevait deux jeunes et brillants solistes : le corniste James Sommerville et le tromboniste Alain Trudel. Fort généreux en son contenu d'œuvres de l'époque classique, le programme offrait en prime une parenthèse canadienne du 20^e siècle. En fait, parce que la musique semblait éprouver quelques difficultés à lever de terre, la soirée fut un peu longue. Ainsi, la *Cassation* K.63, de Mozart, par l'ingénuité de son exécution (la faiblesse de l'*Adagio*), lança les interprètes sur un chemin quelque peu incertain. Toutefois, avec un Yuli Turovsky à la roue, l'excursion ne pouvait pas sombrer dans un total inconvénient. Aussi, arrivé à la *15^e Symphonie*, de Wolfgang Amadeus, l'étape ultime de la ballade, la route était-elle redevenue belle et les nuages s'étaient-ils complètement dissipés. Les sept morceaux de la *Cassation* et les quatre mouvements de la *Symphonie* encadraient donc trois

Concertos de solistes. Cela aurait dû suffire d'autant que, s'inspirant des *Chorals* luthériens, la *Partita*, de Talivaldis Kenins, par ailleurs fort bien jouée, ajoutait une note plutôt austère. Précisons que la présence de ce musicien d'origine lettone s'imposait sans doute parce qu'il est devenu canadien. Avant de réunir leurs talents dans un *Double concerto*, de Michael, le frère du grand Joseph Haydn, Alain Trudel et James Sommerville se firent d'abord entendre séparément. Le seul *Concerto* que le pré-classique Georg Christoph Wagenseil ait laissé pour trombone ne semble pas avoir inspiré son interprète québécois de 23 ans. L'emploi excessif du vibrato et le manque de précision des trilles n'ont cessé de distraire l'écoute. M. Trudel aurait eu avantage à travailler soigneusement le style de cette musique. Par contre, James Sommerville a brillamment parcouru le redoutable *4^e Concerto pour cor*, de Mozart. De seulement trois ans l'ainé du tromboniste, M. Sommerville a fait preuve d'une maîtrise du style et d'une musicalité remarquables. Sans compter que sa technique instrumentale lui donne la liberté de faire ce qu'il veut. C'est peut-être l'excellence de son collègue corniste qui a incité Trudel à se surpasser dans le *Double concerto*. Se mesurant l'un à l'autre dans une joute amicale, ils ont l'un et l'autre rivalisé de prouesses, à la grande satisfaction de l'auditoire. Au prochain concert du 4 mai, ils augmenteront leurs pupitres de 15 à 38 afin de se mesurer à l'*Ouverture Don Giovanni*, de Mozart, à la *2^e Symphonie*, de Beethoven, et au *Métamorphoses*, de Richard Strauss.

Saisie de 700 faux de Dali aux Canaries

LAS PALMAS, Espagne (AFP) — La police espagnole a saisi samedi à Las Palmas de Gran Canaria (archipel des Canaries) quelque 700 « faux » du célèbre peintre Salvador Dali, a-t-on appris de source policière. Les « faux » Dali ont notamment été saisis dans plusieurs hôtels et ateliers du sud de l'archipel lors de perquisitions qui avaient commencé vendredi à Barcelone (nord-est) où la police a mis la main sur plus d'un millier de fausses œuvres du peintre catalan. Un grand nombre des œuvres saisies, aux Canaries et à Barcelone, avaient des certificats originaux du peintre mais étaient des « faux », selon l'ancien secrétaire du peintre, M. Robert Descharnes.

MUSIQUE / chronique

La Bande Magnétique ou la voix brute

Marie Laurier

DEPUIS 1987, La Bande Magnétique, formée de cinq « voix brutes », séduit le public. Ils chantent *a capella* un vaste répertoire qui va du jazz au country en passant par le rock, le gospel, le classique. À la manière des humoristes, ils jonglent avec des extraits de publicités télévisées et de musique de films, jouent avec leur voix comme des comédiens avec leur personnage. En somme, ces joyeux lurons font du « théâtre chantant » et leurs prestations sont aussi visuelles que sonores. Connue et reconnue ici et même ailleurs au Canada et en Europe pour avoir donné en un si court laps de temps plus de 300 concerts, La Bande Magnétique revient à Montréal et sera à l'Élysée (35, rue Milton) cette semaine les 10, 12, 13 et 14 avril à 20 h 30 et le 15 avril à 20 h 30 au Club Soda, au 5240, avenue du Parc. À voir et à entendre absolument. Billets en vente aux comptoirs Ticketron. L'avant-Pâques EN CETTE Semaine Sainte, plusieurs organismes et ensembles musicaux accordent leur programmation à la fête de Pâques. Ainsi ce soir et demain à 20 h 30, *Les Leçons des ténébres*, de François Couperin, seront chantées par Céline Dussault à la chapelle de l'église Saint-Jean-Baptiste, 4230, rue Drolet, avec la participation de la soprano Adrienne Savoie, du violoncelliste Vincent Bernard, de l'organiste Jacques Boucher et du comédien Jean Marchand. Des éléments sonores et visuels, inspirés de la liturgie ancienne seront intégrés à ces représentations permettant de mieux situer cette littérature que Couperin destinait au Mercredi Saint.



La Bande Magnétique est formée de Jacinthe Gauthier, Christiane Raby, Simon Fournier, Claude Gagné et Victor-Jacques Ménard (dans l'ordre habituel).

Céline Dussault fait carrière à l'opéra, en récital et dans l'enseignement. **Pianoforte** LA CLAVECINISTE et organiste Mireille Lagacé et l'altiste Douglas McNabney sont les invités de l'Institut culturel italien ce jeudi 12 avril à 20 h, au 1200, avenue du Dr Penfield. Programme gratuit de pianoforte dans des œuvres de Hummel, Haydn et Stamitz avec le *Notturmo* op 42, de Beethoven. Mais il faut arriver tôt, les places étant limitées. **À Concordia** LE CHOEUR de chambre Concordia dirigé par Christopher Jackson donne un concert avec *La Messe du couronnement*, de Mozart, demain soir à 20 h, au 7141, rue



La soprano Claudine Côté chante ce Vendredi Saint à l'église Saint-Jean-Baptiste.

Requiem de Mozart POURSUIVANT sa tradition des grands concerts du Vendredi Saint, la Société philharmonique de Montréal présentera ce vendredi 13 avril à 20 h 30 le *Requiem*, de Mozart, à l'église Saint-Jean Baptiste. Le mezzo-soprano Corina Circa, le ténor Yves Cantin et la basse René Bremond-Larrea se joindront aux 257 voix du Chœur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) sous la direction de Miklos Takacs. En première partie, l'*Adagio*, de Samuel Barber. **Les Sept paroles de Christ** L'ORCHESTRE de chambre McGill interprète vendredi *Les Sept paroles de Christ*, de Haydn. Au programme également, deux sonates pour orgue et cordes de Mozart avec Gerald Wheeler comme soliste. Entrée gratuite.



La pianiste Angela Cheng à la nouvelle salle de Concordia samedi prochain, 14 avril.

Soirée des souvenirs MUSIQUE et chorégraphie appropriées pour une Soirée de souvenirs animée par le jésuite Pierre Côté à l'église Immaculée-Conception ce Vendredi Saint à 20 h. Avec la participation du soprano Darquise Blodeau, du violoncelliste Théodore Ranzinger, de l'organiste Réal Gauthier. Mise en scène et chorégraphie : Jacques Dubuc. **L'après-Pâques** CETTE chronique fera relâche la semaine prochaine, mais déjà un événement est à retenir : le *Concert de la Passion* le lundi 16 avril à 20 h 30 au Grand Salon Windsor dans le cadre des *Concerts vitraux*. L'Ensemble Tudor de Montréal sous la direction de Patrick Webb se joindra à l'Orchestre de chambre McGill dans un programme qui prolongera l'esprit de Pâques : Haydn, Vivaldi et Bach.

POINT DE VUE

Le gourou Peter Lynch laisse de précieux conseils

LORS de notre article du 19 mars, nous avions promis de discuter des techniques de placement de Peter Lynch, le gestionnaire du plus grand fonds de placement américain, le Magellan Fund. Sa réputation est si grande que le fonds compte un million de participants; son actif se chiffre à 13 milliards \$ US.

La recette de la potion magique concoctée par le druide de Boston brille par sa simplicité, et ses résultats sont éclatants : du 31 mai 1977 (son premier jour à la barre) au 28 février 1990, la hausse du fonds s'établit à 2475 % contre 506 % pour les 500 grands titres de l'indice de Standard & Poor's.

Battre la moyenne boursière constitue en soi un défi de taille, mais le fait de manoeuvrer avec une grande masse de capital rend l'exploit toujours plus difficile, car il faut acheter et vendre des titres d'une liste toujours plus courte, une bonne liquidité devenant obligatoire. Il est également ardu de se détacher de la moyenne si le portefeuille comporte un très grand nombre de titres; Magellan en dénombre plus de mille !

Présentation faite, voyons quelques-uns des conseils du champion, tirés de son livre titré *One up on Wall Street* (Cet ouvrage n'est pas encore disponible en français).

L'auteur croit que l'investisseur individuel, qui a le temps de s'occuper de ses affaires, possède autant

de chances que n'importe qui, même les experts. En observant de près, par exemple, ce qui se passe au centre commercial où l'on va le samedi avec la famille, l'on peut remarquer les produits et les commerces qui en gagnent sur la concurrence.

Si le gourmand qui mangeait en 1982 pour 270 \$ de beignes par an chez Dunkin' Donuts (deux douzaines par semaine) avait investi la même somme dans les actions de la compagnie, il aurait réalisé un bénéfice de 1539 \$ en quatre ans. En cinq ans, 2000 \$ placés dans Apple Computer (le prix d'un Macintosh) sont grimpés à 11 950 \$. Si l'auteur de cette chronique avait préféré la marche et l'autobus à sa nouvelle Subaru de 6000 \$ en 1977 et qu'il avait acquis les actions de Subaru of America, il aurait pu s'acheter une flotte de Rolls, car en 1986 les actions ont valu jusqu'à 156 fois la mise, soit 936 000 \$. Le synchronisme parfait est impossible, mais il reste que les chances de profit dans ces compagnies visibles par tous étaient belles. Il n'est point nécessaire de comprendre des domaines mystérieux, étranges ou ésotériques pour placer avec succès. Lorsque j'étais petit, l'un de nos oncles, vendeur de papier fin, voyait le papier Rolland de plus en plus accepté par ses clients imprimeurs. Il a présentement acheté des actions et s'est offert le seul voyage en Europe

de sa vie avec le gain.

Lynch se préoccupe beaucoup moins que d'autres du climat boursier. Il achète lorsqu'il croit avoir décelé une bonne valeur à un prix raisonnable, tout comme l'on acquiert un objet au centre commercial. Il mentionne toutefois que vers la fin de l'année, des raisons fiscales ou réglementaires (pour les institutions) exercent des pressions sur les cours de certains titres. L'autre période favorable pour l'achat survient de temps à autre lors des chutes brutales des cours boursiers en général. Il ne considère pas la lecture du cycle économique tellement importante pour réussir à la Bourse.

Lorsque Lynch décrit le titre idéal, il démontre un grand cynisme envers les courtiers et les investisseurs institutionnels (même s'il en est un). S'il trouve une compagnie qu'aucun analyste n'ait jamais visitée, c'est pour lui un potentiel ajouté, et le prix est peut-être plus modique. Il ne dit cependant pas s'il envoie des analystes après ses accumulations !

Si les institutions n'ont pas encore acheté un titre, c'est pour lui un signe positif. Les achats massifs, s'ils arrivent un jour, relèveront la cote sans risque correspondant de déprime au cas où les gros paniqueraient le même matin.

Je me rappelle qu'en août 1983, nous avions organisé un tour pour les analystes aux usines de Cascades à

Kingsey Falls et à Cabano. Mon vieil ami Albert Lambert est le seul qui ait trouvé le temps de venir avec moi (probablement à cause de notre longue amitié). J'étais plutôt gêné de déranger les Cascadeurs pour un seul visiteur. Quelques années plus tard, après une hausse de 1000 %, nous y allions vingt à la fois.

J'ai rencontré Peter Lynch une seule fois, lors d'une rencontre avec Bombardier dont il détient un paquet d'actions. Ses yeux perçants comme des lasers, sa force de concentration et son aptitude à poser les bonnes questions m'ont fortement impressionné. Le seul fait de consacrer une demi-heure à la direction de Bombardier aurait dû me faire diffuser un strident signal d'achat, car habituellement, au bout de dix minutes, il s'excuse et la réunion se poursuit avec ses adjoints.

Il y a une dizaine de jours, Peter Lynch annonçait sa retraite. Agé de 46 ans, il veut se consacrer à sa famille et à des intérêts personnels, surtout pour des causes charitables. Il a peut-être été le plus grand depuis Bernard Baruch. Les quelques dollars que coûte son livre représenteront peut-être le meilleur placement de votre vie. Vite chez votre libraire !

L'auteur est président du conseil de McNeil Mantha.

SCIENCE ET TECHNOLOGIES

Des arbustes à la rescousse d'Hydro-Québec

Guy Paquin
Collaboration spéciale

AURIEZ-VOUS pu soupçonner que certains des problèmes d'Hydro-Québec trouveraient leur solution au Jardin botanique de Montréal ? C'est pourtant vrai. C'est ainsi que MM. André Bouchard et Alain Meilleur, tous deux chercheurs au Jardin botanique, se sont chargés de régler un agaçant problème d'inspection des lignes à haute tension de la société d'État.

« Le problème, admet M. Bouchard, est relativement simple, c'est la solution qui l'est moins. Pour résumer, disons que les techniciens chargés de l'entretien et de la réparation des lignes doivent être capables en tout temps de voir chaque centimètre de ligne à partir de leurs postes d'observation. La ligne ne doit jamais disparaître de la vue, cachée par la couverture d'arbres. » Au moment de la construction, un large corridor, empruntant le trajet de la ligne, est dégagé mais, avec le temps, la forêt tend à reprendre sa place et à cacher la vue aux techniciens. D'où retard à repérer les segments de ligne avariés, pannes plus longues et clientèle frustrée.

Il s'agit donc de contenir la repousse de la forêt autour des pylônes. La première méthode d'Hydro-Québec fut de procéder à des épandages de phytocides chimiques. Quand on sait ce que furent les effets à long terme de l'épandage du DDT de sinistre mémoire, on peut comprendre les réticences à imiter avec d'autres substances les dégâts imputés aux phytocides chimiques. L'air, le sol, la nappe phréatique et la chaîne alimentaire étaient menacés.

Restait le fauchage. C'est propre, ça crée de l'emploi et c'est radical. Trop cher. Dommage. Face à un problème de concurrence entre le pylône humain et la créature végétale qui n'a de cesse de se reproduire, on fit appel au Jardin botanique.

« À vrai dire, de sourire M. Bouchard, les gens d'Hydro croyaient avoir une solution et nous demandaient si elle était applicable. Disons qu'elle ne l'était pas, pour le moins. Mais nous avons compris la donnée essentielle du problème : empêcher les grands arbres de repousser. »

À l'ombre des pylônes

Là où passait Attila, l'herbe ne repoussait pas. Mais là où passe le bulldozer, surgit bientôt ce que dans certaines régions du Québec on appelle « repoussis » et dans d'autres, « fardoches ». En termes plus scientifiques, une arbustaie. Pour empêcher les grands arbres de reprendre le terrain perdu, l'équipe de MM. Bouchard et Meilleur eut l'idée de colmater la brèche avec des arbustes indigènes à croissance horizontale rapide, capables de se répandre en surface sans trop profiter en hauteur. Et là, le Jardin botanique était la porte idéale où frapper.

C'est que le Jardin possédait déjà un inventaire détaillé des arbustives du sud du Québec. Il en avait inventorié 500 communautés réparties en autant de stations à travers le territoire. Les interactions entre les diverses populations de chaque communauté étaient bien connues. On identifia rapidement une douzaine d'espèces assez rustiques pour s'adapter à presque tous les types de sols et ayant les propriétés envahissantes recherchées. Les plus connues sont sans doute la Spirée à larges feuilles (Thé du Canada), certaines espèces de saules et le Cornouiller stolonifère (Hart rouge, comme

le groupe musical). Aucune des espèces n'atteint plus que de quelques mètres de haut.

« Cet été, nous allons faire des essais en pépinière, prévoit M. Bouchard. Il s'agit de déterminer comment nous pouvons accélérer le phénomène d'invasion, de comprendre encore mieux la structure de la compétition entre les espèces retenues et, peut-être, d'éliminer certaines espèces. »

Cette recherche est un excellent exemple du travail du Jardin botanique de Montréal en ce qu'elle couvre les trois aspects visés par le groupe de recherche actuel : accroître le savoir sur les plantes et les organismes végétaux, fournir des données utiles au Jardin botanique et rendre service au milieu. Les six chercheurs du Jardin et leurs neuf associés de l'Université de Montréal couvrent donc toutes les branches des études en botanique, de la biologie moléculaire des plantes au comportement de communautés complexes, comme dans le cas présent.

Un Institut de recherche en biologie végétale

Ces 15 chercheurs, dont certains, comme André Bouchard, font la navette entre le Jardin botanique et l'Université de Montréal, devraient bientôt être regroupés au sein d'une même structure, l'Institut de recherche en biologie végétale. À l'heure actuelle, il ne manque que la caution officielle du gouvernement provincial.

Officieusement, la chose est déjà décidée. LE DEVOIR a d'ailleurs appris que le premier titulaire du directorat de l'Institut de recherche en biologie végétale sera M. J.-André Fortin, éminent chercheur de l'Université Laval. Si le principal intéressé se refuse à tout commentaire sur le sujet, le simple fait qu'il ait quitté son poste d'enseignement à la Faculté de foresterie de Laval et qu'il ait pris ses quartiers au Jardin botanique en dit déjà long sur l'importance de sa nomination.

La création de l'Institut de recherche en biologie végétale achèvera le travail de mise en commun des res-

sources du Jardin botanique et de l'Université de Montréal en matière de recherche. C'est ainsi que l'on confiera sûrement au nouvel Institut la mission de faire du Bois de Saraguay, parc régional de la CUM, le thermomètre environnemental de la grande région montréalaise. Le Bois de Saraguay sera mis sous constante observation et, sachant comment il réagit aux transformations ambiantes, on pourra inférer comment réagissent d'autres milieux de la région métropolitaine.

Finalement, le « détournement » de M. J.-André Fortin de son poste québécois vers ses nouvelles responsabilités montréalaises constitue tout un coup de filet pour le Jardin botanique. C'est comme si Serge Savard mettait la main sur Joe Sakic. À ceci près que M. Fortin est loin d'être une recrue. Docteur en biologie, M. Fortin fut le directeur-fondateur du Centre de recherche en biologie forestière de Laval, poste qu'il abandonne à présent pour céder aux séductions de la métropole et d'un nouveau défi à relever.

Le seul concessionnaire exclusif

VOLVO
à Montréal

up-town

5055 rue Paré, Montréal, Québec H4P 1P4 - Tél.: (514) 737-6666

A VOTRE AGENDA

LUNDI

La société privée The Canadian Institute organise une conférence d'une journée couvrant un large éventail de questions légales affectant les relations créanciers-débiteurs, *Analyse du droit et de la pratique*, à l'hôtel Le Quatre Saisons, 1050 rue Sherbrooke ouest, Montréal.

Le Cercle canadien de Montréal organise un déjeuner-causerie *La Bourse de Montréal à la croisée des chemins : à nous de décider son avenir* ; à l'hôtel Le Centre Sheraton, Salle de bal, à 12 h 00 pour 12 h 30. L'allocation est donnée par M. Bruno Riverin, président et chef de la direction de la Bourse de Montréal. Réservations : 499-0333.

MARDI

Le Conseil économique du Haut-Richelieu vous invite à un souper-conférence à l'Hôtel Vallée des Forts, 725, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu. Le cocktail aura lieu à 18 h et le souper-conférence à 19 h. Le conférencier invité sera M. Gabriel Savard, président-directeur général de la Société de développement industriel du Québec (SDI). Billets disponibles au Conseil économique du Haut-Richelieu, 359-9999 et à la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, 346-2544.

Le Conseil du patronat du Québec or-

ganise un colloque sur la réforme fiscale des pensions *Ce qu'il vous faut absolument savoir immédiatement*, de 9 h à 12 h à l'Hôtel Bonaventure-Hilton, Salon Outremont, Montréal. Renseignements : 288-5161.

MERCREDI

Le Bureau de commerce de Montréal présente Le rendez-vous international 1990 au Centre Sheraton de Montréal. Il y aura déjeuner-causerie *Le commerce à l'échelle planétaire dans la prochaine décennie*, de midi à 14 h. Le conférencier invité sera Preston Townley, président et chef de la direction The Conference Board Inc. (New York). Renseignements : 878-4651.

L'Association des MBA du Québec vous invite à venir écouter M. Pierre Laurin, premier vice-président et directeur général de Merrill Lynch, *Réflexions sur le Québec*, à l'hôtel Le Quatre Saisons, Salon Pierre de Coubertin, 1050 rue Sherbrooke ouest, Montréal. Réservations : 874-3710.

L'American Marketing Association reçoit M. Bernard Poirier, vice-président marketing et publicité de Sélection du Reader's Digest, qui prononcera une allocution intitulée *Le succès du Reader's Digest par le marketing direct*, de 8 h à 9 h 30 au Château Champlain, Salon Terrasse II, 1 Place du Canada. Réservations : 499-1391.

Rhône-Poulenc et Rorer congédieront 3000 employés

PARIS (AFP) — Le rapprochement entre le groupe pharmaceutique américain Rorer et la division Santé du chimiste français Rhône-Poulenc devrait entraîner dans la nouvelle entité environ 3 000 suppressions d'emplois au niveau mondial, selon des informations de la presse américaine que le groupe s'est refusé à confirmer.

Selon le quotidien *Philadelphia Inquirer*, le président de Rorer Inc., M. Robert Cawthorn, a déclaré lors d'une réunion d'analystes financiers fin mars à Fort Washington (Pennsylvanie) que les efforts de rationalisation et de réduction des coûts après la fusion conduirait à une réduction de 13 % des 24 000 salariés de la nouvelle société Rhône-Poulenc Rorer Inc.

Interrogé à Paris, un porte-parole du groupe Rhône-Poulenc a reconnu avoir eu connaissance de cet article mais s'est refusé à en confirmer ce nombre de suppressions d'emplois.

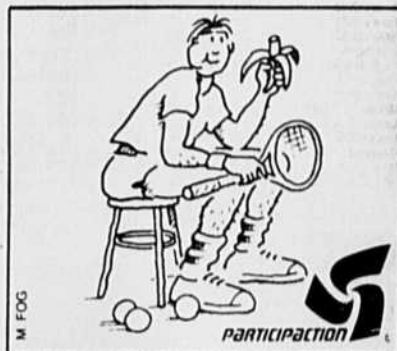
Selon le *Philadelphia Inquirer*, M. Cawthorn a affirmé que des emplois seraient supprimés dans tous les pays où les groupes sont implantés, envisageant même l'hypothèse que des usines entières soient fermées.

Rorer emploie 8 500 personnes,

dont 460 en France, et la division Santé de Rhône-Poulenc emploie environ 15 500 personnes.

La fusion de Rorer et Rhône-Poulenc vient de recevoir le feu vert de la U.S. Federal Trade Commission, organisme chargé de veiller au respect de la réglementation anti-trust américaine.

Selon les termes de l'accord entre les deux groupes, Rhône Poulenc a lancé une OPA de 78 \$ US par action sur 50,1 % du capital de Rorer. Le nouveau groupe, qui sera contrôlé à 68 % par Rhône Poulenc, pèsera trois milliards de dollars de chiffre d'affaires et deviendra le 10ème groupe pharmaceutique mondial.



RELAIS D'AFFAIRES ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. À partir de 60\$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. A quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1HO — (514) 532-3134

LAURENTIDES

Auberge St-Denis

(514)227-4602
1-800-361-5724
FAX: 227-8504

NOUVEAU
★★★★
44 chambres
24 suites
cuisine française

Forfait:
"Réunion d'Affaires"
\$145
/pers./jour
(occupation simple)

St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R4

Membre international de «Romantik Hotels»

RELAIS & CHATEAUX

L'ART DU BIEN RECEVOIR

Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'au-trefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une veille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 200\$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

LAURENTIDES / VAL-DAVID

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir — A 1 heure d'Montréal — 70 chambres — 5 fleurs de lys — Cuisine raffinée classifiée 4 fourchettes — Prestigieuse cave à vins — Sports de saison — 5 salles de conf., équip. audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES — Mtl: (514) 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val David (819) 322-2020 — Fax: (819) 322-6510 — C.P. 190 Val David J0T 2N0.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion '89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponible. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

RÉSULTATS
l o t o - q u é b e c

Provincial

Tirage du 89-07-21

NUMÉROS	LOTS
3892344	1 000 000 \$
892344	10 000 \$
92344	1 000 \$
2344	100 \$
344	25 \$
44	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs

LaMini

Tirage du 89-07-21

NUMÉROS	LOTS
644277	50 000 \$
44277	5 000 \$
4277	250 \$
277	25 \$
77	5 \$
64427	1 000 \$
6442	100 \$
644	10 \$

Quotidienne

Tirages du Semaine du 90-04-02

3	4	
LUNDI	301	2484
MARDI	488	5378
MERCREDI	304	9744
JEUDI	939	7664
VENDREDI	264	5098
SAMEDI	369	3614

649

Tirage du 90-04-07

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

No complé-mentaire

11

SELECT

Tirage du 90-04-07

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

No complé-mentaire

10

Extra

Tirage du 90-04-04

Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS	LOTS
0 4 3 6 3 5	100 000 \$
4 3 6 3 5	1 000 \$
3 6 3 5	250 \$
6 3 5	50 \$
3 5	10 \$
5	2 \$

VENTES TOTALES: 18 009 443,00 \$
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 400 000,00 \$
PROCHAIN TIRAGE: 90-04-11

INTER-PLUS

Tirage du 90-04-06

NUMÉROS	LOTS
155965	250 000 \$
55965	2 500 \$
5965	250 \$
965	25 \$
65	10 \$

NUMÉROS MOBILES
67912 2 500 \$
1043 250 \$
781 25 \$

Panco

Tirage du 90-04-06

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

3	7	13	18	22
23	26	27	28	31
38	41	42	43	52
53	55	61	64	69

Prochain tirage: 90-04-09

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

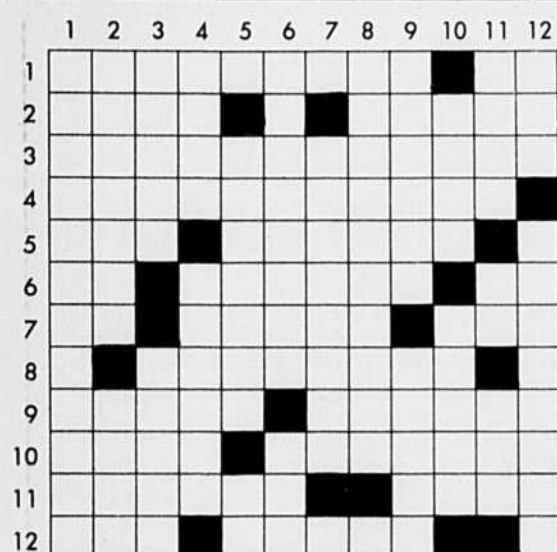
AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC. No: 500-02-00048-899. FIDUCIE CANADIENNE ITALIENNE, demandeur, vs. PICCOLO LUGIA, défendeur. Le 20 avril 1990 à 13h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au 5634, rue Bélanger, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa, 3 places en tissu beige base de bois, 2 fauteuils en tissu beige base en bois, 1 table à café en bois et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 591-9987, Montréal, le 9 avril 1990.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC. No: 500-02-00048-899. LES PEINTURES D'ARTS MIRABEL, L.T.E.E., demandeur, vs. ALBERT LEVESQUE, défendeur. Le 20 avril 1990 à 13h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au 1232, rue Lachapelle, en la cité de St-Vincent-de-Paul, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: outils et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 591-9987, Montréal, le 9 avril 1990.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC. No: 500-02-00048-899. LES PEINTURES D'ARTS MIRABEL, L.T.E.E., demandeur, vs. ALBERT LEVESQUE, défendeur. Le 20 avril 1990 à 13h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au 1232, rue Lachapelle, en la cité de St-Vincent-de-Paul, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: outils et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 591-9987, Montréal, le 9 avril 1990.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

- 1—Que l'on connaît bien. — Plomb.
- 2—Fauve. — Pénètre.
- 3—Qui est au-delà des monts.
- 4—Culture de l'olivier.
- 5—Rongeur nuisible. — Elle conduit des ânes.
- 6—Édouard. — Métal rouge brun. — Carte.
- 7—Sélénium. — Monts de l'Asie. — Possédent.
- 8—Inventeurs.
- 9—Dense. — Qui occupe un rang indéterminé.
- 10—Natiot. — Soumis.
- 11—Chandelle. — Nabot.
- 12—Légumineuse. — Résultat.

Verticalement

- 1—Émission de lumière.
- 2—Crouillon frotté d'ail. — Divisible par deux.
- 3—Pièce vocale religieuse. — On y enferme les animaux.
- 4—Sur la croix. — Gâ-

ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE CERTIFIÉ. huissier, EUGÈNE FILION, tél.: 436-8282, St-Jérôme, 28 mars 1990.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 170510 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, le 11ème jour de décembre 1989, sous le numéro 725634 et au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12ème jour de décembre 1989 sous le numéro 423837.

Ce 29ème jour de mars, 1990 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à L'ÉLECTRONIQUE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 20ème jour de mars 1990 sous le numéro 4258135.

Ce 29ème jour d'avril, 1990 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 170528 CANADA INC. que faisant affaires sous le nom social de G.B. MARINE ENR. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly, le 22ème jour de mars 1990 sous le numéro 840774.

Ce 29ème jour d'avril, 1990 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 février 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à FLEURS GILBERT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly, le 29ème jour de février 1990, sous le numéro 4250426.

Ce 27ème jour de mars, 1990 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-186952-903

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

PROTONOTAIRE-ADJOINT JUNA DORMEUIL

Partie demanderesse

EDRIGUE CHARLES

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à M. EDRIGUE CHARLES de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. EDRIGUE CHARLES.

Lieu: MONTRÉAL

Date: 30 mars 1990

RÉAL FLOURDE, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-186955-906

COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la famille (DIVORCES)

PRÉSENT

PROTONOTAIRE-ADJOINT ARMANDINE DENIS

Partie demanderesse

CLAUDE-JACQUES DESFOSSÉS

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à CLAUDE-JACQUES DESFOSSÉS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de CLAUDE-JACQUES DESFOSSÉS.

Lieu: MONTRÉAL

Date: 3 avril 1990

Dominique Dibernardo, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-00401-902

COUR SUPÉRIEURE

LOUIS DUCATEL

Partie demanderesse

LA SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE SOGECAR INC.

LES INVESTISSEMENTS SOGECAR INC.

LES INVESTISSEMENTS G R SOGECAR INC.

SOCIÉTÉ DE PLANIFICATION ET D'INVESTISSEMENT SOGECAR INC.

SOCIÉTÉ DE PLANIFICATION ET D'INVESTISSEMENT G R SOGECAR INC.

ET

MICHEL DI GREGORIO

Partie défenderesse

Les défenderesses, La Société de Gestion Immobilière Sogecar Inc., Les Investissements Sogecar Inc., Société de Planification et d'Investissement Sogecar Inc., et Société de Planification et d'Investissement G R Sogecar Inc., toutes d'adresses inconnues, sont par la présente requises de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à leur intention.

Faute par les défenderesses de comparaitre dans ce délai Statuer sur la demande. Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 5 avril 1990.

Gisèle De Madiellen, Protonotaire-Adjoint.

Me Luc A. Geoffrion

Mes Leduc & Lebel

1130 Sherbrooke, 11ème étage

Montréal.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 170528 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly, le 29ème jour de février 1990, sous le numéro 4250426.

Ce 27ème jour de mars, 1990 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-186952-903

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

PROTONOTAIRE-ADJOINT JUNA DORMEUIL

Partie demanderesse

EDRIGUE CHARLES

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à M. EDRIGUE CHARLES de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. EDRIGUE CHARLES.

Lieu: MONTRÉAL

Date: 30 mars 1990

RÉAL FLOURDE, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-186955-906

COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la famille (DIVORCES)

PRÉSENT

PROTONOTAIRE-ADJOINT ARMANDINE DENIS

Partie demanderesse

CLAUDE-JACQUES DESFOSSÉS

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à CLAUDE-JACQUES DESFOSSÉS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de CLAUDE-JACQUES DESFOSSÉS.

Lieu: MONTRÉAL

Date: 3 avril 1990

Dominique Dibernardo, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-00401-902

COUR SUPÉRIEURE

LOUIS DUCATEL

Partie demanderesse

LA SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE SOGECAR INC.

LES INVESTISSEMENTS SOGECAR INC.

LES INVESTISSEMENTS G R SOGECAR INC.

SOCIÉTÉ DE PLANIFICATION ET D'INVESTISSEMENT SOGECAR INC.

SOCIÉTÉ DE PLANIFICATION ET D'INVESTISSEMENT G R SOGECAR INC.

ET

MICHEL DI GREGORIO

Partie défenderesse

Les défenderesses, La Société de Gestion Immobilière Sogecar Inc., Les Investissements Sogecar Inc., Société de Planification et d'Investissement Sogecar Inc., et Société de Planification et d'Investissement G R Sogecar Inc., toutes d'adresses inconnues, sont par la présente requises de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à leur intention.

Faute par les défenderesses de comparaitre dans ce délai Statuer sur la demande. Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 5 avril 1990.

Gisèle De Madiellen, Protonotaire-Adjoint.

Me Luc A. Geoffrion

Mes Leduc & Lebel

1130 Sherbrooke, 11ème étage

Montréal.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 170528 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly, le 29ème jour de février 1990, sous le numéro 4250426.

Ce 27ème jour de mars, 1990 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-186952-903

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

PROTONOTAIRE-ADJOINT JUNA DORMEUIL

Partie demanderesse

EDRIGUE CHARLES

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à M. EDRIGUE CHARLES de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. EDRIGUE CHARLES.

Lieu: MONTRÉAL

Date: 30 mars 1990

RÉAL FLOURDE, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-186955-906

COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la famille (DIVORCES)

PRÉSENT

PROTONOTAIRE-ADJOINT ARMANDINE DENIS

Partie demanderesse

CLAUDE-JACQUES DESFOSSÉS

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à CLAUDE-JACQUES DESFOSSÉS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de CLAUDE-JACQUES DESFOSSÉS.

Lieu: MONTRÉAL

Date: 3 avril 1990

Dominique Dibernardo, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-00401-902

COUR SUPÉRIEURE

LOUIS DUCATEL

Partie demanderesse

LA SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE SOGECAR INC.

LES INVESTISSEMENTS SOGECAR INC.

LES INVESTISSEMENTS G R SOGECAR INC.

SOCIÉTÉ DE PLANIFICATION ET D'INVESTISSEMENT SOGECAR INC.

SOCIÉTÉ DE PLANIFICATION ET D'INVESTISSEMENT G R SOGECAR INC.

ET

MICHEL DI GREGORIO

Partie défenderesse

Les défenderesses, La Société de Gestion Immobilière Sogecar Inc., Les Investissements Sogecar Inc., Société de Planification et d'Investissement Sogecar Inc., et Société de Planification et d'Investissement G R Sogecar Inc., toutes d'adresses inconnues, sont par la présente requises de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à leur intention.

Faute par les défenderesses de comparaitre dans ce délai Statuer sur la demande. Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 5 avril 1990.

Gisèle De Madiellen, Protonotaire-Adjoint.

Me Luc A. Geoffrion

Mes Leduc & Lebel

1130 Sherbrooke, 11ème étage

Montréal.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 170528 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly, le 29ème jour de février 1990, sous le numéro 4250426.

Ce 27ème jour de mars, 1990 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-186952-903

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

PROTONOTAIRE-ADJOINT JUNA DORMEUIL

Partie demanderesse

EDRIGUE CHARLES

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à M. EDRIGUE CHARLES de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. EDRIGUE CHARLES.

Lieu: MONTRÉAL

Date: 30 mars 1990

RÉAL FLOURDE, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-186955-906

COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la famille (DIVORCES)

PRÉSENT

PROTONOTAIRE-ADJOINT ARMANDINE DENIS

Partie demanderesse

CLAUDE-JACQUES DESFOSSÉS

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à CLAUDE-JACQUES DESFOSSÉS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de CLAUDE-JACQUES DESFOSSÉS.

Lieu: MONTRÉAL

Date: 3 avril 1990

Dominique Dibernardo, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-00401-902

COUR SUPÉRIEURE

LOUIS DUCATEL

Partie demanderesse

LA SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE SOGECAR INC.

LES INVESTISSEMENTS SOGECAR INC.

LES INVESTISSEMENTS G R SOGECAR INC.

SOCIÉTÉ DE PLANIFICATION ET D'INVESTISSEMENT SOGECAR INC.

SOCIÉTÉ DE PLANIFICATION ET D'INVESTISSEMENT G R SOGECAR INC.

ET

MICHEL DI GREGORIO

Partie défenderesse

Les défenderesses, La Société de Gestion Immobilière Sogecar Inc., Les Investissements Sogecar Inc., Société de Planification et d'Investissement Sogec

SPORTS

Faldo gagne le Masters

AUGUSTA, Georgie (AP) — Le Britannique Nick Faldo est devenu le deuxième golfeur de l'histoire à remporter deux Tournois des Maîtres consécutifs, hier, quand il a vaincu l'Américain Raymond Floyd au deuxième trou de la prolongation.

Faldo, qui avait défait l'Américain Scott Hoch à ce même trou, le 11e, l'an dernier, a répété l'exploit de Jack Nicklaus, qui avait enlevé le Masters en 1965 et 66. Pour ce faire, Faldo a reçu l'aide de Floyd, qui a raté un court roulé pour un birdie au premier trou supplémentaire et qui a envoyé sa balle dans un étang au 11e et dernier trou.

Le Britannique a réalisé sans trop de difficultés la normale au deuxième trou de la prolongation pour ensuite donner la main au malheureux perdant et soulever dans les airs son caddie.

Faldo a cependant dû réaliser une fantastique remontée pour conclure les 72 trous à égalité au premier rang, en compagnie de

Floyd. Le vainqueur a connu un lent départ en plaçant son deuxième coup de la journée dans une fosse de sable, puis a ensuite pris trois roulés pour marquer un double-bogey. À ce moment, Faldo était à cinq coups de la tête détenue depuis la veille par le malheureux finaliste.

Mais le Britannique a joué une excellente ronde par la suite pour réussir son exploit et vaincre Floyd qui, à 47 ans, tentait de devenir le plus vieux golfeur à remporter le Tournoi des Maîtres. Floyd avait mérité le titre en 1976.

Pour réussir son exploit, Faldo a dû briser une égalité en compagnie de l'illustre Nicklaus, puis effacer trois coups de retard sur Floyd lors des quatre derniers trous. Ce qui fut fait avec l'adresse d'un maître.

Le Britannique a écarté ses misères du premier trou en rejoignant Floyd au 17e trou.

Les deux joueurs ont bouclé les 72 premiers trous avec une fiche identique de 278, 10 coups sous le

par. L'Américain a joué la dernière ronde en 72 coups, la normale, tandis que le Britannique a fait preuve d'une très grande patience en ramenant une carte de 69.

Au premier trou de la prolongation, le 10e du célèbre Augusta National, Faldo a placé son approche dans une fosse à la droite du vert tandis que Floyd s'est donné un roulé d'une quinzaine de pieds pour la victoire.

Une très belle sortie de trappe a permis à Faldo de réussir un roulé de trois pieds pour la normale tandis que Floyd a laissé sa balle à une quinzaine de pouces de la coupe.

Au trou suivant, Faldo a tenté agressivement de rejoindre le drapeau, situé à quelques verges d'un étang. Malchanceux, sa balle a bondi dans ce petit lac. C'était la fin pour l'Américain.

Faldo a atteint le vert assez facilement et a assuré son gain en prenant deux roulés.

Pour relancer ses Sabres, Dudley s'inspire de la crosse

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

AUCUNE BAGARRE n'est venue ternir les deux premiers matches de la série Canadien-Buffalo.

Cette saison, les trois équipes les moins punies dans la Ligue nationale, les Sabres, les Bruins et le Canadien, étaient dirigées par deux anciens durs, Rick Dudley et Mike Milbury, et un ancien policier qui faisait peur.

Déjà à Boston et à Philadelphie, d'autres anciens durs-à-cuire comme Terry O'Reilly et Paul Holmgren avaient amadoué les « Big Bad Bruins » et les « Broad Street Bulies ».

Comment se fait-il que les anciens hockeyeurs reconnus pour leur rudesse changent leur fusil d'épaule et renient celle-ci une fois devenus entraîneur ?

Dudley a risqué une explication : « Si vous avez été un dur, a-t-il dit, vous comprenez que la rudesse n'est

pas nécessaire. Et peut-être que les anciens durs sont plus intelligents... »

Cela dit, l'entraîneur des Sabres a précisé qu'il a eu dans les ligues mineures des équipes qui ont été les plus pénalisées.

« Il faut utiliser le matériel qu'on a sous la main », a-t-il expliqué.

Ce Dudley a fait du charme aux médias montréalais depuis le début de la série. Dans la majorité des autres villes de la Ligue nationale, les entraîneurs sont dans une situation complètement opposée à celle de Pat Burns, c'est-à-dire qu'ils pourraient se plaindre d'un manque de couverture. Quand environ 25 représentants des médias montréalais se sont pointés à l'Auditorium de Buffalo, Dudley a été choyé.

Deux jours de suite, il est sorti de son bureau pour aller à la rencontre des journalistes en feignant de s'inquiéter que personne ne voulait plus lui parler. Et il a jéré, jéré, de tout et de rien, et autant sinon plus de crosse que de hockey. Une façon

pour lui d'exorciser la pression.

À propos de la crosse, il a répété souvent qu'il aurait de beaucoup préféré pouvoir gagner sa vie dans ce sport, « tellement j'étais meilleur qu'au hockey ». Mais justement, il lui fallait bien gagner sa vie.

La crosse l'a aidé à plusieurs niveaux, croit-il : coordination, robustesse et, évidemment condition physique, puisque c'est un sport terriblement exigeant. « Je jouais 50 minutes par partie jusqu'à une semaine avant l'ouverture des camps d'entraînement au hockey. J'arrivais en excellente forme », se souvient-il. Il lui est même arrivé de prendre part à deux entraînements de hockey et de disputer un match de crosse le même jour.

La crosse a aussi enseigné une grande leçon à l'ancien joueur de Rochester qui affrontait les Québécois au Forum et les Caribous au Colisée : « Ces gars-là gagnaient 30 \$ par match et ils travaillaient aussi fort que ceux des autres sports beaucoup plus payants ».

Rodgers promet des Expos plus excitants

Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

MINNEAPOLIS — Les Expos entreprennent ce soir la 22e saison de leur carrière en affrontant les Cardinals à St. Louis et l'édition 1990 des Expos sera bien différente de celle de l'an dernier.

Les Expos ont perdu quatre joueurs au marché des joueurs autonomes. Ils entreprendront la nouvelle saison avec six recrues dans leur alignement, dont trois qui joueront à tous les jours.

Delino DeShields, Marquis Grissom et Larry Walker sont les trois nouveaux-venus qui seront sur le terrain quotidiennement. Bill Sampen, Mark Gardner et Jim Frey sont trois autres recrues qui viennent de se greffer au personnel de lanceurs.

Il y a un autre nouveau-venu au sein de l'équipe, c'est l'artilleur Dennis « Oil Can » Boyd, un vétéran acquis sur le marché des joueurs autonomes, un lanceur coloré qui pourrait faire oublier Pascual Perez.

Malgré toutes ces nouvelles figures, le gérant Buck Rodgers ne veut pas parler de reconstruction. Il mentionne que le noyau de l'équipe est demeuré le même et qu'on a tout simplement ajouté de nouveaux joueurs pour mieux entourer les vétérans.

« Non, je ne pense pas qu'on puisse dire que nous sommes en période de reconstruction, a dit Rodgers. Je

dois plutôt dire que nous sommes en période de transition. Nous avons décidé d'y aller avec de nouveaux joueurs pour remplacer ceux qui nous ont quittés. Larry Walker remplacera Hubie Brooks que nous n'avions aucune chance de mettre sous contrat. Marquis Grissom et Delino DeShields sont deux jeunes joueurs talentueux que nous croyons prêts à jouer dans les ligues majeures. Mais nous avons encore des vétérans comme Tim Lincecum, Tim Lincecum, Andres Galarraga et Spike Owen, qui agit comme un petit général à l'avant champ. »

Rodgers promet aux gens de Montréal une équipe excitante, une équipe dont le principal atout sera la rapidité sur les buts.

« Nous avons un personnel de lanceurs partants expérimenté, a dit Rodgers. Bien sûr, nous avons des releveurs qui sont très jeunes et nous ne savons pas encore qui remplira quel rôle. Ce sont ces gars-là qui vont finalement déterminer quels rôles ils auront à jouer au cours des prochaines semaines. Mais chose certaine, nous aurons une équipe excitante. »

« Nous avons la possibilité de dominer pour les buts volés. Je m'attends à voir nos trois premiers joueurs de l'alignement voler entre 25 et 50 buts chacun et je m'attends à voir un gars comme Walker présenter une moyenne de .280 avec une production de 15 à 20 circuits et plusieurs points produits. Grâce à Hal McRae, je pense que Raines, Galar-

raga et Tim Wallach s'élancent mieux qu'ils ne l'ont fait depuis un an et demi. Je m'attends à une production plus solide et plus régulière de nos troisième, quatrième et cinquième frappeurs. Nous avons deux bons receveurs et Spike Owen a solidifié toute notre défensive à l'avant-champ. Je serais très déçu si nous ne présentions pas une moyenne supérieure à .500. »

« En 1987, nous avions une équipe semblable, une équipe remplie de points d'interrogation. Nous avons connu un mauvais départ, puis tout s'est replacé et nous avons connu une excellente saison. Je pense que ça peut être la même chose cette année. Je demande aux gens d'être patients, de nous donner la chance de démarrer. Nos jeunes vont prendre de l'expérience et les jeunes releveurs vont trouver leur place. »

En décidant d'y aller avec des jeunes joueurs, les Expos se retrouvent soudainement avec un banc incroyable. Ils ont en effet un personnel expérimenté de réservistes.

« Nous avons soudainement un banc qui fait l'envie de plusieurs. Wallace Johnson est toujours un des meilleurs frappeurs suppléants du baseball, Tom Foley et Rex Hudler ont prouvé qu'ils peuvent jouer sur une base régulière. Mike Aldrete peut se tailler un poste avec n'importe qui. Dave Martinez pourrait patrouiller le champ centre à tous les jours pour bien des équipes et Otis Nixon est un des coureurs les

plus rapides du baseball.

« Je crois que c'est toute l'organisation qui a été fautive, a dit Rodgers. Tous disaient que nous allions gagner et nous nous sommes mis à penser qu'il ne fallait pas perdre. Et quand cette attitude s'installe, c'est impossible de réussir. Il faut s'attendre à gagner à chaque fois qu'on saute sur le terrain. Quand on a peur de perdre, c'est le commencement de la fin. »

Rodgers veut s'impliquer davantage cette saison dans certains domaines. Il veut par exemple parler plus souvent aux joueurs, une tâche qu'il laissait à ses instructeurs l'an dernier.

« Du jour au lendemain, Buck Rodgers ne deviendra pas Earl Weaver, c'est certain. Je ne changerai pas du tout au tout. Je veux m'impliquer davantage et faire les choses un peu différemment. Moi aussi j'ai appris de mes erreurs l'an dernier. »

Ce que les Expos nous promettent donc est une équipe excitante, une équipe qui a le potentiel de bien faire si les recrues font bien. C'est donc Dennis Martinez qui entreprendra la saison au monticule.

Et l'alignement de départ se lira ainsi : DeShields au deuxième cousin, Grissom au champ centre, Raines au champ gauche, Wallach au troisième cousin, Galarraga au premier but, Walker au champ droit, Santovenia derrière le marbre et Owen à l'inter.

Monsieur le Marquis

Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

MINNEAPOLIS — Bientôt on l'appellera Monsieur le Marquis Grissom. Si le jeune voltigeur de centre des Expos continue de jouer comme il l'a fait au cours du camp d'entraînement, il méritera amplement ce titre de noblesse.

Hier, il en a encore mis plein la vue. Il a claqué deux très longs circuits, un double, a volé un but, a produit cinq points et, de son poste au champ centre, a harponné Kent Hrbek au marbre quand il a conduit les Expos à une victoire de 10-4 contre les Twins du Minnesota.

Pas si mal pour une jeune homme qui ne savait même pas il y a quelques jours qu'il allait mériter un poste avec l'équipe.

Les Expos ont ainsi mis fin à leur série de matches hors-concours avec un dossier de 8-4.

Mais Monsieur le Marquis a été bien secondé également par ses compagnons de jeu. Spike Owen a lui aussi bouclé le circuit, Delino DeShields a obtenu deux coups sûrs en quatre, a volé trois buts et a marqué trois fois, Andres Galarraga a obtenu deux coups sûrs en autant de présences et a marqué deux fois. Nelson

Santovenia, Junior Noboa et Larry Walker ont produit les autres points des Expos qui ont obtenu 11 coups sûrs au total.

Le droitier Kevin Gross a mérité la victoire en lançant pendant six manches. Il a effectué 96 lancers, une bonne sortie avant d'effectuer son premier départ vendredi lors du match inaugural à Montréal. Il a permis trois points à la suite de cinq coups sûrs et trois buts sur balles.

Joe Hesketh, Dale Mohoric et Eddie Dixon lui ont succédé au monticule.

Hesketh a été égal à lui-même, donnant deux coups sûrs et un point en une manche de travail.

■ C'est le vétéran Dennis Martinez qui aura l'honneur de lancer ce soir lors du match inaugural des Expos. C'est la quatrième fois que Martinez se présente au monticule pour un match inaugural dans l'uniforme montréalais. L'an dernier, les Expos avaient disposé des Pirates de Pittsburgh 6-5, mais Martinez n'avait pas été impliqué dans la décision.

■ Larry Walker écrira une nouvelle page d'histoire ce soir quand il sautera sur le terrain. Il deviendra alors le premier Canadien à être de l'alignement partant des Expos lors d'un match inaugural.

EN BREF...

Gilbert bat Van Rensburg à Orlando

ORLANDO (AFP) — L'Américain Brad Gilbert s'est adjugé son deuxième tournoi de la saison de l'ATP Tour, doté d'un enjeu de 250 000 \$, en battant facilement hier en finale, à Orlando (Floride), le Sud-Africain Christo Van Rensburg 6-2, 6-1. Gilbert, numéro 5 mondial, s'était déjà imposé cette saison à Rotterdam. Il s'est imposé sans perdre un set en battant pour la cinquième fois en cinq matches Van Rensburg, qui avait remporté en 1987 à Orlando, précisément, le premier tournoi de sa carrière professionnelle. Gilbert a nettement dominé la rencontre en faisant cinq bris au total et en commettant un minimum de fautes directes, cinq seulement, contre 23 à son adversaire. Il a totalisé 20 points gagnants contre neuf et a enregistré un haut pourcentage (85 %) de réussite sur son premier service contre un médiocre (39 %) à Van Rensburg, 31e joueur mondial et tête de série numéro 3.

Navratilova vainc Capriati à Hilton Head

HILTON HEAD, Caroline du Sud (AFP) — L'Américaine Martina Navratilova, tête de série numéro un, a remporté le tournoi de tennis de Hilton Head (Caroline du Sud), comptant pour le circuit féminin et doté d'un enjeu de 500 000 \$, en battant, hier en finale, sa jeune compatriote de 14 ans Jennifer Capriati en deux sets, 6-2, 6-4. Navratilova, 33 ans, qui a remporté le match des générations face à sa cadette de 19 ans, s'est adjugée son quatrième tournoi de la saison, le 150e de sa carrière. Capriati a perdu ainsi sa deuxième finale en trois tournois, mais elle a fait une nouvelle fois preuve de sportivité en annonçant bonne la balle de match en faveur de Navratilova que l'arbitre avait donné hors-jeu.

Graf fait sa rentrée à Amelia Island

AMELIA ISLAND, Floride (AFP) — L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, blessée au pouce au mois de février en faisant du ski, fera sa rentrée en tant que tête de série numéro un du tournoi d'Amelia Island, comptant pour le circuit féminin et doté de 350 000 \$, qui débute aujourd'hui. Graf, meilleure raquette mondiale, finaliste l'an dernier face à l'Argentine Gabriela Sabatini (no 2) avait annoncé qu'elle ferait sa rentrée à la fin du mois lors du tournoi de Hambourg mais a complètement récupéré de sa blessure. La Canadienne Helen Kelesi fait figure de sixième favorite.

Christopher Dean reste avec les Duchesnay

GRENOBLE, France (AFP) — Les danseurs sur glace franco-canadiens Isabelle et Paul Duchesnay, médaillés d'argent du championnat du monde le mois dernier à Halifax, ont révélé à Grenoble (France) qu'ils poursuivront leur collaboration exclusive avec le chorégraphe britannique, et ancien champion olympique, Christopher Dean, jusqu'à la fin de leur carrière. « Dean continuera à travailler uniquement pour nous, et il n'y a donc aucune chance pour que notre programme soit plagié par d'autres concurrents », a précisé Isabelle Duchesnay. À la suite des bons résultats enregistrés récemment par les deux Français, Dean avait été pressenti pour conseiller les principaux danseurs d'URSS à la demande de la Soviétique Natalia Doubova, entraîneur des champions du monde Marina Klimova et Serguei Ponomarenko.

Lendl et Edberg à l'affiche à Tokyo

TOKYO (AFP) — Les deux premiers joueurs mondiaux, le Tchecoslovaque Ivan Lendl et le Suédois Stefan Edberg, seront les principales têtes d'affiche du tournoi de tennis de Tokyo, comptant pour l'ATP Tour et doté d'une bourse globale d'un million de dollars, qui débute aujourd'hui. Tenant du titre, le Suédois affectionne particulièrement la capitale nipponne, qu'il s'agisse de tournois en salle ou en plein air, puisqu'il y compte déjà trois succès. Edberg a déjà rencontré Lendl cette saison. C'était en finale des Internationaux d'Australie, et il avait abandonné en raison d'une déchirure musculaire abdominale. Pour Edberg et Lendl, le danger viendra principalement d'une forte délégation américaine menée par Brad Gilbert, Aaron Krickstein et Michael Chang, têtes de série numéros 3, 4 et 5. L'an dernier, Chang avait battu Lendl et Edberg pour remporter les Internationaux de France. Mais à Paris, on joue sur terre battue et à Tokyo, la surface est le ciment, moins favorable à Chang.

Jean Montois
de l'Agence France-Presse

ROUBAIX, France (AFP) — La photo-finish a été nécessaire pour départager le Belge Eddy Planckaert et le Canadien Steve Bauer après les 265,5 kilomètres de Paris-Roubaix, la troisième épreuve de la Coupe du monde Perrier qui s'est achevée hier par la victoire du plus jeune de la tribu des Planckaert. Pour moins d'un centimètre...

« Il a fallu projeter la photo sur un grand écran », s'est exclamé Albert Bouvet, un des responsables de la course, stupéfait de ce dénouement haletant. Car, pour la première fois de son histoire, la classique française a dû avoir recours à la photographie et son jugement imputoyable... après plus de sept heures et demie de course.

« Terminer deuxième dans ces conditions ne peut pas être satisfaisant, vous le comprenez bien, a commenté Bauer. J'ai fait une course sans faute. Je n'ai commis aucune erreur. Si je devais recourir, je ferais exactement la même chose. Au sprint, après 265 kilomètres, j'étais convaincu d'avoir toutes mes chances. Je n'ai pas été très bien jusqu'à Arenberg (160 km). Ensuite, je me suis totalement retrouvé. Je crois avoir fait une de mes meilleures courses. J'ai essayé de sortir dans le final, mais, à trois, c'était pratiquement impossible. Le retour de Van Hooydonck a beaucoup contribué à ce que l'échappée réussisse. »

« J'ai mal abordé le sprint, a pour sa part déclaré Planckaert. Dans le dernier virage, je ne croyais pas pouvoir remonter Bauer. J'ai fait les 20 derniers mètres les yeux fermés. La ligne franchie, nous nous sommes regardés avec Bauer. Aucun de nous ne savait qui avait gagné. Pendant cinq minutes, je n'ai plus vécu. Jusqu'à la décision. »

Ni les secteurs pavés couverts de poussière, ni les démarrages de Bauer dans le final n'ont pu créer la décision dans une épreuve marquée par la lutte très âpre entre les équipes rivales de Peter Post et de Jan Raas, représentées par Eddy Planckaert et son compatriote Edwig Van Hooydonck.

Planckaert, toutefois, a vu son audace récompensée. C'est lui qui a attaqué de très loin, à 100 kilomètres du but, après que la traversée du boyau d'Arenberg eut aggravé une première sélection. Le Belge a saisi l'occasion de distancer le Français Laurent Fignon, en tête de son

groupe, et de revenir sur le Suisse Stefan Joho, dernier rescapé d'une échappée matinale qui compta plus de 16 minutes d'avance à l'entrée sur la première zone pavée de Troisvilles (98e km).

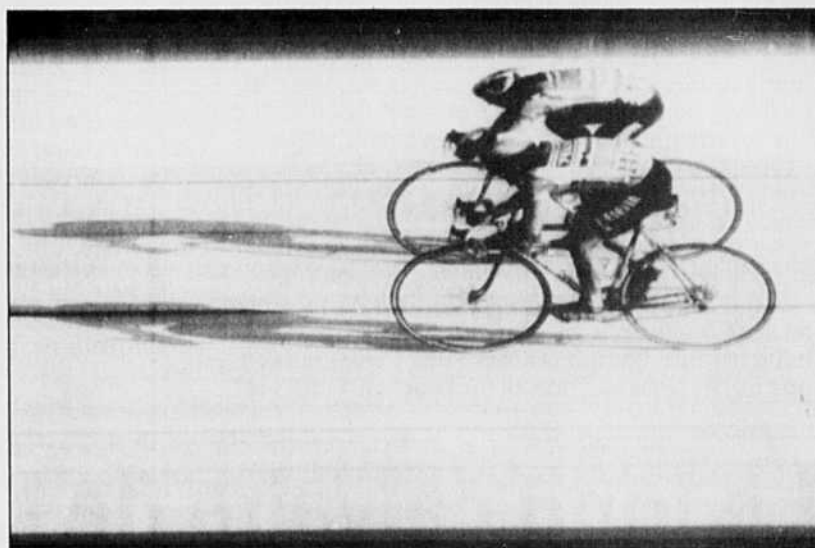
Fignon, esseulé, a dû composer alors avec ses compagnons, facilitant ainsi le regroupement d'un peloton important jusqu'à 30 kilomètres de Roubaix. « J'ai mal couru, j'ai attaqué trop tôt », regrettait le numéro un mondial, confronté dans le nord de la France au même problème — être le favori désigné par ses adversaires — que dans le Tour des Flandres, sept jours auparavant.

Inexistant dans le « Ronde », une épreuve qu'il avait remportée en 1988, Planckaert s'est pour sa part totalement réhabilité sous le soleil frioleux de Roubaix. Rejoint d'abord par le Français Martial Gayant et par l'étonnant Belge Kurt Van Keirs-buck, puis par Van Hooydonck, Bauer et Van den Akker, le brun Eddy a manœuvré habilement. Il a surveillé Bauer, le plus offensif dans les 15 derniers kilomètres, et l'a suivi jusque sur le vélodrome de Roubaix où les deux hommes, accompagnés par Van Hooydonck, ont vu à leur grande surprise Gayant et le vainqueur de la précédente édition, le Belge Jean-Marie Wampers (coéquipier de Planckaert) venir à temps pour se mêler au sprint.

BASEBALL

Ligue nationale
Aujourd'hui
Pittsburgh, Drabek (14-12) à New York, Gooden (9-4), 13 h 35
San Diego, Hurst (15-11) à Los Angeles, Hershiser (15-15), 16 h 35
Philadelphie, Howell (12-12) à Chicago, Maddux (19-12), 20 h 05
Montréal, De. Martinez (16-7) à St. Louis, Magrane (18-9), 20 h 35
Cincinnati, Browning (15-12) à Houston, Scott (20-10), 20 h 35

Ligue américaine
Aujourd'hui
Detroit, Morris (6-14) à Boston, Clemens (17-11), 13 h 05
Milwaukee, Bosio (15-10) à Chicago, Perez (11-14), 14 h 35
Baltimore, Milacki (14-12) à Kansas City, Sabers (23-6), 14 h 35
Toronto, Stieb (17-8) au Texas, Ryan (16-10), 20 h 35
Seattle, Holman (8-10) en Californie, Blyleven (17-5), 21 h
Minnesota, Anderson (17-10) à Oakland, Stewart (21-9), 23 h 05



Le Belge Eddy Planckaert (au haut de la piste) et le Canadien Steve Bauer semblaient à égalité à quelques mètres de la ligne d'arrivée.

HOCKEY

Ligue nationale

Séries éliminatoires

Mercredi

Minnesota 2, Chicago 1
St. Louis 4, Toronto 2
Los Angeles 5, Calgary 3
Winnipeg 7, Edmonton 5

Jeudi

Hartford 4, Boston 3
Buffalo 4, Montréal 1
Rangers 2, Islanders 1
Washington 5, New Jersey 4

Vendredi

Chicago 5, Minnesota 3
(La série est égale 1-1)
St. Louis 4, Toronto 2
(St. Louis mène 2-0)

Calgary 8, Los Angeles 5
(La série est égale 1-1)
Edmonton 3, Winnipeg 2
(La série est égale 1-1)

Samedi

Boston 3, Hartford 1
(La série est égale 1-1)
Montréal 3, Buffalo 0
(La série est égale 1-1)

Rangers 5, Islanders 2
(Rangers mène 2-0)
New Jersey 6, Washington 5
(La série est égale 1-1)

Hier

Chicago au Minnesota
St. Louis à Toronto

Calgary à Los Angeles

Edmonton à Winnipeg

Ce soir

Boston à Hartford
Buffalo à Montréal
Rangers à Islanders
New Jersey à Washington

Demain

Chicago au Minnesota
St. Louis à Toronto
Calgary à Los Angeles
Edmonton à Winnipeg

Mercredi

Boston à Hartford
Buffalo à Montréal
Rangers à Islanders
New Jersey à Washington

Les meneurs

Matches d'hier non inclus

b a pts

Cicca'i, Was.... 5 2 7
Robitaille, LA.... 4 1 5
Brown, STL.... 1 4 5
Simpson, Edm.... 3 1 4

Hull, STL.... 2 2 4
Stastny, NJ.... 2 2 4
Wilson, STL.... 2 2 4
Elik, LA.... 1 3 4

Kurri, Edm.... 1 3 4
Mantha, Win.... 1 3 4
McSorley, LA.... 1 3 4
Nieuw'dyk, Cal.... 1 3 4
Taylor, LA.... 1 3 4

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

Les leçons de Terre-Neuve

Incrédulité devant un large accord sur un référendum pan-canadien

LE PREMIER ministre de Terre-Neuve n'aura donc pas attendu le Vendredi-saint pour sacrifier sur l'autel d'une variété de fédéralisme l'accord du lac Meech. Le coup de grâce a été donné, bêtement. Certains peuvent encore miser secrètement sur un miracle où le Paraclet déjouerait toutes les règles de la politique politicienne. L'espoir est ténu. Personne ne peut s'opposer à la vertu d'espérance, mais la politique relève d'un genre plus terre-à-terre lorsque ses acteurs veulent jouer les héros de pacotille.

Préparer l'après-Meech ne relève plus de la prudence élémentaire, c'est maintenant obligation fondamentale. Coïncidence symbolique, le comité constitutionnel créé lors du conseil général du Parti libéral du Québec, en février dernier, a engagé ses travaux le jour même où M. Clyde Wells inscrivait son nom au grand livre de la bêtise. Mais l'avenir du Québec, peu importe le cadre constitutionnel envisagé, n'est pas l'apanage d'un parti. Il faudra rapidement imaginer un forum plus global où seront jaugées formules et perspectives. États-général, commission extraordinaire de l'Assemblée nationale, commission d'enquête ? Il y aura lieu d'y revenir sous peu.

À ce moment-ci, le geste d'éclat de M. Clyde Wells suscite des commentaires d'un tout autre niveau. D'abord en regard d'un curieux glissement du sens et de la portée du mandat confié au chef du parti majoritaire au sein d'une assemblée législative. À examiner de près les déclarations de M. Wells, impossible de ne pas être frappé de sa volonté affichée et répétée de parler au nom du Canada. Défendre les intérêts de Terre-Neuve ? Rien à redire à ce chapitre. Mais, de la part d'un chef de gouvernement provincial, invoquer la défense du Canada pour bloquer un accord constitutionnel, la confusion est de taille quand elle ne maquette pas tout simplement des intérêts d'un tout autre ordre.

De même, la révocation par l'Assemblée législative de Terre-Neuve de son appui aux accords du lac Meech amène à remettre en question certaine disposition de la Loi constitutionnelle de 1982 — paragraphe 2 de l'article 46. M. Wells et ses députés ont agi en toute légalité en abrogeant la résolution votée sous l'administration de l'ancien

premier ministre, M. Brian Peckford.

À l'épreuve, une évidence s'impose : pareille provision consacrer, en tout cas permet, dans le cadre constitutionnel, une autre intrusion du fait partisan. Il suffit d'un changement de majorité dans une Chambre d'assemblée et rien ne tient. Ajoutons à cela le délai de trois ans imposé avant l'adoption définitive et la proclamation de toute modification constitutionnelle et la perspective de paralysie constitutionnelle se dessine avec force. À moins bien sûr que l'on n'ait aucune hésitation, remords ou scrupule à répéter le coup de force de 1982.

La démarche de M. Clyde Wells n'est pas l'oeuvre d'un solitaire en quête de gloire. Elle résulte du travail minutieusement exécuté depuis mai 1987 par de fidèles partisans de l'ancien premier ministre du Canada, M. Pierre Elliot-Trudeau. Ces derniers ont su habilement tirer profit des bonnes dispositions de M. Wells. Le résultat était prévisible dès l'élection de ce dernier.

Au rayon des surprises : l'une des données du sondage levé par Angus Reid-Southern News et repris par le quotidien *The Gazette*. Il y a lieu d'écarter les yeux en constatant l'accord, différemment partagé il est vrai, entre l'ensemble des Canadiens et des Québécois au sujet de la tenue d'un éventuel référendum sur ces accords Meech-Langevin. 71 % des Canadiens souhaitent pareille consultation ? Cette donnée recoupe exactement le taux de rejet de la « société distincte » par le reste du Canada. L'aventure n'est pas grande de parier sur le résultat de cet éventuel référendum.

Que 58 % des Québécois se montrent favorables à un référendum pan-canadien, là on doit s'interroger sur les motifs à la base de ce choix plus que surprenant. Hypothèse pessimiste : s'apprêterait-on à rejouer le « scénario du mouton » à la veille du 23 juin ? S'agirait-il, au contraire, d'une extrême subtilité de la part d'un peuple qui, *normandité* aidant, a su manipuler les ficelles du jeu fédéral avec un talent qui étonne toujours politologues et observateurs ? Pas de réponse à ce moment-ci.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Le printemps des gérontes

Pékin poursuit toujours sa marche à contre-courant

IL Y A quatorze ans, profitant de la célébration de la Fête des morts, les Pékinois se soulevaient contre une révolution culturelle à l'agonie. Célébrée depuis lors comme une victoire des réformes par M. Deng Xiaoping, cette fête, jeudi dernier, sent à nouveau le souffre. Les forces de l'ordre sont de rechef présentes en nombre place Tiananmen pour y empêcher toute manifestation, même symbolique. Le port d'un brassard noir est désormais suspect.

Régime finissant comme celui de Mao Zedong avant lui, la dictature de Pékin ne veut pas courir de risques. Le massacre de la place Tiananmen qui mit fin, dans la nuit du 3 au 4 juin dernier, au second « printemps de Pékin », reste présent dans les esprits. Sinon, ces bruits de bottes et ces menaces seraient superflus.

Les deux mois qui vont suivre s'annoncent, pour les gérontes de Pékin, comme remplis de périls. Il ne va pas se passer de jours sans commémoration de manifestations ou de déclarations jusqu'au jour fatidique du 4 juin. Le premier ministre, M. Li Peng, en est conscient, qui vient de justifier une fois de plus l'usage de la force pour mater la « rébellion contre-révolutionnaire », et a affirmé avec force : « Nous ne voulons pas voir un tel chaos se reproduire. »

Le chef du gouvernement chinois — qui est aussi le porte-drapeau du clan des durs du régime — a par ailleurs mis en garde la France, où vient de se réfugier un « ennemi numéro un » de Pékin, la dirigeante étudiante Chai Ling. Citant les propos de M. Roland Dumas du 19 octobre dernier

suivant lesquels « le gouvernement a rappelé aux exilés chinois que la France ne peut admettre sur son territoire des activités politiques contre un gouvernement avec lequel elle entretient des relations diplomatiques », M. Li s'est exclamé : « Nous espérons que cette promesse sera honorée ! »

Mme Chai Ling a cependant déjà lancé à ses compatriotes un appel à la poursuite de la lutte pour la démocratie. Il est difficile en effet à un gouvernement de concilier son attachement au respect des droits de l'homme avec le désir de reprendre des affaires que certains espèrent fructueuses. La France n'est pas seule devant ce dilemme : le président Bush fait face à l'hostilité du Congrès envers sa politique de compromis avec Pékin, et il devra bientôt faire des choix délicats en matière de sanctions économiques.

Les rododromes de Pékin ne parviennent toutefois pas à cacher un fait nouveau : en un an, la Chine a perdu la place qu'elle s'était acquise sur l'échiquier mondial. Redevenue instable et agressive, elle poursuit avec obstination sa marche à contre-courant vers un communisme autoritaire qui s'effondre partout ailleurs dans le monde.

Il n'est pas étonnant qu'après avoir perdu l'appui d'une large partie de son peuple et fait fuir vers l'étranger des étudiants courageux comme Mme Chai Ling et des intellectuels de renom, elle soit redevenue, pour l'opinion internationale, le symbole de l'horreur de la répression.

— LE MONDE

Le long calvaire de Louis-H.-L.

Puisse cette nouvelle station être la dernière !

À L'ÉPUISANT chemin de croix vécu par l'hôpital psychiatrique Louis-H.-Lafontaine, le ministre de la Santé et des Services sociaux se voit contraint d'ajouter une nouvelle station.

En conférence de presse, vendredi, M. Marc-Yvan Côté annonçait (pour la onzième fois !) que ce gigantesque établissement qui compte encore près de 2 000 lits serait fractionné en trois : un hôpital de soins psychiatriques de courte et de longue durée (doublé d'une vocation asilaire, pour des raisons historico-humanitaires), un centre d'hébergement pour personnes âgées et un centre de réadaptation pour déficients intellectuels.

Étonnement de la confrérie : cette décision n'avait-elle pas déjà été claironnée il n'y a pas moins de cinq ans par M. Guy Chevrette, alors ministre des Affaires sociales, et confirmée plus tard par Mme Thérèse Lavoie-Roux ?

Que s'est-il passé ? La décision a été placée sur une voie de garage à la suite de tractations entre la direction de l'hôpital et le ministère. À cette époque, sous le règne de M. Réjean Cantin, alors sous-ministre et ex-directeur général de Robert Giffard — l'équivalent de Louis-H.-L. à Québec —, un nouveau principe d'organisation dominait chez les technocrates : il fallait non plus multiplier les conseils d'administration, mais au contraire favoriser, sinon imposer, leur fusion. Le nouveau ministre, on l'a vu, avait rapidement pris ses distances vis-à-vis cette orientation inscrite de l'avant-projet de loi dont l'étude prend fin cette semaine.

Cette fois, plusieurs mesures d'accompagnement appuieront la « restructuration en profondeur » de l'hôpital. Ainsi, les 400 personnes âgées hébergées à Louis-H.-Lafontaine seront confiées aux soins du Centre d'accueil Gouin-Rosemont, tandis que les quelque 250 déficients intellectuels également hospitalisés seront pris en charge par le Centre de réadaptation Charlevoix — deux institutions jouissant dans le milieu d'une excellente

réputation.

En outre, en raison notamment d'une grave détérioration des rapports entre le personnel médical et la direction de l'hôpital, le ministre annonce la création d'un comité de vigilance, comprenant un membre du comité des bénéficiaires, qui superviserait l'implantation de la réforme (une autre escouade tactique, quoi !).

Des têtes pourraient tomber. Lesquelles ? On ne le saura que plus tard. Mais M. Côté, en tout respect pour les personnes concernées, insiste sur le fait que leur intégrité n'est nullement en cause, et qu'il n'est question ici ni de malversations ni de fraudes : tout repose sur l'adhésion à une mission finalement, et définitivement, clarifiée.

Un bien long chemin de croix en effet. Certains le font débiter en 1984 avec l'ébruitement d'un rapport de l'Ordre des infirmières portant sur la qualité des soins dans cet hôpital. Le ministre d'alors, le Dr Camille Laurin, pris de panique, avait institué une enquête particulièrement odieuse dont les conclusions, heureusement, ont fait litte de pires allégations faites contre l'hôpital.

Le plus navrant dans cette histoire, c'est que les enquêteurs arrivaient à peu près aux mêmes conclusions que l'administration de Louis-H.-L. quatre ou cinq ans plus tôt. Et notamment qu'il fallait « repenser la vocation, définir les objectifs, amorcer les virages, mettre sur pied des programmes, améliorer les communications, coordonner les services, motiver et stimuler le personnel, établir des liens de complémentarité, créer une ouverture vers l'extérieur... ». Mais, en 1981, le ministre, après avoir approuvé un train de mesures (mises de l'avant par l'hôpital même) avait tout laissé choir *because* la crise des finances publiques. Que le vrai Dr Denis Lazure se lève...

Un long calvaire. Puisse cette nouvelle station en être la dernière.

— JEAN FRANCOEUR



CARICATURE REPRODUITE DU MONDE

LETTRES AU DEVOIR

Fiasco prévisible

Lettre à M. Robert Bourassa

L'ENTENTE du lac Meech semble fuir vos attentes, mais l'immigration demeure une priorité gouvernementale. L'intégration de cette population au Québec français exige des investissements appropriés.

Le ministère des Communautés culturelles et de l'immigration s'apprête à bâcler une location d'une structure inadéquate, la polyvalente William-Hingston à Montréal, au coût faramineux de 3,5 millions \$ par an et cela pour les dix prochaines années. L'administration projette la fréquentation de cette école par plus de 1000 immigrants adultes par jour. Quel fiasco prévisible !

Cette dépense extravagante correspond à une déshumanisation anticipée de l'accueil de l'immigration en milieu scolaire et demeure conséquemment inacceptable. Les coûts prohibitifs d'une telle aventure vont à l'encontre des impératifs de l'intégration en français de cette population essentielle au Québec de demain.

Nous vous demandons d'intervenir énergiquement en empêchant le ministère de finaliser une telle transaction. Procurez plutôt du matériel pédagogique adéquat aux professeurs, des milieux de formation à l'échelle humaine accompagnés des services nécessaires aux immigrants et aussi favorisez une administration réceptive à l'intégration harmonieuse des immigrants.

Les cinq Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI) de Montréal coûtent moins cher que cette folle entreprise de l'actuelle administration du ministère. Ces cinq lieux de vie ont un urgent besoin d'argent pour répondre aux nécessités de l'enseignement. Le personnel enseignant souffre du mépris administratif et de l'obligation d'enseigner avec du matériel dégradé, dans des locaux inadéquats.

Le gouvernement peut-il se permettre de faire semblant d'intégrer les immigrants en dépendant des sommes fabuleuses pour un édifice inapproprié en termes de services à donner ou vent, dans la richesse inter-culturelle, investir dans la location de lieux de vie favorable à l'intégration harmonieuse des immigrants en tenant compte des besoins de l'enseignement ? Pourquoi la gestion des COFI ne tiendrait-elle pas compte avant de dépenser de telles sommes d'argent de l'expertise cumulée des dernières vingt années au lieu d'aller au-devant d'un échec de formation ?

— LUC PERRON

président
Syndicat des professeurs
de l'État du Québec
Montréal, le 30 mars.

Un développement insoutenable

J'APPRENDS que 30 propriétaires sont expropriés à Deschambault pour faire place à Aluma. C'en est trop ! Surtout pour un projet qui dès le départ aurait dû être rejeté !

Pourquoi une aluminerie à Deschambault ? Pourquoi ? Le Québec est-il à court d'aluminium ? Non ! Plutôt à court de vision ! Car la grande imagination de notre premier administrateur, M. Bourassa, le contraind à penser le Québec comme un vaste réservoir d'hydro-dollars. Que des hydro-dollars ! Partout !

Il faut dire que la proximité des États-Unis représente un gros atout ! Quelques méga-ventes de

houille blanche, et nous voilà bien partis ! Mais s'il survient un pépin, à Ottawa... Il faut pouvoir compter sur quelque chose de plus stable.

Les industries énergivores par exemple. Surtout qu'elles ne demandent pas mieux ! Une fois coulées dans le béton, elles sont là pour rester ! Quoi ? Quelqu'un a-t-il osé parler de pollution ? Ne vous inquiétez pas ! Nous faisons des études d'impact ! Une fois que la population sera bien renseignée, elle comprendra...

On a tellement hâte de justifier le retour des grues, dans le Nord ! Des barrages géants ! Comme seuls peuvent en faire les dignes descendants du castor canadien ! Comment ? Quoi ? Quelqu'un a-t-il osé parler d'environnement ?

Mais c'est propre, l'électricité ! C'est pas ça qui a empoisonné les Amérindiens au mercure ! C'est pas ça qui quadrille les terres du Québec avec des phytocides pour empêcher la broussaille de pousser sous les lignes à haute tension ! D'ailleurs, rien ne vous empêche de vous promener sous les lignes à haute tension...

C'est pas l'électricité qui nous fait ressembler à une nation impérialiste face aux Cris... (Bon ! Mais ce jeu-là, mieux vaut le pratiquer à la maison si on veut un jour avoir des médailles. C'est très compétitif, les marchés internationaux...) Comment ? Les BPC n'ont pas tous brûlés à St-Basile ?

Pendant ce temps, notre grand administrateur se tait sur l'environnement... jusqu'aux prochaines élections où, vert sur les bords, gris à l'intérieur, il sollicitera des envoi-votes avec ses hydro-dollars derrière le dos.

Désolé mais aucun parti ne sera crédible en matière d'environnement s'il ne s'oppose pas au projet d'Aluma et à un développement fondé sur la construction de nouveaux barrages.

— DENISE PARÉ
Québec, le 15 mars.

Illusions

J'ABONDE À 100 % avec l'opinion de George Tombs (LE DEVOIR, 4 avril) concernant les « 10 illusions du Québec » dans le présent débat du lac Meech.

J'en ai marre moi aussi de voir les séparatistes réchauffer les passions pour mieux manoeuvrer le peuple avec la complicité des médias.

On se gargarise de sondages ponctuels et d'analyses financières tendant à démontrer la volonté et la viabilité d'un Québec souverain. Ces sondages ne valent que des victoires morales aux urnes (le Parti québécois, séparatiste ou non, plafonne à 40 % depuis 1981).

Quant aux analyses financières de Merrill-Lynch et de la Banque de Montréal, tout ce qu'elles démontrent c'est que les requins de la finance vont continuer à faire de l'argent ici, rien de plus. C'est essentiellement le même discours que tiennent les gens d'affaires québécois nouvelle vague en se disant moins apeurés qu'avant par un Québec souverain : c'est qu'ils feront encore de l'argent ici.

J'ai bien peine à comprendre que ces capitalistes soient tout à coup motivés par de grandes vertus altruistes sur la question constitutionnelle. Ces gens, qui semblent remplacer dans nos coeurs nos bardes des années 1970, font exactement comme ces derniers quand vient le temps d'empiéter les profits : ils vont se vendre aussi ailleurs, notre marché devenant à un certain moment trop petit.

Non, ce discours nationaliste n'a rien d'émoustillant pour moi. Je sais très bien que nous ne sommes pas ici en Afrique du Sud, en Pologne, en Roumanie, au Liban, au Salvador ou en Éthiopie. Je ne vénère pas Hans Marotte ou Paul Rose comme des héros et, quant à notre langue, commençons par bien l'enseigner et l'écrire.

Je refuse donc d'embarquer

dans cette parade qui veut foutre en l'air un des pays les plus libres et modernes du monde.

— JEAN-YVES ROY
Sainte-Foy, le 4 avril.

Faire la piasse

CHACQUE fois que j'entends parler de problèmes financiers et de restrictions budgétaires, il me vient à l'esprit la remarque suivante des Cyniques : « Les compagnies y'ont pas d'argent ; le gouvernement y'a pas d'argent ; toi pis moi on n'a pas d'argent. Veux-tu ben m'dire, criss !, qui c'est qu'il l'a l'argent, toi ? »

Il est ironique qu'une simple farce résume mieux l'absurdité de la situation que de savantes analyses issues de longues études menées par des comités d'experts. Il est également ironique que notre société gaspille tant d'argent pour des spécialistes de tous acabits, alors que la majorité de nos problèmes relèvent d'un simple manque de bon sens.

Les gens sont, de nos jours, si préoccupés par la gestion de leurs avoirs et si apeurés par l'immence d'une crise, qu'ils contribuent, à leur insu, par le poids de leur angoisse collective, au développement d'une nouvelle crise.

Les politiciens, pour leur part, exacerbent la situation en minant les bases de la sécurité sociale. M. Mulroney et ses chiens de poche pourraient-ils nous expliquer comment ils parviennent à concilier injustice sociale et équilibre budgétaire ? C'est à croire que l'Histoire n'existe que pour les historiens et les musées.

Évidemment, nul n'a le temps de penser à ces choses, car il faut travailler sous pression et faire du surtemps afin de pouvoir se creuser une piscine, poser du tapis dans le salon et financer les études de Jean-Guy qui, diplômé des Hautes Études commerciales en main, pourra faire la piasse en gérant l'argent du fils du voisin, qui, moins doué, gagnera sa vie à vendre des piscines ou du tapis.

— JEAN-CHARLES MERLEAU
Ottawa, le 3 avril.

Le moment

À L'OCCASION de la sortie de son livre, l'intervention de M. Trudeau nous a permis de faire une rétrospective des événements qui ont conduit le pays à la situation actuelle. Cela nous a permis de comprendre qu'il y a deux options qui s'offrent au Canada : un Canada bilingue ou un Québec indépendant.

Les développements autour du lac Meech nous montrent que rares sont les personnes qui veulent d'un Canada bilingue. Ne serait-il pas le moment ? Le moment de cesser la négation d'un pays et de regarder les possibilités qu'ont deux pays au nord de l'Amérique du Nord.

— BASTIEN GUÉRARD
Montréal, le 24 mars.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738.

« LE DEVOIR » (USPS #903708) is published daily by l'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, NY. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, NY, 12919-1518.

À la défense du Québec

Le contexte a changé

IL EST maintenant clair pour quiconque que le Québec a les moyens d'envisager toutes les options. Par contre, le Canada anglais continue de ne point reconnaître les mérites de l'autre peuple fondateur. En fait, l'attitude de certains protagonistes anglophones dénote un esprit revanchard envers les francophones du Canada qui n'ont pas accepté d'être assimilés.

Mais cette attitude qu'a réveillé l'accord du lac Meech n'est pas nouvelle. Il faut plutôt regarder la scène québécoise pour comprendre le regain du nationalisme québécois.

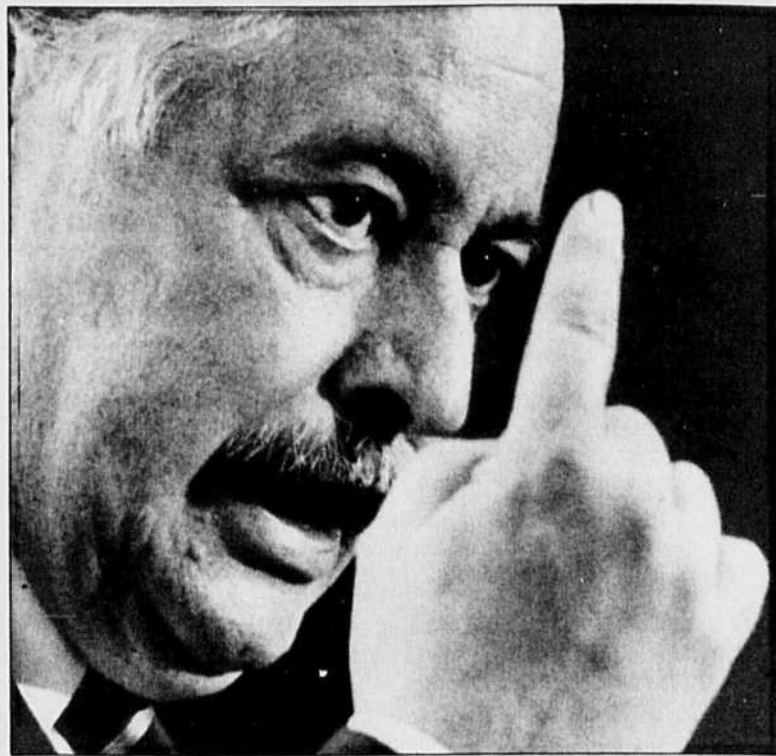
Le Parti québécois a redonné une crédibilité nouvelle à l'option de la souveraineté du Québec en éclaircissant ses objectifs et sa stratégie. Sa remontée progressive depuis 1987 fait qu'il exercera de plus en plus un effet « centrifuge » sur les autres partis politiques, forçant ces derniers à se redéfinir.

Puis la formation du Parti Égalité a donné une voix distincte aux anglophones du Québec et, en même temps, dédouané le Parti libéral du Québec d'un certain parti pris en faveur de la communauté anglophone.

Et les tenants du « Non » réévaluent leur position. Même plus, les promoteurs du lac Meech sont devenus conscients de la maigreur des concessions de l'accord. Ils veulent aller plus loin que les demandes minimales, avancées à l'époque, surtout pour « sauver les meubles ».

Besoin d'« États généraux » pour savoir où on va ? Pas à mon avis. Les trois principaux partis couvrent toute la gamme. Et le PQ et le PLQ ont chacun mis en branle le processus de réflexion. D'ici un an, les options devraient être clarifiées. Le peuple devra par la suite choisir le gouvernement qui mettra en place les balises de notre histoire future.

Qui sera alors le premier ministre ? Moi, j'ai choisi Parizeau parce qu'on sait où on va avec lui. Quant à Bourassa, je retiens qu'il a été le premier ministre qui a permis l'occupation militaire du Québec en 70. Je retiens encore davan-



Jacques Parizeau. « Avec lui, on sait où on va... »

tage qu'il fut celui qui a offert le Québec au plus vil prix. S'il n'a pas trouvé preneur, ce n'est pas de sa faute ! Le champion des « coquilles vides » va-t-il réussir à définir sa « superstructure » ?

Peu importe l'arrangement proposé au Canada anglais, tant que nous nous contenterons du même statut juridique que le Manitoba ou l'Île-du-Prince-Édouard, la réponse sera toujours la même... Un peuple qui aspire à progresser ne doit pas s'empêcher volontairement d'obtenir les moyens que lui confère le statut d'État souverain.

— LUC LABRETT
Louisville, le 1er avril.

Vive l'isolement

L'HISTOIRE SE répète : Après le « lac Meech », le Québec sera une fois de plus isolé. Historiquement, il l'a toujours été. Durham l'avait bien dit, dès 1840, en parlant des Canadiens français : « Ils sont et seront toujours isolés dans un

monde anglo-saxon. » Eh bien, tant mieux...

À la réflexion, il n'y a rien de dramatique ! Notre « vocation », c'est d'être seuls et on n'en meurt pas. C'est peut-être ça « le miracle de la race » dont parlait Lionel Groulx. Un peuple pas tuable !

Ben non, nous ne sommes pas morts ! Et les anglophones de « l'autre pays » ne pourront jamais, voyons donc, nous prendre notre histoire, notre langue, notre religion, nos traditions, notre façon de penser et d'agir, nos espoirs et encore moins notre avenir.

Le Québec, c'est loin d'être un pays sous-développé. C'est un pays immensément riche, pour peu qu'Ottawa lui laisse son « butin » et... sa fierté. Qu'on ne vienne pas me faire accroire que nous ne sommes pas capables de faire une prospérité avec ce pays-là.

Vive la solitude, eh oui ! « Seule la solitude est grande, pensait Baudelaire, tout le reste est petitesse ».

— CHARLES-A. POIRIER
Rivière-du-Loup, le 1er avril.

Un pays

Réplique à « Vive consternation » (20 mars)

JE SUIS désolée que les propos de M. Jock Andrews de l'APEC aient navré à ce point les auteurs de « Vive Consternation ».

À titre de Canadienne-Française, — trait d'union, grand F —, je veux rassurer ces amis dévoués : je n'ai pas ressenti de « blessure profonde » à la lecture de ces déclarations aussi futiles que grossières et méprisables, et il a dû en être de même de la plupart de mes compatriotes. Et riposter à de telles allégations, c'est perdre son temps et sa peine ; c'est se donner un mal inutile.

Un SOS-racisme ? Nous n'en voyons pas la nécessité.

D'où nous viennent cette belle indifférence et cette assurance limpide ? Il semble qu'elles soient inscrites au profond de notre être collectif et individuel, conséquences naturelles de notre confiance totale à notre appartenance à ce pays.

Il faut le rappeler de temps en temps comme le fait l'écrivain Pierre Vadeboncoeur : « Nous sommes... le pays. [...] Quand d'autres sont venus, nous étions le pays. Nous le sommes encore. Cela fait une différence. Nous étions un pays, nous sommes quelque chose comme un pays. Un pays, ça n'émigre pas. Ça ne s'assimile pas. »

Si bien que ce grand souffle patriotique qui nous nourrit nous fait rejeter d'emblée tout ce qui pourrait l'affadir ; et nous n'avons pas de temps pour la colère, le ressentiment ou les remontrances répétées. Il y a tant à faire. L'avenir est au présent. Il nous faut demeurer là pour notre bonheur et, sans se laisser distraire, lucides et forts, il nous faut assurer notre épanouissement, celui de nos enfants, de leurs enfants...

Cependant, peut-être comprenons-nous que la souffrance, mauvaise conseillère, est dans l'autre camp : nous donnons le spectacle d'un vrai peuple qui n'a rien renié, ni sa terre, ni sa langue, ni sa façon d'aimer ou de croire en Dieu, ni sa confiance dans son renouvellement et sa pérennité, malgré les idéologies diverses, les écueils inévitables ou les pièges de l'assimilation.

— GABRIELLE CLOUTIER
St-Laurent, le 24 mars.

Réforme inéquitable

Pour le chômeur

LE COMITÉ de pastorale sociale de la zone ouest du Lac St-Jean s'oppose à la réforme de l'assurance-chômage telle que contenue dans le projet de loi C-21. Cette réforme nous apparaît inéquitable.

D'abord, le gouvernement fédéral prévoit supprimer sa contribution de 3 milliards \$ au fonds pour des raisons de compressions budgétaires.

Est-il justifiable que les travailleurs déjà aux prises avec des problèmes de manque d'emploi fassent encore une fois seuls les frais d'une politique de réduction de la dette nationale sans mettre à contribution d'aucune manière les autres partenaires économiques du système ?

Un désengagement aussi massif du fédéral semble incompréhensible au moment où, suite à l'accord du libre-échange, les besoins d'adaptation de la main-d'œuvre sont de plus en plus évidents.

De plus, la réforme vise à activer le régime d'assurance-chômage en incitant fortement les chômeurs à s'engager dans des activités de formation. Nous partageons les objectifs de cette politique. Mais où ça se gâte, c'est quand le fédéral s'acharne à faire payer par la caisse de l'assurance-chômage le coût complet de ces programmes de formation professionnelle.

Pour le fédéral, c'est une économie de 800 millions \$ que les travailleurs auront à financer eux-mêmes. En plus, le fédéral ira chercher

dans cette même caisse un autre petit 515 millions \$ pour financer trois autres programmes qui s'apparentent bien plus à du bien-être qu'à régler des problèmes de manque d'emploi.

Bien sûr, tout cela se traduira par une hausse des cotisations de l'assurance-chômage. En somme, pression et surcharge fiscale accrues (1,3 milliard \$) pour les travailleurs, surtout les faibles salariés qui subissent les taux d'augmentation les plus importants.

Enfin les modifications aux critères d'admissibilité à l'assurance-chômage nous semblent très sévères. La norme minimale d'accès à l'assurance-chômage sera augmentée jusqu'à 20 semaines de travail selon les régions. Une telle disparité régionale ne risque-t-elle pas de concentrer les chômeurs dans les régions à accès facile créant de véritables ghettos.

D'autre part, la durée des prestations sera réduite d'environ cinq semaines. Ces mesures qui se veulent un incitatif au travail nous semblent en fait un moyen d'économiser quelques milliards en pénalisant encore une fois les moins bien nantis.

Pour le Comité de pastorale sociale de la zone ouest du Lac St-Jean, le projet de loi C-21 est inacceptable parce qu'essentiellement injuste et socialement inéquitable. Que le gouvernement Mulroney retourne au travail et refasse son devoir.

— CÉLINE B. COULOMBE
St-Félicien, le 3 avril.

L'industrie de l'agonie

Des milliards

Lettre à M. Marc-Yvan Côté

JE VIENS de lire dans la revue de votre ministère, *Santé-Société* (Vol. 12, no 1, hiver 1989-1990) que la moitié des budgets de la santé sert aux trois derniers mois de la vie des mourants ; souvent, ces mois sont des mois d'agonie.

On y lit aussi que « cette manne monétaire est, dit-on, complice de souffrances inutiles et d'une froide agonie. La technologie accompagne le moribond jusqu'à son dernier souffle, ignorant ses droits les plus élémentaires » (p. 2).

Il s'impose que cesse au plus tôt l'industrie de l'agonie au Québec ! En commençant par les traitements imposés au mourant. Des millions de dollars à épargner. Des milliards de dollars à récupérer.

Ce qui prime chez un mourant, ce sont ses volontés. La très grande majorité de Québécoises et Québécois en ont ras le bol d'être témoins des « agonies étirées sans bon sens » (p. 48) et « remettent actuellement en question ces incantations électroniques, mécaniques et chirurgicales qui donnent une consistance bien artificielle à nos derniers moments de vie » (p. 49).

Une personne compte dans ses droits celui en tout temps d'accepter ou de refuser les traitements qu'on lui offre.

La pratique médicale, sauf dans de rares exceptions, est conditionnelle au consentement du mourant. En d'autres mots, on ne peut pas toucher au mourant s'il ne le veut pas. Ça ne peut pas être plus clair dans la loi.

Il est heureux que la Fondation *Responsable jusqu'à la fin* (Testament biologique) ait fait ressortir que le consentement libre et éclairé peut s'exprimer tant verbalement que par écrit ; cela est encore très légal. Légale aussi l'obligation pour les

médecins et les infirmières de tenir compte de ces volontés écrites.

Cette fondation a raison de privilégier l'écrit ; car les décisions pour le mourant qui a perdu sa lucidité sont plus faciles à prendre, comme on le fait par un écrit pour le legs des biens matériels après décès.

Monsieur le ministre, des gens de plus en plus nombreux avancent que la majorité des traitements, interventions chirurgicales et médicaments sont imposés aux mourants. Annuellement, cela se traduit en argent par un ou deux milliards de dollars de perte et, humainement, en humiliation des mourants.

Trop nombreux sont-ils dans les hôpitaux à prolonger les agonies des mourants et à ne pas les aider à simplement bien mourir. Que chaque mourant qui demande des soins et traitements utiles (l'hôpital n'est pas obligé de donner l'inutile) puisse les recevoir, qu'on ne les impose pas à ceux qui les refusent. Étonnant que les bioéthiciens et les comités de bioéthique n'aient pas fait sonner davantage l'alarme face aux innombrables agressions thérapeutiques qui durent depuis plus de 20 ans au Québec.

Monsieur le ministre, presque tous les mourants veulent partir en paix, dans la dignité, selon leurs volontés, mourir le moins longtemps possible, avec le moins de souffrances possibles, entourés plus par de l'amour et du respect que comblés par des machines, des tuyaux, des seringues, des chirurgies, des manœuvres hors proportion gaspillées.

Avec ces quelques milliards d'économies, vous disposez d'un budget pour les traitements des maladies, les services sociaux, la prévention et la promotion de la santé.

L'agonie et la mort sont des événements naturels bien avant d'être des actes médicaux et juridiques.

— JEAN-MARC LABRÈCHE
Montréal, le 30 mars.

Existe-t-il autre chose ?

Virages

SAMEDI LE 31 mars, *Virages* nous conviait à une discussion réunissant hommes et femme (une seule était présente) du milieu des affaires et d'un universitaire humaniste, M. Jacques Grandmaison. Ce palpitant débat de chaises s'articulait autour d'un thème chéri par plusieurs, sans aucun doute : l'importance accrue des gens d'affaires dans les débats publics.

Je me berce lentement, à peine distraite par les propos de M. Gérard Pelletier étonné de voir, rappel historique à l'appui, combien la nouvelle classe d'affaires est différente de celle qui l'a précédée. Et, de chercher le pourquoi du comment. Et de répondre, tous en chœur, qu'ils sont mieux formés, mieux éduqués, plus articulés. Que la vision des gens d'affaires d'ici est passée de nulle à globale. Bref, contrairement à leurs ancêtres, ils pensent !

À quoi pensent-ils ? Quel est leur projet global de société ? demande Michèle Jean à la dame de l'Alcan. Cette dernière feignant (vraiment ?) la surprise la plus totale dit ne pas comprendre la question car : « L'économique n'est-il pas un projet en soi ? N'est-ce pas cela la vie, la réalité... Existe-t-il autre chose ? »

M. de Grandmaison essaie de nuancer les propos de la dame qui, nullement embarrassée, appuyée par ses confrères, continue sa lancée sur l'existence et l'importance de la formation en entreprise. Il suffisait d'avoir, quelques semaines auparavant, suivi les reportages du *Point* et entendu le président de la Chambre

de commerce de Montréal dire la quasi inexistence d'un tel programme, pour comprendre que les invités de *Virages* dérapaient.

J'arrête de me bercer et je n'écoute plus. Le visage plein d'assurance de cette dame m'a accroché et ses propos écorchés, un peu. Juste assez pour que moi aussi je demande s'il existe autre chose que l'économique. Je sais que ce soir des gens dormiront dans la rue, d'autres s'inquiéteront du retard de leurs chèques de chômage ou de BS, tandis que, presque tranquilles, certains s'endormiront pauvres et ignorant tout de leurs droits parce qu'ils ne savent ni lire ni écrire.

Je sais qu'il y a plus encore et que j'ignore, et je me demande, madame, si la vie n'est qu'économique, si hors l'économique il n'y a point de salut, votre tarif à vous il est de combien ?

— CHANTAL BLANCHETTE
Montréal, le 3 avril.

Mais eux, c'est pas pareil. . .

L'État de fraude

TOUT LE monde sait que, parmi les assistés sociaux, il y a des paresseux. Le gouvernement est donc justifié de prendre les mesures qui s'imposent pour forcer ceux qui peuvent travailler à le faire.

On sait aussi que, chez les assistés sociaux, il y a des fraudeurs. Il est donc normal que le gouvernement demande une enquête systématique sur chaque assisté social s'il veut démasquer les coupables.

En y pensant bien, on pourrait peut-être aller un peu plus loin.

Parmi les fonctionnaires, il y a certainement des paresseux et des fraudeurs. On devrait donc enquêter sur tous les fonctionnaires, interroger leurs voisins, leurs amis, leur gérant de banque pour dénicher les tire-au-flanc qui volent du temps.

Il y a aussi des médecins qui trichent avec leurs factures à la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Si on veut vraiment les attraper, quoi de mieux qu'une enquête systématique sur tous les médecins du Québec.

Et pourquoi pas, les avocats, les notaires, les ingénieurs, les présidents de compagnies, les députés ; il y a certainement quelques fraudeurs parmi eux.

L'impôt ! Tout le monde sait que de nombreuses personnes prennent les moyens nécessaires pour camoufler leurs revenus et gonfler leurs dé-

penses. Pour trouver les vrais coupables, on devrait faire une enquête systématique sur chaque contribuable.

Dans le fond, ce qu'il faudrait, c'est une enquête sur chaque citoyen du Québec. Ainsi, on démasquerait tous les paresseux, les fraudeurs et les voleurs.

Un instant ! C'est un État policier que vous proposez ! Que faites-vous de nos deux chartes des droits et libertés ?

Mais alors, les assistés sociaux ! Eux, c'est pas pareil.

— PIERRE MAISONNEUVE
Lorraine, le 4 avril.

Riche ou pauvre

LA TPS aura un effet néfaste sur l'ensemble des personnes vivant de l'aide sociale.

Que l'on soit à l'aide sociale ou que l'on soit travailleur, chacun doit consommer. Là où la différence existe, c'est dans le pouvoir d'achat.

Selon Statistiques Canada, les familles dont le revenu se situe entre 10 000 \$ et 15 000 \$ par an consacrent 92 % de leur revenu à la consommation immédiate.

Une personne seule vivant de l'aide sociale reçoit en moyenne 5376 \$ par an. Comparons ce montant mirobolant au seuil de pauvreté, 13 414 \$ annuellement et nous constatons que cette personne a un pouvoir d'achat de 60 % de moins que si elle atteignait le seuil de pauvreté.

Ce maigre 5376 \$ lui permet tout juste (et encore) de se loger et de se nourrir. Augmentons le prix du loyer (avec la TPS, cela se fera par une augmentation des coûts de rénovation, de réparation que subira le propriétaire) ; augmentons les prix des produits de base tels vêtements, nourriture, papier hygiénique, médicaments, etc. (encore là, avec la TPS, certains de ces produits ne seront touchés qu'indirectement) et nous venons d'augmenter le niveau de pauvreté de cette personne.

En octobre dernier, il y avait quelque 500 000 personnes à l'aide sociale. Chacune d'elle vit à près de 60 % en deçà du seuil de pauvreté. Avec la loi 37 et la TPS on verra s'accroître le niveau de pauvreté et le nombre de pauvres avec toutes les conséquences que cela engendre.

Dans ce contexte, il est prévisible d'assister à un développement dramatique de l'itinérance et de l'indigence.

Le gouvernement propose, pour contrer les effets néfastes chez les personnes pauvres, un crédit TPS. À l'heure actuelle, les personnes assistées sociales reçoivent un crédit de taxe de vente ou toute indexation est automatiquement coupée sur leur chèque d'aide sociale.

Nous pouvons nous attendre à ce que le gouvernement provincial procède de la même façon et coupe dans les années futures les montants d'indexation. Ce que reçoivent les personnes pauvres d'une main, il leur

est enlevé d'une autre, elles ne s'en sortent pas du sac de pauvreté dans lequel les insère chacune de ces lois à visée seulement économique et non humaine.

Nous sommes tous et chacun payeurs de taxes, que l'on soit riche ou pauvre, et nous avons droit à notre place dans cette société.

— FERNANDE BROUSSEAU
Front commun des personnes assistées sociales du Québec
Montréal, 3 avril.

Les moyens de payer

PRESQUE tous les biens et services seront touchés par la TPS, à l'exception des produits alimentaires de base, des médicaments et de certains appareils médicaux. Les services tels que plomberie, nettoyage, coiffure, service d'un avocat, transport, frais d'électricité, timbres-postes seront taxés. Des biens, exemptés auparavant, seront maintenant taxés : vêtements, chaussures, livres (une hausse de près de 7 %).

Le loyer résidentiel ne sera pas taxé sauf l'électricité, le gaz et le coût d'entretien. Par contre les locataires de nouveaux immeubles, eux, seront taxés à 7 % alors que les propriétaires occupant des nouveaux logements profiteront d'une remise de 2,5 %.

Les frais de garde ne seront pas taxés mais les fournitures nécessaires aux services de garde seront taxables et seulement 50 % de cette taxe leur sera remise. L'autre 50 % vient augmenter les dépenses d'exploitation, donc probabilité de hausse des coûts de garde.

Avec la TPS, on est directement taxé ou on a à subir des hausses du coût des services ou de taxes foncières. Les services municipaux ne seront pas taxés mais, les municipalités auront à payer 7 % de TPS et ne recevront que 50 % de remise. L'autre 50 % représente de nouvelles dépenses qui seront sans doute transmises aux contribuables par une hausse des impôts fonciers.

Avec sa TPS, le gouvernement réussit à taxer tous les bas revenus qui étaient exemptés d'impôt. Par ailleurs, 118 168 entreprises rentables avec des profits de 25 milliards \$ n'ont eu à payer aucun impôt.

Le gouvernement doit aller chercher de nouvelles recettes fiscales chez les contribuables qui ont les moyens de payer et qui ne font pas leur part. Il devrait abolir les abris fiscaux tels la déduction des frais d'intérêt pour les emprunts engagés dans des investissements à l'étranger, taxer les gains en capital, restaurer les taux d'imposition sur les revenus les plus élevés et sur les compagnies.

— CÉLINE SIGNORI
Fédération des Association de familles monoparentales du Québec
Montréal, le 2 avril.

Feu la civilité à l'université

Tout est vanité

PARTOUT les rapports sociaux posent des difficultés. Bien qu'elle soit codifiée, la civilité n'atteint pas toute la science et l'art que seul le sens moral authentique donne aux êtres humains. Il n'est donc pas aisé de faire société avec les autres. Moins parce que la perfection n'est pas de ce monde que parce que les structures hiérarchiques et les scénarios institutionnels favorisent l'étrange vanité de se donner de l'importance et d'y croire.

Milieu collégial, où le statut de professeur rend égal en dépit des structures administratives, les rapports sociaux dans l'université sont tout autant conflictuels qu'ailleurs. Il n'y a pas beaucoup d'autres raisons à cet état de fait que la lutte entre tous pour des ressources rares, et les abus de pouvoir sous couvert de responsabilités administratives.

Quant tout est vanité, quand le but à atteindre est l'honneur du vainqueur ou bien l'extension donnée à des responsabilités administratives, le sens des autres n'est

pas du tout une valeur que l'on poursuit. Dans un tel contexte, ces autres sont des concurrents, ou des pairs réduits au rang de subordonnés, ou bien des gens qu'on méprise et cherche à soumettre.

Ainsi donc, la scène universitaire est le lieu d'affrontements dont la violence est certaine. Tout en poursuivant l'idéal de la science, on y rivalise. On ne semble pas toujours comprendre ni admettre que le mot science implique la participation du cerveau individuel à l'acte de connaître ; et que cette participation peut être aussi bien honnêteté que son contraire.

Dans un tel contexte, la pratique de la science s'apparente à celle des sports organisés, et par suite, la civilité n'a guère la chance d'inspirer les rapports sociaux. Quand donc, la science est surtout un mot dont le sens n'informe pas en profondeur l'appareil mental, c'est le culte de la science qui prime sur ce qu'elle peut révéler de la vérité de la connaissance.

De même, quand l'autorité, en s'appuyant sur les titres qu'elle

porte, se targue de toute la responsabilité et la nie chez les collègues, ce sont les vieilles tares de l'absolutisme royal, ecclésiastique ou étatique qui recommencent.

Alors, tous les rapports sociaux se faussent et l'incivilité prend les traits de l'aberration mentale, c'est-à-dire d'une véritable maladie de l'esprit camouflée sous les dehors de la normalité et de l'adaptation sociale.

Dans l'université, la civilité est un problème certain pour qui sait voir combien l'importance de soi-même et combien l'idéologie de la science corrompent ce milieu social. Les autres ne nous sont rien quand la prétention est la règle poursuivie et quand la science a le caractère d'une idolâtrie.

Et par suite, on voudrait penser que le conflit social dans l'université trouve son origine dans une absence répandue de modestie sans laquelle il n'y a jamais face à soi des autres, mais plutôt des adversaires ou des subordonnés.

— RODRIGUE JOHNSON
docteur en sociologie
Sherbrooke, le 16 février.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS **842-9645**

SUITES
DE
LA PREMIERE
PAGE

◆ Victoire

obtenant 3,2%.
Aucun candidat n'obtenant au premier tour, selon ces projections, la majorité absolue nécessaire à l'élection, un second tour devra être organisé.

M. Vargas Llosa a en effet été loin d'atteindre la majorité absolue des suffrages et devra disputer un deuxième tour fin mai ou début juin, contre le candidat surprise de ces élections, Alberto Fujimori, Péruvien d'origine japonaise, à qui personne n'accordait le moindre crédit il y a seulement trois semaines.

Pour la première fois depuis le rétablissement de la démocratie au Pérou en 1980, les électeurs péruviens devront donc voter une seconde fois pour désigner leur prochain président, dont l'entrée en fonction pour cinq ans est prévue le 28 juillet prochain.

En 1980, Fernando Belaunde avait été élu en un tour de scrutin avec 45 % des suffrages exprimés. En 1985, Alan Garcia (social-démocrate) avait également accédé directement à la présidence, bien que n'ayant fait qu'approcher la majorité plus un des votants, y compris les blancs et les nuls, requise par la nouvelle loi électorale. L'actuel chef de l'Etat péruvien, qui avait obtenu 46 % des voix, avait profité à l'époque du désistement de son rival de gauche Alfonso Barrantes qui, avec 20 % des suffrages, avait renoncé à disputer le deuxième tour.

Hier, à Lima, Mario Vargas Llosa a lancé, dès les résultats connus de manière officieuse, un appel à son rival, qui se présente lui-même comme un homme du centre favorable à l'économie libérale, pour éviter au pays les frais d'un deuxième tour.

« Nous devons discuter immédia-

tement, lui et moi, pour trouver un moyen rapide d'éviter au Pérou un second tour, pour que le prochain gouvernement puisse se mettre tout de suite à travailler pour préparer la relève après deux années de crise économique », a-t-il dit.

M. Fujimori, qui s'est rendu dans la soirée au quartier général de M. Vargas Llosa pour le féliciter, s'est gardé d'accepter. Fort de sa deuxième place et d'une progression qui lui a fait gagner 25 points en trois semaines, l'ingénieur agronome a indiqué qu'il ne passerait « aucun accord » pour récupérer les voix des grands battus de cette journée électorale, le parti gouvernemental APRA d'abord, la gauche péruvienne ensuite.

Le candidat de l'APRA (Alliance Populaire Révolutionnaire Américaine), l'ancien premier ministre Luis Alva Castro, payant le prix de deux années d'inflation galopante et de crise économique, a été relégué au troisième rang avec moins de 13 % des suffrages. Aucun des deux candidats d'une gauche péruvienne divisée n'a, d'autre part, réussi à dépasser la barre des 10 %.

Simultanément se déroulaient, en un tour à la proportionnelle, les élections sénatoriales et législatives. Le Fredemo, regroupement de modérés, libéraux et conservateurs appuyant M. Vargas Llosa paraît, selon les premières estimations, assuré d'une majorité relative dans les deux chambres, insuffisante toutefois pour gouverner.

◆ LaSalle

général inférieures aux normes sur les déchets dangereux. Mais elles sont suffisamment élevées pour qu'on les refuse dans des lieux d'enfouissement dits « sanitaires ». Il arrive cependant au ministère de le permettre occasionnellement.

La nouvelle « cellule à sécurité maximale » qui sera construite à LaSalle aura une capacité totale de 280 000 mètres cubes. Cintec pourra y entreposer, moyennant rémunération, quelque 170 000 tonnes de sols contaminés sans contraintes d'origine. Le reste, soit 110 000 tonnes,

proviendra du terrain où la cellule sera construite, une propriété située en zone industrielle.

Cintec a construit en 1987 une cellule similaire au même endroit. Sa capacité de 750 000 tonnes en fait, selon M. Zanesco, « la plus importante et la plus sécuritaire en Amérique » en raison de ses doubles parois drainées. Cette cellule a été construite pour mettre à l'abri les toxiques excavés en 1985 et 1986 de l'ancien dépôt municipal de LaSalle, situé sous les rues Bélec, Bouvier et Shevchenko. Le ministère évaluait à 75 000 tonnes le contenu de ce dépôt situé à proximité des anciens terrains de LaSalle Coke.

« La ville ne s'oppose pas car elle obtient un nettoyage total des terrains. LaSalle et le ministère disposent en outre d'une cellule à double paroi », explique l'ingénieur Zanesco.

◆ L'effet

Au Canada, les spécialistes consultés jouent de prudence, car tout le monde semble craindre un emballement du « marché » similaire à ce qui a été connu autour du valium.

Prozac a été mis sur le marché américain en décembre 1987. Au Canada il a été autorisé en janvier 1989. Il s'agit d'un « chlorhydrate de fluoxétine », un anti-dépresseur d'une nouvelle génération.

Selon Patrice St-Jean, porte-parole de la compagnie Eli Lilly qui l'a fabriqué et le commercialise, « Prozac permet d'entrer dans une nouvelle ère avec des actions plus spécifiques ».

Le médicament agit sur un neurotransmetteur du cerveau, la sérotonine. Les neuro-transmetteurs sont les molécules chimiques qui transmettent les impulsions dans le système nerveux.

Les précédents anti-dépresseurs agissent sur plusieurs neuro-transmetteurs. Leur travail est donc plus flou, et ils produisent plus d'effets secondaires. Mais Prozac concentre son action sur un seul neuro-transmetteur. C'est un bicyclique (le terme désigne son image moléculaire), par rapport aux tricycliques qui caractérisaient la précédente génération.

« Il ne soulage pas nécessairement plus de patients, ajoute M. St-Jean. Comme les autres anti-dépresseurs, environ les deux tiers des patients répondent au traitement. Mais ces effets secondaires sont moins lourds, et ses applications semblent plus vastes ».

On croit que Prozac pourrait en effet jouer un certain rôle dans le traitement de l'obésité, puisque des patients obèses ont perdu du poids après l'avoir utilisé. Aux États-Unis, on l'a prescrit aussi pour des cas d'anxiété, de boulimie, et de désordre obsessif/compulsif.

Mais la compagnie admet que pour le moment on ne sait rien de ses effets à long terme.

Et même si sa toxicité est basse et que ses effets secondaires sont moins nombreux et moins graves qu'avec d'autres anti-dépresseurs, ces effets existent : on parle de nausée, de maux de tête, de troubles d'estomac.

Jacques Drouin, psychiatre et vice-président de l'Association des médecins psychiatres du Québec, confirme que Prozac présente deux avantages importants : peu d'effets secondaires, et la nécessité d'une très petite dose (un ou deux comprimés le matin). Le médicament coûte cher : 2 \$ le comprimé.

« Je l'ai prescrit à une quarantaine de patients, dont plusieurs personnes âgées, dit-il. J'ai remarqué qu'il semble agir plus vite que d'autres anti-dépresseurs ».

Mais il lui semble préférable de l'utiliser pour de véritables états dépressifs. « Il ne s'applique pas à tous les cas. Moi, je ne le prescris pas pour le moment à des maniacs-dépressifs déjà traités au lithium ».

M. Drouin ajoute qu'on ne connaît rien encore des effets à long terme, et il constate que le marketing de la compagnie a été particulièrement adroit pour vendre le produit aux praticiens.

L'histoire de supposés médicaments-miracles étant truffée d'erreurs, d'autres intervenants hésitent à parler plus ouvertement de Prozac, se disant peu en mesure de juger de sa performance.

Le magazine Newsweek fait état

d'un véritable engouement pour le nouveau produit. Certains spécialistes appellent cependant qu'une drogue ne règle pas toutes les situations dépressives (la dépression peut avoir de multiples causes, des maladies cachées aux problèmes vécus au travail ou en amour...). On a rapporté des cas, rares, de patients devenus plus violents ou suicidaires après avoir consommé Prozac.

À l'évidence, le débat ne fait que commencer, puisque plusieurs autres produits agissant sur des neurotransmetteurs plus « ciblés » sont expérimentés actuellement en laboratoire.

Derrière le débat se profile aussi un formidable marché, qui peut aussi témoigner d'un certain mal de l'âme : Prozac, qui serait déjà devenu l'anti-dépresseur le plus prescrit aux États-Unis, a atteint des ventes de 350 millions \$ l'année dernière. La compagnie prévoit des ventes de 500 millions \$ cette année, et d'un milliard d'ici cinq ans.

Au Canada, le marché des antidépresseurs s'élevait à 67 millions \$ l'année dernière, et Prozac, selon les chiffres fournis par Lilly, a vendu pour 8,5 millions \$.

◆ Québec

très très loin d'une entente et il se rait étonnant que les parties se soient rapprochées d'ici le 1er mai, explique M. Gauthier. Nos demandes ont été déposées en juillet et jusqu'à maintenant on s'est entendu sur 2 ou 3 virgules et 3 ou 4 paragraphes ».

Les dernières statistiques de la Commission de la construction du Québec indiquent que les ouvriers de la construction travailleront cette année plus de 115 millions d'heures sur les différents chantiers de la province. Et ici on ne tient pas compte du travail au noir. Il s'agit, et de loin, de la meilleure année de l'industrie depuis 10 ans.

Parmi les grands chantiers en construction, ou sur le point de l'être, il y a d'abord celui de la Baie James qui, avec ses 6 000 personnes, représentera cet été le plus important chantier de la province depuis les Jeux Olympiques. Viennent ensuite ceux des alumineries de Sept-Îles, de Baie-Comeau et de Deschambault qui rassembleront plus de 4 000 personnes, les travaux d'agrandissement de l'usine de papier McLaren à Thurso, ceux de la CIP à Gatineau, du Boulevard Métropolitain à Montréal (qui doit commencer le 16 avril), bref la liste est longue et les syndicats le savent.

« Notre rapport de force est excellent, reconnaît Michel Gauthier. En fait, il n'a jamais été aussi bon depuis 10 ans. Mais notre objectif n'est pas de faire la grève. Nous voulons un règlement négocié. Par contre, nous sommes prêts cette année à prendre tous les moyens possibles pour éviter que le gouvernement fixe à nouveau nos conditions de travail ».

Le décret régissant les conditions de travail des travailleurs de la construction vient à échéance le 30 avril prochain et les trois syndicats associés en front commun souhaitent fermement en arriver à une convention négociée, ce qui ne s'est pas vu depuis le 27 mai 1980.

L'ensemble du décret est remis en cause par les syndicats et leurs leaders refusent que le règlement à venir se limite une fois de plus à des simples augmentations de salaires.

Parmi les principales demandes syndicales on note : la retraite à 55 ans, la stabilisation du revenu et de l'emploi, la reconnaissance de l'ancienneté, la réduction de la semaine de travail avec pleine compensation et le contrôle du temps supplémentaire.

Mercredi dernier, à la demande de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, le ministre du Travail a nommé l'ingénieur Pierre Dufresne comme conciliateur dans ce dossier. Il doit rencontrer les parties cette semaine.

Il a été impossible d'obtenir les commentaires du directeur-général de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, M. Michel Dion. Celui-ci a cependant déclaré au DEVOIR vendredi qu'il ne négocierait pas sous la menace, mais qu'il souhaitait lui aussi en arriver à une convention négociée.

◆ Berlin

sure bien la signification de Berlin. « On y trouve, précise-t-il, la plus grande concentration d'universitaires de toute l'Allemagne : c'est aussi le plus grand centre industriel de la RDA. » Malgré tout, le Parlement, dont il est l'un des membres, devrait, selon lui, demeurer à Berlin. « Le transfert des institutions coûterait terriblement cher. Cette raison devrait suffire à convaincre les contribuables de la futilité de l'entreprise ». Mais tout cela est dit avec ce qui ressemble à une forme de résignation...

À Berlin-ouest, le moment n'est pas au doute existentiel. Dès le 9 novembre, les deux maires de Berlin allaient au-delà de l'historique poignée de main échangée devant le Mur. Ils ont immédiatement établi pas moins de 17 groupes de travail pour assurer la prise en charge des problèmes concrets entraînés par le rétablissement des communications entre les deux secteurs, entre les deux mondes. De la circulation des taxis au transport par ambulance, sans oublier le passage des bateaux de plaisance sur la Sprée, ces groupes de travail ont véritablement pris leur rythme de croisière lorsque des représentants de la « table-ronde » — le regroupement de l'opposition d'avant les élections du 18 mars — se sont joints aux fonctionnaires désignés par l'administration municipale de Berlin-Est.

Les résidents de Berlin-Est n'ont pas perdu de temps non plus. La fin de semaine arrivée, on les voit par centaines filer vers la RDA. Spectacle qui tourne définitivement la page d'un roman auquel John Le Carré a ajouté des pages à peine teintées de fiction : le pont de l'Unité où s'effectuaient les échanges d'espion entre l'est et l'ouest, s'ouvre maintenant aux Berlinois de l'ouest heureux de redécouvrir Potsdam et les autres localités qui ceinturent le Grand-Berlin.

Les considérations bucoliques n'ont gère leur place dans les travaux que mènent les fonctionnaires de l'administration de Berlin-Ouest. Le porte-parole du Sénat, Werner Kolhoff, ne voile pas l'ahurissement de ses collègues au moment de tenter une évaluation des coûts de la tâche qui les attend. Rouvrir des stations de métro qui ont été condamnées depuis maintenant près de 30 ans, rebâtir des ponts détruits lors de la seconde guerre, tels sont les premiers défis qui viennent spontanément à l'esprit. Mais il y a plus.

À la faveur de ses travaux au sein de l'Institut des affaires inter-allemandes, Jochen Bethkenhagen s'est fait une idée du décalage de niveau de développement entre les deux secteurs de la ville. Ne serait-ce qu'au chapitre de l'infrastructure routière, il faudra, selon lui, consacrer des sommes considérables. Même observation en ce qui concerne la remise en état de certains sites industriels où la pollution des sols présente de graves dangers.

Ancien membre du Sénat de Berlin-Ouest, le professeur Hartmut Jackel fait fi de ses convictions social-démocrates lorsqu'il s'agit d'envisager la rénovation du parc immobilier de Berlin-Est. Il n'hésiterait pas à faire massivement appel à l'entreprise privée pour cette tâche gigantesque : au moins la moitié des maisons et des appartements de l'autre côté de la ville sont dans un état pitoyable.

Au Sénat de Berlin-Ouest, on compte évidemment sur l'intervention du gouvernement fédéral pour financer l'ensemble de ces travaux. Mais les Berlinois ont eu l'originale, mais peut-être fâcheuse idée d'élire une coalition de socialistes et de Verts alors que le pouvoir à Bonn est toujours solidement entre les mains des démocrates-chrétiens. Le professeur Jackel accorde peu de poids aux craintes alimentées par l'absence de front commun au niveau des partis entre Bonn et Berlin-Ouest.

Problème du logement, intégration des centaines de milliers d'immigrants turcs installés à l'ouest à la faveur du miracle économique, accueil des transfuges de l'est : les problèmes paraissent titaniques. Optimiste, le professeur Jackel prédit qu'en deux ans, la ville aura retrouvé son visage de métropole, peut-être de capitale prospère et intéressante.

Une question demeure, qui n'est

pas agitée souvent. Et pourtant, elle résume et symbolise tout à la fois le « problème allemand » de la fin de ce siècle. Qu'advientra-t-il des troupes alliées (et soviétiques) installées dans les secteurs dessinés au moment de l'occupation de la capitale du Reich vaincu ? Américains, Français, Britanniques y ont construit des cités dans la cité. Ils détiennent encore formellement le pouvoir ultime dans cette ville où la paix n'a jamais été signée depuis la fin des hostilités.

Pour le porte-parole du Sénat de Berlin-Ouest, Werner Kolhoff, « la présence des troupes alliées sera nécessaire durant un certain temps ». Explication toute diplomatique : la présence de 380 000 militaires soviétiques en RDA explique une certaine prudence, même lorsque tombent les murs et les vieux réflexes.

En fait, il y va plus que du simple statut de Berlin, capitale d'hier, et peut-être de demain. C'est tout le réaménagement des relations entre l'est et l'ouest qui se dessine en filigrane.

Peu importe le rythme des négociations qui sanctionneront vraisemblablement un cours nouveau en Europe, les Berlinois de l'Est s'initient déjà à un nouvel art de vivre. Ainsi, les étudiants de l'est vident littéralement les bibliothèques de l'ouest, pourtant bien garnies. Là aussi, il faudra voir grand pour assurer le nécessaire rattrapage des lendemains glorieux qui ne sont pas venus.

À Bonn, le marché immobilier enregistre déjà les premières ondes de choc. Rentrée de Washington depuis quelques mois seulement, Eleonore Linsmayer, responsable du bureau de l'Amérique du Nord au Service de presse et d'information du gouvernement ouest-allemand, se félicite de ses premières hésitations. Elle n'a pas tenu compte des conseils de ses collègues qui la pressaient d'acheter un appartement ou une villa... Aujourd'hui, à Bonn, l'immobilier a déjà chuté d'au moins 30 %... Les regards se portent vers Berlin.

— DEMAIN : Unifier deux pays

9 avril

par la PC et l'AP

1989 : en URSS, l'armée réprime une manifestation à Tbilissi : 19 morts.

1988 : un réfugié turc est expulsé du Canada, au moins cinq autres défient l'ordre de quitter le pays.

1987 : les Oilers d'Edmonton établissent un record de buts en séries éliminatoires en défaisant les Kings 13-3.

1986 : les autorités de Berlin-ouest expulsent deux diplomates libyens.

1983 : la navette Challenger, avec quatre astronautes, effectue un atterrissage impeccable sur la base Edwards, en Californie.

1979 : cérémonie des Oscars : 'The Deer Hunter' et 'Coming Home', consacrés à la guerre du Vietnam, connaissent le plus de succès.

1977 : l'égislation du Parti communiste espagnol après 38 années d'interdiction.

1975 : à Londres, la Chambre des Communes se prononce en faveur du maintien de la Grande-Bretagne au sein du Marché Commun.

1973 : explosion et incendie sur le chantier du métro d'Osaka, au Japon : 73 morts.

1971 : le roi Hussein accepte une proposition syrienne visant à mettre fin à deux semaines d'affrontements avec les fedayin palestiniens en Jordanie.

1959 : la NASA annonce la sélection des sept premiers astronautes américains : Scott Carpenter, Gordon Cooper, John Glenn, Gus Grissom, Wally Schirra, Alan Shepard et Donald Slayton.

1949 : la Cour Internationale de Justice des Nations Unies rend son premier jugement, déclarant l'Albanie responsable d'incidents qui se sont produits dans le Détroit de Corfou et accordant des dommages et intérêts à la Grande-Bretagne.

1942 : les forces américano-philippines se rendent aux Japonais à Bataan.

1940 : l'armée allemande envahit la Norvège et le Danemark.

1934 : Camillien Houde gagne les élections municipales à Montréal.

1928 : l'Islam perd son statut de religion d'Etat en Turquie.

Appel aux amis du Devoir

Pâques marquera la fin de la première étape de la campagne de financement du DEVOIR.

L'appel aux amis du DEVOIR a déjà rapporté plus de 235 000 \$.

Compte tenu des engagements et des dons corporatifs, nous sommes près de l'objectif visé de 1 000 000 \$.

Un effort de ceux et celles qui n'ont pas encore contribué à cette campagne nous aiderait grandement.

Un journal indépendant a besoin de ses amis pour le demeurer.

Soyez-en.

APPEL AUX AMIS DU DEVOIR

J'APPUIE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU DEVOIR ET JE VERSE

☐ 50 \$ ☐ 100 \$ ☐ 250 \$ ☐ 500 \$ ☐ 1,000 \$ ☐ AUTRE _____ \$

LE DEVOIR

☐ MASTER CARD ☐ AMERICAN EXPRESS

☐ VISA ☐ CHEQUE

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1990

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ VILLE _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

DATE _____ SIGNATURE _____

S.V.P. FAIRE VOTRE CHEQUE À L'ORDRE DU DEVOIR ET LE FAIRE PARVENIR AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF LE DEVOIR, 211 SAINT-SACREMENT MONTRÉAL QUÉBEC H2Y 1X1

☐ JE SUIS DISPONIBLE POUR M'IMPLIQUER DANS UN RÉSEAU D'AMIS DU DEVOIR D-4-9

Benoit Lajoie